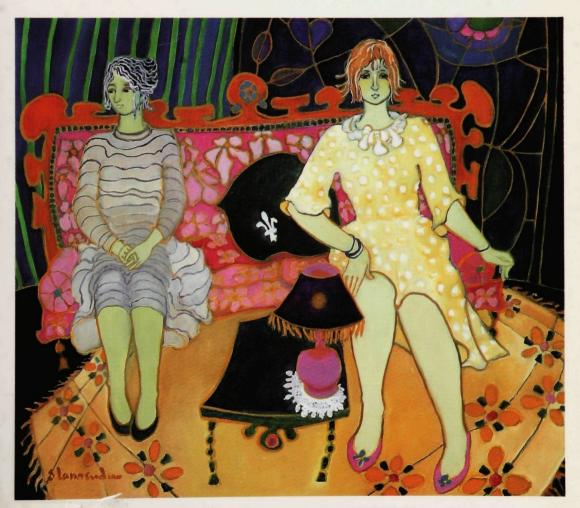
DEUX QUÉBEC DANS UN

Rapport sur le développement social

et démographique





gaëtan morin éditeur





Gouvernement du Québec

Tableau : La différence :

Œuvre de Suzanne Laurendeau.

Née à Saint-Jean-Port-Joli, **Suzanne Laurendeau** a constamment nourri sa carrière artistique par la recherche : composition et couleur, modèle vivant, gravure, vitrail, sculpture et huile.

Artiste de la fantaisie, de la joie et de la couleur elle sait peindre la sensibilité de ses personnages avec beaucoup de finesse. La richesse des éléments picturaux s'inscrit dans un imaginaire poétique qui met en lumière une profonde humanité.

Institut national de santé publique du Québec 4835, avenue Christophe-Colomb, bureau 200 Montréal (Québec) H2J 3G8 Tél.: (514) 597-0606

Conseil des affaires sociales

DEUX QUÉBEC DANS UN

Rapport sur le développement social

et démographique

Ce rapport a été élaboré par le Comité sur le développement du Conseil des affaires sociales, présidé par Rémy Trudel, avec l'aide de l'équipe de recherche placée sous la direction d'Yvon Leclerc, secrétaire général du Conseil, en collaboration avec Charles Côté, Yvan D'Amours, Robert Filion et Madeleine Blanchet.

Janvier 1989







gaëtan morin éditeur

C.P. 180, BOUCHERVILLE, QUÉBEC, CANADA J4B 5E6 TÉL.: (514) 449-2369

ISBN 2-89105-302-8

Dépôt légal 1^{er} trimestre 1989 Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada

DEUX QUÉBEC DANS UN:
RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DÉMOGRAPHIQUE
TOUS DROITS RÉSERVÉS
© 1989, gaëtan morin éditeur Itée
123456789 QME 9

Révision linguistique : Élaine Tremblay, réviseure agréée

Il est illégal de reproduire une partie quelconque de ce livre sans autorisation de la maison d'édition. Toute reproduction de la publication, par n'importe quel procédé, sera considérée comme une violation des droits d'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

	IX	
-	UES	
	X	
	ZELOPPEMENT XV	
	ÉSXI	
INTRODUCTION	xx	X.I
	PREMIÈRE PARTIE	
	LA POPULATION QUÉBÉCOISE À UN CARREFOUR	1
CHAPITRE UN:	La population du Québec, une perspective canadienne	3
	Les migrations internationales et interprovinciales	12
	L'adoption internationale1Le vieillissement1	
CHAPITRE DEUX:	Les migration intérieures	1
	Les écarts et les moyennes	2
	Les mouvements migratoires internes	2
	Les conséquences sur la structure d'âge des communautés	:5
	Les faits et les tendances	9
	Le milieu urbain	
J	Le milieu rural	
	Les territoires en croissance démographique	
	Les tendances de 1986	6
	DEUXIÈME PARTIE	
	UN TERRITOIRE ET UNE POPULATION MENACÉS 4	١9
CHAPITRE TROIS :	Certaines causes des migrations	51
	Le taux d'inoccupation 5 Le taux d'inoccupation et les mouvements démographiques 5 Montréal métropolitain (région 06A) 5 L'hypothèse des facteurs d'attraction 5 L'hypothèse des facteurs de rejet 6	53 55 59
CHAPITRE QUATRE	Le développement social, faits et tendances	
	Le milieu rural : La MRC La Mitis	-
	Le milieu urbain : Montréal métropolitain	
CHAPITRE CINQ :	L'évolution des inégalités sociales au Québec	35
	L'évolution comparée de l'état de santé en milieu rural et en milieu urbain dans la région de l'Outaouais	35

	L'évolution comparée des taux d'inoccupation et de sous-scolarisation entre les communautés de la MRC La Mitis (1971-1976)	. 87
	dans l'ensemble des communautés du Québec	
	TROISIÈME PARTIE	
	LES DEUX PAYS	. 99
CHAPITRE SIX :	Sommaire et discussion	101
	Une population en panne Une population en mouvement Le déclin démographique et le sous-développement social Halte à la dépendance Les pôles de croissance	105 106 109
CONCLUSION:	Repenser le développement	115
	Le développement démographique Le développement social Le développement économique Le choix	117 118
BIBLIOGRAPHIE .		121

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1:	Évolution de la population, Québec, Ontario, Canada, 1971-1986 4
TABLEAU 2 :	Indices synthétiques de fécondité pour le Québec, l'Ontario et le Canada, 1979-1986
TABLEAU 3:	Variation entre le nombre de naissances enregistrées en 1980 et le nombre de celles enregistrées en 1986, Québec et Ontario
TABLEAU 4 :	Indice synthétique de fécondité selon le groupe linguistique, région de l'Île-de- Montréal et ensemble du Québec, 1976 et 1981
TABLEAU 5 :	Migration internationale et interprovinciale (Québec-Ontario)
TABLEAU 6 :	Proportion que représente la population âgée dans la population totale des provinces canadiennes, des régions américaines et de quelques pays européens vers 1981
TABLEAU 7:	La population du Québec par groupe d'âge, 1971-1986
TABLEAU 8 :	Tableau comparatif des groupes d'âge, 1971, 1976, 1981, pour les communautés en augmentation et en diminution de population
TABLEAU 9 :	Évolution des cohortes d'âge La MRC Les Basques (District de CLSC Trois-Pistoles)
TABLEAU 10 :	Évolution des cohortes d'âge Comparaison entre le Québec et les communautés en diminution démographique
TABLEAU 11 :	Évolution des cohortes d'âge Les communautés en déclin démographique en milieu urbain dans la ville de Québec et dans la région du Montréal métropolitain
TABLEAU 12 :	Les communautés en diminution démographique dans la MRC Abitibi-Ouest 33
TABLEAU 13 :	Évolution des cohortes d'âge dans la région de la Montérégie
TABLEAU 14 :	Évolution des cohortes d'âge dans la MRC Les Chutes-de-la-Chaudière (district de CLSC Charny)
TABLEAU 15 :	Population brute
TABLEAU 16 :	Évolution des cohortes d'âge de l'Île-de-Montréal
TABLEAU 17 :	Évolution des cohortes d'âge de Laval
TABLEAU 18 :	Évolution des cohortes d'âge de la MRC L'Islet
TABLEAU 19 :	Relation entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique à l'intérieur des 122 districts de CLSC
TABLEAU 20 :	Caractéristiques de population indicatrices d'un état de sous-développement social, calculées à l'aide du recensement de 1981 dans la MRC La Mitis 65

TABLEAU 21	: Distribution des taux de mortalité par âge et sexe dans les zones de district de CLSC de la région du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie entre 1975 et 1981	66
TABLEAU 22	: Distribution en pourcentage et par zone de la population âgée de 15 à 64 ans, de celle occupée et de celle plus scolarisée en 1971 et 1976 dans le district de Mont-Joli	89
TABLEAU 23	: Tableau illustrant la progression des inégalités sociales entre 1971 et 1981, sur la base du taux d'inoccupation	90

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1:	Évolution du nombre de naissances entre 1976 et 1987, Québec et Ontario 6
GRAPHIQUE 2:	Variation du nombre de femmes en âge de procréer, Québec, 1976 à 1986
GRAPHIQUE 3:	Solde migratoire interprovincial annuel au Québec et en Ontario, 1961-1962 à 1985-1986
GRAPHIQUE 4:	Population totale du Québec
GRAPHIQUE 5 :	Aspects généraux concernant l'évolution démographique des communautés en diminution de population
GRAPHIQUE 6 :	Profil des communautés en déclin démographique en milieu urbain 43
GRAPHIQUE 7:	Profil des communautés en déclin démographique en milieu rural
GRAPHIQUE 8:	Profil des territoires en croissance démographique (les banlieues)
GRAPHIQUE 9 :	Illustration des mouvements démographiques par cohorte d'âge dans le bassin du « Grand Montréal »
GRAPHIQUE 10 :	Variations démographiques — Île-de-Montréal
GRAPHIQUE 11 :	Variations démographiques — Laval
GRAPHIQUE 12 :	Variations démographiques — MRC L'Islet
GRAPHIQUE 13 :	Coordonnées du taux d'inoccupation et du pourcentage de variation démographique, région 01 — Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine
GRAPHIQUE 14 :	Coordonnées du taux d'inoccupation et du pourcentage de variation démographique, région 06A, Montréal métropolitain
GRAPHIQUE 15 :	Gain en espérance de vie selon le sexe, Québec — Outaouais urbain — Outaouais rural, 1969-1983
GRAPHIQUE 16 :	Taux brut de mortalité par suicide (pour 100 000) depuis 1965 dans quelques pays occidentaux et au Québec
GRAPHIQUE 17 :	Taux de suicide (pour 100 000) selon l'âge, sexe masculin, Québec, 1931-1976
GRAPHIQUE 18 :	Taux de suicide (pour 100 000) selon l'âge, sexe féminin, Québec, 1931-1976

LISTE DES CARTES

CARTE 1 :	Aménagement en « trou de beigne »	\$7
CARTE 2 :	Vingt-cinq MRC (Beauce — Bas-Saint-Laurent — Gaspésie)	О
CARTE 3 :	Région du Montréal métropolitain, taux d'inoccupation 1981	7
CARTE 4 :	Région du Montréal métropolitain, taux de variation démographique 1971-1981 5	8
CARTE 5 :	Municipalité régionale de comté La Mitis	3 4
CARTE 6 :	Taux de pauvreté par CLSC, région 06A, 1981	o'
CARTE 7:	Taux de chômage chez les hommes de 15 ans et plus par CLSC, région 06A, 1981 7	1
CARTE 8:	Population ayant moins de 9 ans de scolarité par CLSC, région 06A, 1981	2
	Distribution géographique des districts de CLSC de la région du Montréal métropolitain selon le taux d'inoccupation de 1981 (3 tersiles de 13 districts chacun)	'3
	Distribution géographique des districts de CLSC de la région du Montréal métropolitain selon le taux de variation démographique entre 1971 et 1981 (trois tersiles de 13 districts chacun)	' 4
CARTE 11 :	Vulnérabilité des populations aux handicaps socio-économiques	'5
CARTE 12 :	« Statut » socio-économique, région du Montréal métropolitain	6
	Disparités sociales d'espérance de vie par quartier, Montréal, 1976, région du Montréal métropolitain	'8
	Taux d'inadaptation juvénile selon le lieu d'origine (calculé par 1000 jeunes, garçons et filles), région du Montréal métropolitain	ю
	Distribution des parties du territoire de la CECM selon la proportion d'enfants touchés par des handicaps sociopédagogiques (estimé à partir d'un indice global), région du Montréal métropolitain	31

AVANT-PROPOS

Depuis quelques années, les médias nous ont régulièrement sensibilisés aux effets immédiats et appréhendés du déclin démographique. Le Conseil des affaires sociales aura participé à cette sensibilisation, contribuant ainsi à un nouveau discours axé sur les besoins concrets des parents et de leurs enfants.

Avec « Deux Québec dans un », le Conseil des affaires sociales poursuit sa réflexion en analysant certains effets liés au vieillissement de la population et aux mouvements démographiques. Par une observation patiente et minutieuse des mouvements migratoires internes du Québec, le Conseil constate que le déclin démographique qui s'est amorcé dès 1960 a abouti au dépeuplement de nombreuses communautés rurales et des centres-villes. Ces migrations internes sont dues largement à la recherche d'emplois de la part de la population jeune.

La croissance économique et la prospérité que nous connaissons depuis quelques années cachent de multiples problèmes. De toute évidence, les inégalités de santé n'ont pu être éliminées malgré le système de soins universel. De même, la pauvreté, la dépendance économique vis-à-vis de l'État, la sous-scolarisation et la marginalisation sous toutes ses formes sont encore bien présentes.

Pour la première fois dans ce rapport se trouvent réunies des données qui indiquent à la fois l'état de dépeuplement et de sous-développement social dans les régions et les municipalités du Québec. Le Conseil croit que cette analyse à laquelle s'ajouteront, dans une deuxième étape, des données de nature plus économique, permettra d'appuyer l'action déjà entreprise par les leaders des communautés locales avec l'aide des gouvernements.

Le Conseil propose une nouvelle vision du développement global, axée sur la croissance démographique sociale et économique, sans création d'inégalités. Puisse cette vision favoriser l'essor du Québec dans un contexte de libre-échange et d'ouverture sur le monde.

La présidente,

Madeleine Blanchet, M.D.

Sillery, janvier 1989.

COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT

Rémy Trudel, président

Abitibi - Témiscamingue

Madeleine Moranville

Mauricie

R.-Guy Dion

Saguenay - Lac-Saint-Jean

Robert Maguire Georges Robitaille

Bas Saint-Laurent — Gaspésie Québec

Karen Messing

Montréal

Jacques Jobin

Montréal

Madeleine Blanchet

Québec

Yvon Leclerc

Québec

Recherche:

Charles Côté

Yvan D'Amours Louise Barnard Bernard Béliveau Hélène Valentini Colette Lanthier

Communication: Robert Filion. directeur

Lyne Mélancon, adjointe

Coordination technique:

Gérard Donnelly

Ginette Langlois

Carole Noël

Révision

Louise Dumas

linguistique:

EXPERTS CONSULTÉS

Les personnes suivantes ont été consultées à un moment ou l'autre de la recherche ou de la rédaction et méritent notre reconnaissance :

- BARRIAULT, Claude, sociologue, chercheur au Conseil régional de la Santé et des Services sociaux de l'Outaouais.
- BEAUDOIN, André, administrateur, gouvernement du Québec.
- BÉLANGER, Pierre W., sociologue, directeur du département d'administration et politique scolaire de l'Université Laval.
- BERNARD, Paul-Marie, biostatisticien, professeur à l'Université Laval.
- CAZALIS, Pierre, géographe, économiste, directeur du Centre de recherche sur l'enseignement supérieur, Université du Québec.
- CLICHE, Pierre, géographe, secrétaire adjoint au développement social et culturel, secteur social, Conseil exécutif.
- DOYON, Serge, géographe, secrétaire adjoint au développement social et culturel, secteur culturel, Conseil exécutif.
- HARVEY, Julien, directeur de la revue Relations.
- JUTRAS, André, directeur des affaires sociales, ville de Montréal.
- LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, démographe, directrice du département de démographie, Université de Montréal.
- LAPLANTE, Laurent, philosophe, écrivain et journaliste.
- LÉGER, Jean-Marc, juriste, écrivain, spécialiste des relations internationales francophones.
- PARADIS, Micheline, journaliste, directrice des communications, Régie des rentes du Québec.
- PATRY, André, juriste en droit constitutionnel, écrivain, spécialiste des relations internationales.
- PICARD, Jean-Claude, journaliste.
- ROBERT, Georges, urbaniste, directeur de la recherche, Société d'habitation du Québec.
- ROBERT, Lionel, sociologue, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- ROCHER, Guy, sociologue, écrivain, professeur, Université de Montréal.

- ROY, Jacques, sociologue, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- TERMOTE, Marc, démographe, Institut national de la recherche scientifique.
- THIBAULT, Danièle, historienne, écrivaine.
- TRUDEAU, André, avocat, secrétaire général associé à l'aménagement, Conseil exécutif.

Consultations internationales

- CALOT, Gérard, polytechnicien, directeur de l'Institut national d'études démographiques, Paris.
- CORÉ, Françoise, économiste, chercheuse à l'Organisation de coopération et de développement économique, Paris.
- LE PAS, Jean, économiste, chercheur à l'Organisation de coopération et de développement économique, Paris.
- LORIAUX, Michel, démographe, Institut de démographie, Université catholique de Louvain.
- LOWI, Theodore, J., professeur de sciences politiques à l'Université Cornell, Ithaca, New York.
- POULLIER, Jean-Pierre, expert statisticien, chercheur à l'Organisation de coopération et de développement économique, Paris.
- SCHRIJVERS, Guss, économiste, professeur aux Universités d'Utrecht et de La Haye.
- SULLEROT, Évelyne, écrivaine, chercheuse auprès du Conseil économique et social, Paris.
- VANDERSMISSEN, Georges, président, Conseil économique et social de Wallonie. Namur.

INTRODUCTION

Sire, il n'est de richesse que d'hommes. *

es Québécois sont inquiets. Le XXI° siècle se présente sous les auspices plutôt gris du déclin démographique et, par voie de conséquence, d'une population en vieillissement, où l'espace occupé par les jeunes va, et continuera d'aller, en rétrécissant. Quelques optimistes obstinés cherchent, et trouvent, des vertus à cet état de chose. Mais pour la majorité, il est difficile d'échapper aux interrogations inquiètes que suscite un tel changement dans la population du Québec.

Aussi, il ne suffit pas de s'interroger sur la stagnation démographique et sur la chute dramatique de la natalité. Encore faut-il tenter d'évaluer le poids que représenteront les personnes âgées et l'ensemble de leurs besoins sur les épaules d'une population active où les jeunes seront plus rares. Outre les habitudes de consommation qui changeront, on commence à imaginer que, dans un monde où l'innovation et la connaissance sont les facteurs premiers du développement économique, une population qui vieillit rapidement pourrait être un handicap subtilement paralysant.

Parmi les conséquences de ce phénomène sur le plan politique, un Québec dont le poids diminue dans l'ensemble canadien voit le nombre de ses députés au Parlement fédéral progressivement réduit au profit de certaines autres provinces, à l'instar de ces dix États américains de l'Est qui ont perdu au cours de la dernière décennie 17 sièges à l'avantage d'États de l'Ouest et du Sud. Déjà, au cours des dix dernières années, la représentation du Québec à Ottawa est passée de 78 à 75 sièges pendant que celle de l'Ontario s'est accrue de 95 à 99 sièges.

La menace du déclin démographique est à ce point actuelle qu'elle fait désormais partie des priorités de l'État. Le problème est évoqué sur la place publique, dans les pages éditoriales, les courriers du

disait Jean Bodin, économiste et philosophe, à Henri IV, dans un ouvrage intitulé De la république, publié à la fin du xvi^e siècle.

lecteur, les commissions parlementaires, les congrès des partis politiques et ailleurs. La recherche de solutions a quelquefois l'allure fébrile d'une course contre la montre. La chute de l'indice synthétique de fécondité, plus marquée ici que dans les autres pays industrialisés, ne reflète qu'un aspect de problèmes encore plus aigus, plus lourds et plus complexes pour l'évolution du Québec.

C'est donc sur les questions concernant la population, son évolution, ses particularités, ses forces et ses faiblesses que le Conseil a fait porter ses travaux. Il s'interroge ici sur certains aspects démographiques, sociaux et économiques qui agissent sur la vitalité des milieux ruraux et urbains du Québec. D'où la division de cet ouvrage en trois parties.

Dans la première partie, on retrouve un tableau d'ensemble, succinct mais le plus à jour possible, de la situation démographique du Québec. Les questions abordées sont la fécondité, l'immigration, les échanges migratoires et le vieillissement. On y compare les situations du Québec, de l'Ontario et de l'ensemble du Canada.

Dans la deuxième partie, l'examen de la situation des municipalités, des villes et même des quartiers d'une même ville fait ressortir l'ampleur des disparités démographiques, sociales et économiques qui les distinguent. Cette sorte de vue d'en bas contraste avec la vue panoramique des sommets.

On peut alors identifier, d'une part, les communautés qui jouissent d'une population jeune et dynamique et celles qui comptent déjà un pourcentage élevé de personnes âgées, et d'autre part, les communautés que l'on quitte et celles que l'on adopte, celles qui connaissent un développement continu et celles qui vivent en état de sousdéveloppement social.

Cette analyse « à la loupe » des communautés rurales et urbaines du Québec présente un intérêt certain pour les femmes et les hommes politiques qui prennent des décisions engageant l'avenir du Québec. Pour éviter que des pans entiers du territoire soient demain désertés, quelle solution devrait-on apporter aujourd'hui aux problèmes démographiques, sociaux et économiques vécus par les populations qui habitent ces communautés?

Bien sûr, la population entière du Québec pourrait être regroupée sur l'île de Montréal et elle s'y trouverait plus à l'aise que celle de Hong-Kong sur son territoire. Mais faut-il se résigner à cette éventualité? Un grand pays, comblé de ressources naturelles, peut-il courir le risque de laisser son territoire habité se rétrécir comme une peau de chagrin? Dans la troisième partie de cet ouvrage, on présente une analyse des entraves les plus inquiétantes de l'évolution actuelle du Québec.

En conclusion, le Conseil propose trois voies de développement qu'il considère comme autant de conditions au nécessaire redressement.

PREMIÈRE PARTIE

La population québécoise à un carrefour

La population du Québec, une perspective canadienne

a population totale du Québec est passée de 6 027 760 habitants en 1971 à 6 532 460 en 1986. En quinze ans, une croissance de 8,37 %. Toutefois, alors que le pourcentage d'augmentation s'établissait à 3,4 % entre 1971 et 1976 et à 3,3 % entre 1976 et 1981, il n'était plus que de 1,5 % entre 1981 et 1986.

L'Ontario, pour sa part, passait de 7 703 100 habitants en 1971 à 9 101 700 en 1986, soit une croissance de 18,1 %. En conservant un tel pourcentage d'accroissement, la province voisine a déjà probablement atteint les 10 000 000 d'habitants, dépassant ainsi la majorité des États américains et plusieurs pays européens.

Inutile de dire que dans la dynamique des rapports de force, à l'intérieur du Canada, la variable démographique joue un rôle de premier plan. Pendant que le poids relatif de l'Ontario augmente légèrement, passant de 35,7 % à 36 % entre 1971 et 1986, celui du Québec chute de plus de 2 % au cours de la même période, passant de 27,9 % à 25,8 %.

Durant ces quinze années, la population de l'Ontario s'est accrue de 1 400 000 habitants, soit presque trois fois l'accroissement québécois de 500 000 habitants. Depuis 1981, l'écart du taux de croissance semble même se creuser plus rapidement entre les deux provinces. En effet, de 1981 à 1986, le Québec connaît une augmentation de 94 000 habitants, soit un taux de croissance de 1,5 %, alors que la population de l'Ontario s'accroît de 476 500 habitants, soit une hausse de 5,5 %. La population que l'Ontario gagne en un an, le Québec met cinq ans pour y arriver (tableau 1).

Force est donc de constater que l'influence du Québec à l'intérieur de la fédération canadienne s'appuie de moins en moins sur son poids démographique.

4 Chapitre un

TABLEAU 1 : Évolution de la population, Québec, Ontario, Canada, 1971-1986

Année	Année Population		Accroissement quinquennal (%)			Répartition (%)			
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
1971	6 027,8	7 703,1	21 568,3				27,9	35,7	100
1976	6 234,4	8 264,5	22 992,6	3,4	7.3	6,6	27,1	35,9	100
1981	6 438,2	8 624,7	24 341,7	3,3	4,4	5,9	26,4	35,4	100
1986	6 532,5	9 101,7	25 309,3	1,5	5,5	4,0	25,8	36,0	100

Source: STATISTIQUE CANADA, recensements canadiens.

Les principaux déterminants de la croissance d'une population sont la natalité et l'immigration ; la réduction de la mortalité et l'allongement de la durée de la vie en sont aussi des éléments importants.

* * *

LA NATALITÉ

La fécondité est le facteur le plus important dans la croissance d'une population. Le renouvellement de la population par les naissances entraîne un avantage d'ordre économique et culturel incontestable. Or, depuis les années 1960, la presque totalité des pays industrialisés enregistre une baisse généralisée de la fécondité. Ce phénomène transcende les systèmes politiques puisqu'il se manifeste autant dans les pays de l'Ouest que dans ceux de l'Est, avec cependant un peu moins d'importance dans ces derniers. Ce qui distingue particulièrement le Québec à ce chapitre, c'est que la baisse de fécondité se produit ici avec une vitesse et une ampleur qui n'ont pas d'équivalent dans le reste du monde. En 1987, le Québec connaît le taux de fécondité le plus faible de son histoire. Seules l'Italie et la République fédérale d'Allemagne (RFA) le précèdent à ce titre. En 1988, le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer est de 1,35 au Québec, contre 1,27 en Italie et en République fédérale d'Allemagne.

Le Québec se distingue du reste du Canada par le fait que son indice de fécondité n'a pas montré de signe de stabilisation au cours des dernières années. En 1980, cet indice était encore supérieur à celui de l'Ontario (tableau 2). Depuis lors, il s'est stabilisé autour de 1,7 en Ontario, alors qu'au Québec, il chutait à 1,4.

Il est né, au Québec, près de 15 000 enfants de moins en 1987 qu'en 1976, alors qu'en Ontario, pour la même période, on enregistrait

Année	Québec	Ontario	Canada
1979	1,748	1,666	1,764
1980	1,698	1,662	1,746
1981	1,614	1,663	1,704
1982	1,522	1,658	1,694
1983	1,469	1,658	1,680
1984	1,460	1,692	1,686
1985	1,420	1,680	1,670
1986	1,400	1,678	
Écart			
1979-1986	- 19.9 %	+0.7%	

TABLEAU 2 : Indices synthétiques de fécondité* pour le Québec, l'Ontario et le Canada, 1979-1986

Source: BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC et STATISTIQUE CANADA.

une augmentation de plus de 12 000 naissances. En fait, en 1987, il naissait 51 450 enfants de plus en Ontario qu'au Québec (graphique 1).

Vue sous un autre angle, de 1980 à 1986, la baisse des naissances enregistrée au Québec touche les enfants de tous les rangs ¹ mais d'une façon plus marquée ceux du troisième rang et des rangs suivants. En volume, cependant, c'est la baisse du nombre d'enfants des premier et second rangs qui absorbe la partie la plus importante de la diminution du nombre total des naissances.

Au Québec, en 1986 par rapport à 1980, il y avait 11,9 % moins d'enfants de rang un, 11,6 % moins d'enfants de rang deux, 20,2 % moins d'enfants de rang trois et 21,3 % moins d'enfants de rang quatre. Par contre, en observant cette réalité en nombre absolu, on constate que sur les 12 919 enfants québécois de moins nés en 1986 par rapport à 1980, 5 371 d'entre eux sont de rang un et 4 086 sont de rang deux. À eux seuls, les enfants des rangs un et deux représentent près des trois quarts de la différence du nombre des naissances enregistrées pour chacune de ces deux années (tableau 3).

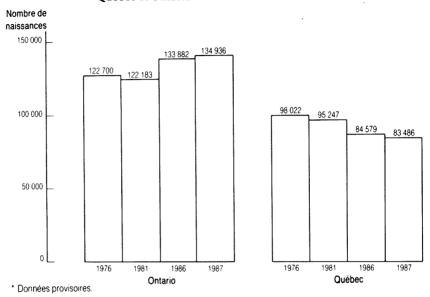
Le tableau 3 nous révèle également qu'entre les deux années de référence, 1980 et 1986, le Québec subissait une diminution de 13,2 % du nombre de ses naissances tandis que l'Ontario connaissait une aug-

^{*} Indice synthétique de fécondité : nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer. L'indice nécessaire au renouvellement de la population est de 2,100.

On entend ici par « rang » le place qu'occupe l'enfant dans la famille : premier enfant égale rang un, deuxième enfant égale rang deux et ainsi de suite.

6 Chapitre un

GRAPHIQUE 1 : Évolution du nombre de naissances entre 1976 et 1987 , Québec et Ontario



Source: Registre de la population du Québec et de l'Ontario, Compilation par le Conseil des affaires sociales. Données non publiées, 1988.

TABLEAU 3 : Variation entre le nombre de naissances enregistrées en 1980 et le nombre de celles enregistrées en 1986, Québec et Ontario

Rang de l'enfant	Québ	ec	Ontario		
	△ des naissances en 1980 et 1986	%	△ des naissances en 1980 et 1986	%	
Premier	- 5371*	- 41,6	+ 2 663	+ 25,2	
Deuxième	- 4 086	- 31 ,6	+ 4 584	+ 43,4	
Troisième	- 2618	- 20,0	+ 2,489	+ 23.6	
Quatrième	- 683	- 5,3	+ 810	+ 7,7	
Cinquième	- 68	- 0.7	+ 128	+ 1,2	
Sixième et plus	- 93	- 0,7	- 98	- 0,9	
Total	- 12 919 (- 13,2)	100,0	+ 10 576	100,0	

^{*} En 1980, on enregistrait 45 053 naissances de rang un ; en 1986, on comptait 39 682 naissances de rang un, marquant ainsi une différence de 5 371.

Source : Registres de la population du Québec et de l'Ontario. Données compilées par le Conseil des affaires sociales, 1988.

mentation de 8,6 %. À ce chapitre, l'écart se creuse et l'Ontario semble se détacher, seule, du peloton des provinces canadiennes.

Fait à souligner, la diminution du nombre de naissances au Québec s'est produite malgré le fait que le nombre de femmes en âge de procréer n'avait jamais été aussi élevé. Alors que le groupe des femmes de 15 à 24 ans diminue régulièrement depuis 1978, celui des femmes de 25 à 34 ans a continué de croître jusqu'en 1985, année où il commence à décroître (graphique 2). Depuis 1985, le nombre total de femmes de 35 ans et moins diminue, ce qui vient aggraver encore la situation de la fécondité.

Du reste, on pourrait même assister à une stabilisation ou à une hausse de l'indice malgré la poursuite de la diminution des naissances. Il suffirait pour cela que le numérateur, représenté par le nombre de naissances, diminue moins rapidement que le dénominateur, constitué par le nombre de femmes en âge de procréer. Voilà pourquoi, pour avoir une idée plus juste du phénomène, il vaut mieux se référer à la fois au nombre absolu des naissances et à l'indice synthétique de la fécondité.

Un écart grandissant avec le Canada

Depuis 1978, l'indice synthétique de fécondité à l'échelle canadienne a baissé de 1,6 % par année et celui du Québec de 4,8 %. Lorsqu'on exclut le Québec des calculs et qu'on examine la fécondité par rang de naissance et âge de la mère, permettant ainsi un examen moins conjoncturel de la situation, on constate que contrairement au Québec, les indices de fécondité des provinces du Canada sont à peu près stationnaires au cours des dix dernières années.

Comme la natalité constitue le principal facteur d'accroissement d'une population, on constate qu'à moins d'un revirement rapide et significatif de la situation, l'indice synthétique de fécondité du Québec continuera de se distinguer dramatiquement de celui du Canada et de se maintenir bien en dessous du seuil nécessaire au renouvellement de sa population.

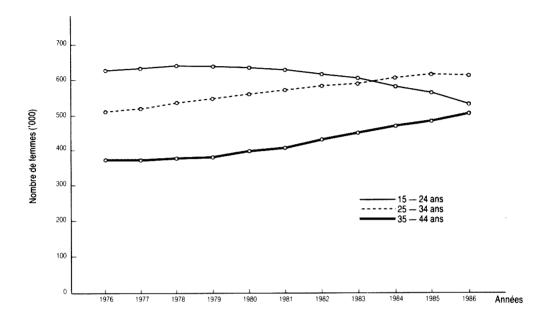
La fécondité selon les groupes linguistiques au Québec

Au Québec, l'examen de la fécondité selon le groupe linguistique permet de constater que le taux de fécondité des allophones était en 1976 et en 1981 nettement plus élevé que celui des francophones ou des anglophones (tableau 4).

On remarque que le taux de fécondité des Québécoises francophones demeure, pour le moment, supérieur à celui de leurs concitoyennes anglophones. On note également que la chute du taux de fécondité enregistrée entre 1976 et 1981 s'est avérée particulièrement forte chez les anglophones et les allophones.

8 Chapitre un

GRAPHIQUE 2 : Variation du nombre de femmes en âge de procréer, Québec, 1976 à 1986



Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES. Données compilées à partir du registre de la population du Québec, 1988.

TABLEAU 4 : Indice synthétique de fécondité selon le groupe linguistique, région de l'Île-de-Montréal et ensemble du Québec, 1976 et 1981

Groupe linguistique	1976		1981		Baisse au	
	Île-de-Montréal	Québec	Île-de-Montréal	Québec	Québec entre 1976 et 1981	
Francophones	1,5	1,8	1,3	1,7	- 6%	
Anglophones	1,3	1,5	1,3	1,2	- 20 %	
Allophones	2,4	2,7	1,8	2,2	- 19 %	
Tous groupes	1,5	1,8	1,4	1,6		

Source: Calculs effectués à partir de tableaux spéciaux (*Registre de la population du Québec*, 1983, ROBITAILLE et BOURBEAU, 1982, et STATISTIQUE CANADA, 1983).

Les facteurs associés à la baisse de la fécondité

L'erreur la plus fréquente dans l'explication de la baisse du taux de fécondité consiste à ne retenir qu'un seul facteur et à le rendre entièrement responsable du phénomène. Pourtant, une analyse approfondie montre qu'il y a toute une série de causes qui agissent tantôt de façon isolée, tantôt de façon synergique pour entraîner une chute du taux de fécondité. Ces facteurs, culturels, sociaux ou économiques, agissent à la fois sur les individus et sur la collectivité. Actuellement, presque tous ces éléments jouent dans le même sens : la baisse du taux de fécondité.

Parmi les principaux facteurs qui ont provoqué la baisse du taux de fécondité, citons :

- l'urbanisation croissante;
- la forte diminution de la mortalité infantile (on tendait autrefois à avoir plus d'enfants parce qu'on risquait d'en perdre);
- le passage d'une société de production à une société de consommation et de services;
- la diminution de l'influence du clergé sur les décisions familiales en matière de procréation;
- le taux de scolarisation de plus en plus élevé des femmes et leur participation accrue au marché du travail;
- la meilleure prévention des grossesses non désirées et le plus grand accès à l'avortement;
- le renforcement des valeurs individuelles :
- l'augmentation du coût des charges familiales et du niveau de revenu nécessaire pour y faire face;
- un monde du travail inadapté aux réalités familiales actuelles;
- la précarité des emplois disponibles pour les jeunes et l'instabilité économique qui en découle;
- l'inquiétude face à l'avenir (perspective d'une guerre nucléaire, de l'aggravation de la pollution, d'une récession économique, d'une séparation du couple, etc.).

Toutefois, il convient d'insister sur le fait que chacun des éléments présentés ci-dessus a une importance très relative et varie d'un individu à l'autre. Par contre, tous contribuent à abaisser le taux de fécondité. comme si ces facteurs engendraient des comportements qui deviendraient autant de normes de société auxquelles les individus semblent se conformer.

Tous les sondages récents indiquent que chez les jeunes adultes dont l'âge est le plus propice à la procréation, le désir d'enfanter est toujours présent : 41 % des 18 à 29 ans considèrent que le nombre idéal d'enfants est de trois et plus. Le principal frein à la venue d'enfants chez ces jeunes est lié — c'est du moins ce qu'ils affirment — aux obligations financières. La situation économique (chômage, précarité des emplois disponibles, faible revenu) y est certes pour quelque chose.

Chez les 30 à 40 ans, c'est l'importance accordée à la réalisation personnelle (carrière, loisirs) qui constitue le principal obstacle évoqué. C'est pourquoi, conscients de ces obstacles, de nombreux pays ont adopté des politiques familiales avec un volet nataliste.

Les politiques familiales

Aujourd'hui, il n'existe pratiquement aucune politique familiale exclusivement nataliste dans les pays occidentaux. L'exemple le plus éloquent auquel on peut se référer est celui de la France où la politique familiale comporte un volet nataliste. Dans les pays de l'Est, par contre, il existe plusieurs exemples de politiques natalistes dont la plupart sont de type volontaire à l'exception peut-être de la Roumanie où l'avortement demeure interdit. En Allemagne de l'Est, l'avortement a été libéralisé en 1972 sans que cela n'entraîne une chute importante de la natalité.

L'analyse des politiques natalistes des pays de l'Est est intéressante puisque celles-ci ont été adoptées au cours des années 1960 et 1970, ce qui permet une évaluation portant sur plusieurs années. Notons que la principale action de ces gouvernements socialistes tend vers un soutien économique accru aux parents, le plus souvent sous forme d'allocations familiales et de primes substantielles à la naissance.

Lors du congrès international sur la population qui s'est déroulé à Florence en 1985, deux communications ² ont porté sur l'influence des politiques natalistes. Les conclusions des auteurs sont d'ailleurs partagées par des collègues occidentaux ³. Ces analyses montrent que **l'introduction de mesures pronatalistes est généralement suivie d'une augmentation du taux de fécondité, parfois modeste, parfois importante, qui s'atténue progressivement au fil des ans.** Ainsi, plusieurs pays de l'Est introduisent périodiquement de nouvelles mesures ou encore renforcent celles qui existent au moment où le taux de fécondité recommence à chuter. L'exemple le plus frappant de ce phénomène est celui de la République démocratique allemande où l'introduction d'une importante série de mesures pronatalistes en 1975 a entraîné une remontée substantielle du taux de fécondité jusqu'en 1981. Ensuite, le taux de fécondité s'est mis à baisser lentement, sans toutefois atteindre le plancher record de 1975.

On doit aussi souligner le fait que certaines mesures gouvernementales peuvent malencontreusement annuler ou diminuer les effets recherchés par une politique nataliste, par exemple, une politique de l'habitation qui freinerait l'effet d'un programme visant à augmenter le nombre d'enfants de troisième rang. Par conséquent, pour que de telles mesures soient efficaces, il faudrait en évaluer les conséquences dans tous les secteurs de l'activité gouvernementale et en coordonner les effets avec le secteur privé de l'économie.

En outre, une politique nataliste doit respecter la pluralité des modes de vie de notre société et rendre disponible des ressources financières importantes. À titre d'exemple, le seul réseau de services de garde mis en place à Berlin-Ouest coûte 300 millions de dollars par année.

Au Québec, Georges Mathews 4 évoque un coût global d'environ un milliard de dollars par année pour l'établissement d'une politique

BODROVA, V. (1985), "Demographic policy-analysis and prospects: experience in demographic
policy in the field of fertility in european socialist countries", Congrès international de la population. Florence 1985, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, p. 391-401.

ANDORKA, R., VUCOVICH, G. (1985). The impact of population policy on fertility in Hungary, 1960-1980. Congrès international de la population, Florence 1985, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, p. 403-411.

FRINKING, G. (1985), « L'identification des politiques de soutien de la fécondité et méthodes d'évaluation de leurs effets », Congrès international de la population, Florence 1985, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, p. 379-389.

^{4.} MATHEWS, G. (1984), Le choc démographique, Montréal, Boréal Express, 204 p.

familiale. Dans son modèle théorique, Ekert ⁵ conclut qu'un soutien économique égal à celui que la France accorde aux parents permettrait de gagner environ 0,2 enfant par femme à l'indice synthétique de fécondité et qu'une couverture complète des charges familiales pourrait l'augmenter de 0,5 enfant par femme en âge de procréer. Au Québec, cela signifierait environ 35 000 naissances de plus par année et ferait alors grimper l'indice synthétique à environ deux enfants par femme en âge de procréer. Mais à quel prix?

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES **ET INTERPROVINCIALES**

Après la fécondité, les échanges migratoires représentent la seconde variable importante qui joue un rôle dans l'évolution de la population. Dans les contextes canadien et québécois, on distingue, d'une part, les échanges migratoires qui s'effectuent entre les provinces, et d'autre part, ceux qui se font avec les autres pays. La conjoncture économique et plus particulièrement la situation de l'emploi constituent des facteurs importants d'attraction ou de répulsion des migrants.

À l'échelle interprovinciale

Au niveau interprovincial, on se souvient que le boom pétrolier qui s'est produit en Alberta au début des années 1980 a attiré un nombre important de travailleurs des autres provinces. Par la suite, la chute des prix du pétrole combinée à une reprise économique particulièrement forte en Ontario a entraîné une émigration importante de travailleurs albertains vers l'Ontario. Au Québec, les facteurs culturels et linguistiques favorisent la rétention des travailleurs francophones qui ont tendance à émigrer en moins grand nombre que leurs concitoyens de langue anglaise. Un taux de scolarisation de plus en plus élevé pourrait cependant diminuer l'importance de ce facteur de rétention.

EKERT, O. (1987), « Les effets démographiques de différentes mesures de politique familiale », Population, vol. 1, p. 99-128.

EKERT, O. (1986), « Effets et limites des aides financières aux familles : une expérience et un modèle », Population, vol. 2, p. 327-348.

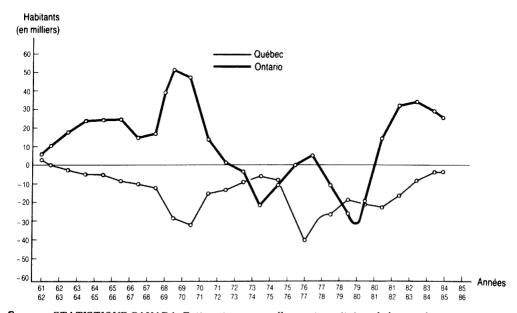
Les études portant sur les causes et les effets de la migration interprovinciale convergent toutes vers la même direction : les facteurs économiques et plus spécifiquement la quête d'emploi sont à l'origine de la plupart des changements migratoires.

Le Québec a été, plus souvent qu'à son tour, un lieu que l'on quitte plutôt qu'une terre d'accueil. Ses émigrants se recrutent majoritairement chez les anglophones et les allophones qui vont surtout en Ontario ou dans l'Ouest (Alberta, Colombie britannique).

Seule note optimiste au tableau, le solde migratoire interprovincial québécois s'améliore depuis 1981-1982, même s'il demeure encore légèrement négatif. De plus, l'hypothèse selon laquelle la majorité des personnes qui quittent le Québec s'établissent en Ontario est une demivérité car celle-ci subit, elle aussi, de très lourdes pertes au moment des récessions.

On peut voir également au graphique 3 que le solde migratoire du Québec et de l'Ontario s'améliore au même rythme que la prospérité économique qui a suivi la récession de 1981-1982. L'ampleur des migrations interprovinciales est assez imprévisible puisqu'un dévelop-

GRAPHIQUE 3 : Solde migratoire interprovincial annuel au Québec et en Ontario, 1961-1962 à 1985-1986



Source: STATISTIQUE CANADA. Estimations annuelles postcensitaires de la population.

pement économique important comme le boom pétrolier de l'Alberta en 1980-1981, par exemple, peut en modifier l'image. En fait, la migration interprovinciale est principalement attribuable à la mobilité d'un certain pourcentage de la main-d'œuvre qui cherche à améliorer son sort.

À l'échelle internationale

Au début des années 1960, la proportion d'immigrants venant au Canada qui s'établissaient au Québec s'élevait à près de 25 %; aujourd'hui, elle se situe à peine à 18 %. Depuis quelques années, le gouvernement du Québec déploie des efforts importants pour attirer des immigrants internationaux et les résultats commencent à se faire sentir.

Dans les faits, le solde migratoire du Québec se présente comme suit : après avoir été négatif depuis 1971, ce solde est devenu positif au cours des trois dernières années : 2 400 en 1985, 11 600 en 1986 et 13 000 en 1987. Il faut reconnaître, cependant, que ce succès va au compte de l'immigration internationale, car le solde migratoire interprovincial du Québec demeure négatif.

L'Ontario, quant à elle, a toujours reçu environ 50 % des immigrants du Canada, soit beaucoup plus que son poids démographique réel qui est de 36 %. Il est intéressant de noter, contrairement à ce que l'on croit, que cette province perd autant d'immigrants que le Québec, toute proportion gardée (tableau 5).

Depuis 1980, les immigrants qui viennent au Québec sont originaires, par ordre d'importance numérique, du Viêt-nam, d'Haïti et de la France. La hausse de l'immigration asiatique provient surtout, depuis 1979, du fait qu'un nombre important d'entre eux demandent le statut de réfugié.

Même si les normes du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration devenaient moins rigides, on aurait tort de croire qu'il serait facile d'attirer, d'intégrer et de conserver 25 % de tous les immigrants qui viennent au Canada tel que souhaité lors des discussions entourant l'Accord du lac Meech. On ne peut décider d'accueillir plus d'immigrants sans mettre en place des mécanismes d'intégration sociale et économique efficaces et aptes à les retenir au Québec.

Or, au plan culturel, le recensement de 1981 nous indique que presque deux fois plus d'immigrants allophones ont adopté la langue

TABLEAU 5 : Migration internationale et interprovinciale (Québec-Ontario)

Année -		Migration internationale			Migration interprovinciale	\$10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	Solde ne
censitaire *	immigration	émigration	solde net	entrées	sorties	solde net	total
Moyenne					***************************************		
1971-1976	25 494	16 417	+ 9 077	37 185	52 707	- 15 522	- 6 445
1976-1977	25 699	8 327	+17 372	28 867	55 233	- 26 366	- 8 994
1977-1978	16 877	10 557	+ 6 320	23 945	70 374	- 46 429	- 40 109
1978-1979	14 602	10 316	+ 4 286	25 524	56 408	- 30 884	- 26 598
1979-1980	23 255	8 047	+ 15 208	22 018	51 994	- 29 976	- 14 768
1980-1981	19 393	6 192	+ 13 201	22 905	45 746	- 22 841	- 9.640
Moyenne							
1976-1981	19 965	8 688	+ 11 277	24 652	55 951	- 31 299	- 20 022
1981-1982	23 499	6 892	+ 16 607	21 349	47 139	-25 790	- 9 183
1982-1983	19 239	8 324	+10915	20 881	45 559	- 24 678	- 13 763
1983-1984	15 412	7 966	+ 7446	23 031	40 448	-17417	- 9 971
1984-1985	12 936	7 703	+ 5 233	32 900	41 942	- 9 042	- 3 809
1985-1986	16 232	7 584	+ 8648	33 244	36 659	- 3415	+ 5 233
Moyenne							
1981-1986	17 464	7 694	+ 9770	26 281	42 349	- 16 068	- 6 298
Moyenne							
1971-1976	90 280	32 662	+57 618		-	- 7712	+ 49 906
1976-1977	63 826	24 882	+38 944	86 187	92 589	- 6 402	+32 542
1977-1978	52 168	27 842	+24 326	97 825	89 315	+ 8510	+32 836
1978-1979	40 188	29 319	+10 869	87 125	91 450	- 4 325	+ 6 544
1979-1980	62 842	24 795	+ 38 047	79 556	101 918	- 22 362	+ 15 685
1980-1981	55 129	20 902	+34 227	77 090	110 337	- 33 247	+ 980
Moyenne 1976-1981	54 831	25 548	+ 29 283	85 557	97 122	- 11 565	+ 17 718
1981-1982	57 884	20 921	+ 36 963	83 619	89 284	- 5 665	+31 298
1982-1983	46 806	23 232	+ 23 574	86 885	63 300	+23 585	+ 47 159
1983-1984	39 327	22 201	+17 126	89 002	52 602	+23 363	+53 526
1984-1985	39 036	22 801	+16 235	114 102	76 221	+36 400	
1984-1985	44 038	21 560	+ 16 233	109 561	75 705	+37 856	+54 116 +56 334
Moyenne 1981-1986	45 418	22 143	+ 23 275	96 634	71 422	+ 25 212	+ 48 487

^{*} Du 1^{er} juin d'une année au 31 mai de l'année suivante.

Source: STATISTIQUE CANADA, division de la démographie, section des estimations démographiques.

anglaise plutôt que le français. Selon ce recensement, les immigrants qui s'intègrent en plus grand nombre à la majorité francophone se recrutent parmi les Vietnamiens, les Espagnols, les Portugais et les Arabes

À ce propos, il faut se rappeler que rien ne force les immigrants allophones à adopter le français comme langue d'usage. La Loi 101 exige l'intégration des enfants des immigrants à l'école française mais laisse toute latitude aux parents de s'intégrer ou non à la majorité anglophone de ce continent, fût-elle minoritaire au Québec.

L'ADOPTION INTERNATIONALE

L'adoption internationale constitue une forme d'immigration qui ne connaît pas les mêmes difficultés d'intégration que l'immigration adulte, puisque les enfants accueillis par les familles francophones s'adaptent très vite au Québec français. Quant à savoir si ce mode d'adoption peut contribuer au redressement démographique du Québec, il ne faudrait pas s'illusionner.

L'adoption internationale constitue en effet un phénomène dont on commence à peine à percevoir toute la complexité. Au-delà des difficultés légales ou administratives se profile un problème d'ordre éthique. Adopter un enfant abandonné ou en détresse semble un geste hautement humanitaire; beaucoup de pays résistent cependant à l'idée de laisser partir leurs enfants. Lorsqu'ils cèdent, c'est à contrecœur. Les pays qui acceptent que certains de leurs enfants soient adoptés exigent souvent la garantie que ceux-ci seront bien traités. Certains pays vont même jusqu'à demander un suivi régulier de l'enfant jusqu'à sa majorité. Toutes ces mesures, bien légitimes toutefois, multiplient les étapes administratives et prolongent les délais.

Au Canada, c'est le Québec qui adopte le plus d'enfants par le mécanisme de l'adoption internationale. Durant l'année 1987, il en accueillait environ 150 tandis que le reste du Canada en accueillait à peine 300. Pourtant, en simplifiant les procédures d'adoption et en procédant à un recrutement continu, un pays comme la Suède accueille environ 1 200 enfants par an. Les efforts d'assouplissement des règles d'adoption mises en place dans ce pays montrent que le Québec pourrait devenir une terre plus ouverte à l'adoption internationale.

LE VIEILLISSEMENT

Des principaux facteurs responsables du vieillissement de la population, la réduction de la mortalité et la baisse de la natalité, c'est ce dernier qui contribue le plus à l'augmentation de l'âge médian des populations canadienne et québécoise.

Aujourd'hui encore, la population du Québec est l'une des plus jeunes du Canada et de l'Occident. Certains pays comme la République fédérale d'Allemagne et la Suède comptent aujourd'hui la proportion de personnes âgées que le Québec devrait connaître en l'an 2010 (tableau 6). Cependant, au cours des prochaines décennies, le vieillissement de la population du Québec pourrait se faire beaucoup plus rapidement qu'ailleurs car le remplacement naturel des générations sera hypothéqué par la chute du taux de fécondité.

TABLEAU 6 : Proportion que représente la population âgée dans la population totale des provinces canadiennes, des régions américaines et de quelques pays européens vers 1981

Pays	65 ans et plus	75 ans et plus	Pays	65 ans et plus	75 ans et plus
	9,	6		0,	6
CANADA	9,7	3,6	ÉTATS-UNIS	11,3	4,4
Terre-Neuve	7,7	2,7	Région Nord-Est	12,4	4,9
Île du Prince-Édouard	12,1	5,1	Maine	12,5	5,2
Nouvelle-Écosse	10,9	4,1	New Hampshire	11,2	4,5
Nouveau-Brunswick	10,2	3,9	Vermont	11,4	4,7
Québec	8,8	3,1	Massachusetts	12,7	5,3
Ontario	10,0	3,8	Rhode Island	13,4	5,4
Manitoba	11,9	4,7	Connecticut	11,7	4,7
Saskatchewan	12,1	4,8	New York	12,3	4,9
Alberta	7,3	2,8	New Jersey	11,7	4,5
Colombie britannique	10,9	4,1	Pennsylvania	12,9	4,9
·			Région Centre-Nord	11,4	4,6
PAYS-BAS	11,5	4,5	Région Sud	11,3	4,2
ITALIE	13,5	4,9	Région Ouest	10,0	3,8
FRANCE	13,9	5,9	Floride	17,6	
DANEMARK RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE	14,5	5,7			
D'ALL.	15,6	5,7			
SUÈDE	16,4	6,5			

Source: STATISTIQUE CANADA, 1985, p. 109.

US BUREAU OF THE CENSUS. 1982, p. 28-29.

CONSEIL DE L'EUROPE, 1981.

La proportion croissante de personnes âgées soulève de plus en plus d'inquiétudes en raison de la rapidité de l'évolution de ce phénomène et de ses conséquences sur le revenu disponible de la population active. Au Québec, au recensement de 1986, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus était de 9,97 % et celle des 60 ans et plus, de 14,3 %. Cette même année, la République fédérale d'Allemagne s'alarmait devant un pourcentage de 20,5 % de personnes de 60 ans et plus!

Mais la plus importante donnée de l'évolution démographique récente du Québec, c'est la grande rapidité avec laquelle les groupes d'âge se modifient (tableau 7). Les prévisions sont devenues difficiles bien que l'on sache avec suffisamment de certitude que c'est surtout vers les années 2010 et 2020 que les effets du vieillissement sur les rapports de dépendances économique et démographique se feront sentir.

D'ici là, cependant, les progrès technologiques ainsi que l'amélioration des habitudes et des conditions de vie chez les personnes âgées permettent de croire qu'on assistera à un gonflement du quatrième âge. Les personnes de 75 ans et plus, surtout des femmes, représentaient 3,8 % de la population en 1986. Selon une étude de Georges Mathews 6 , ce groupe passerait à 5,2 % en 1996 puis à 7,1 % en 2006. À ce moment, les personnes de 75 ans et plus formeront près de la moitié de celles âgées de 65 ans et plus. Ces modifications à la structure d'âge entraı̂neront des conséquences nombreuses sur les plans socioéconomique et culturel. Il faut donc s'y préparer. Dès maintenant.

En résumé, la position démographique du Québec au sein de l'ensemble canadien s'affaiblit continuellement, passant de 30 % au début du siècle à 25,8 % en 1986. Le problème québécois provient surtout de l'accélération du mouvement : il a fallu 70 ans, de 1901 à 1971, pour glisser de deux points, et 15 ans, de 1971 à 1986, pour perdre deux autres points. Toutes choses étant égales, il est facile de prévoir que cette chute pourrait se poursuivre car la fécondité et l'immigration sont plus faibles au Québec qu'ailleurs au Canada et surtout en Ontario.

Capital pour la survie même du Québec, ce problème en dissimule d'autres, tout aussi importants. Il s'agit du phénomène des migrations intérieures et de leurs conséquences sur la structure d'âge de la population et sur l'aménagement du territoire. Ces questions feront l'objet du chapitre 2.

MATHEWS, G. (1988), Le vieillissement démographique et son impact sur la situation des personnes âgées et les services qui leur sont offerts, Québec, INRS-Urbanisation.

TABLEAU 7: La population du Québec par groupe d'âge, 1971-1986

	0 à 4	5 a 9	10 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à * 54	55 à 59	60 à 64	65 et plus	Ensemble du Québec
1971	480 425	607 930	696 040	618 875	551 565	481 170	376 015	360 975	358 465	337 310	284 390	248 795	210 880	412 920	6 027 760
1976	442 600	485 095	621 775	666 100	598 245	555 030	474 215	374 660	353 975	349 005	327 520	268 780	234 100	481 980	6 231 605
1981	473 280	441 550	481 345	620 145	643 815	588 925	548 235	461 465	366 025	342 605	339 245	311 170	251 425	568 990	6 438 090
1986	431 910	470 310	438 825	475 505	585 430	620 675	577 040	533 425	449 745	354 430	331 170	323 050	290 320	650 630	6 532 460

Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES. Compilation effectuée à partir des recensements quinquennaux.

Les migrations intérieures

histoire de l'occupation du territoire québécois a été marquée par des migrations massives et nombreuses. Un grand nombre de Beaucerons, par exemple, peuvent raconter l'histoire de l'oncle, de la tante ou du cousin des « États » qui a émigré en Nouvelle-Angleterre, vers la fin du siècle dernier. D'autres époques connurent des migrations vers de nouveaux espaces comme le Saguenay — Lac-Saint-Jean, l'Abitibi et plus récemment, la Côte-Nord. À chaque fois, les raisons qui poussent les travailleurs et les travailleuses à émigrer vers d'autres horizons sont nombreuses et variées. Parfois c'est une économie agricole qui ne peut accueillir tous ses fils, d'autres fois c'est une crise économique.

Les débuts du mouvement migratoire que nous connaissons encore aujourd'hui remontent à près de 50 ans et coïncident à peu près avec les débuts de la Seconde Guerre mondiale. La conscription du début des années 1940 a, en effet, forcé le déplacement géographique d'une certaine partie de la population en âge d'aller sous les drapeaux.

Plus tard, avec le retour des armées, la plupart de ces ex-soldats se fixèrent dans les centres urbains où se trouvait déjà, d'ailleurs, une importante main-d'œuvre féminine venue faire tourner les usines de guerre. La réinsertion sociale des personnes que l'effort de guerre avait déracinées de leur milieu d'origine a causé, pendant plusieurs années, des bouleversements démographiques, sociaux, économiques, administratifs et même politiques.

Quoi qu'il en soit, la stabilisation de ces personnes dans les centres urbains semble avoir marqué, avec l'industrialisation et la tertiarisation de l'économie, le début d'une période de mouvements de population qui n'a cessé de se poursuivre depuis dans chaque partie du territoire.

LES ÉCARTS ET LES MOYENNES 1

Les statistiques démographiques nous fournissent des renseignements précieux sur les mouvements de population : augmentation ou diminution globale, migrations interprovinciales, émigration et immigration, naissances et décès, adoptions, etc. Mais les statistiques peuvent induire en erreur, surtout si on n'en retient que les données globales ou agrégées.

En effet, les statistiques présentent le plus souvent une vision « moyenne » de la réalité. Ce faisant, elles oblitèrent une partie importante de cette dernière qui ne peut apparaître qu'à l'observation des écarts entre des groupes d'individus à une échelle plus fine.

Ainsi, le taux de chômage du Saguenay — Lac-Saint-Jean pourrait bien n'être que la moyenne de la moyenne de celui qu'on enregistre dans les municipalités régionales de comté et les municipalités de cette région. C'est pourquoi les données qui vont suivre ont été recensées sur la base géographique suivante : les municipalités en milieu rural, et les paroisses en milieu urbain. Ces deux entités seront désignées par un terme unique : la communauté.

LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES INTERNES

Au-delà de l'évolution globale de la population du Québec qui s'est accrue de 6,8 % entre 1971 et 1981 et de 1,5 % entre 1981 et 1986, il est intéressant de savoir où sont localisées les communautés (municipalités et paroisses urbaines) où l'on a enregistré une augmentation ou une diminution de la population durant ces périodes, et bien plus intéressant encore, connaître, dans chaque communauté, les groupes d'individus en augmentation démographique, ceux qui sont en déclin et ceux qui maintiennent leur poids relatif dans la communauté.

Ainsi, par exemple, pendant que la population totale du Québec augmentait de 6,8 % entre 1971 et 1981, le nombre d'enfants de 0 à 14

^{1.} Ces données ont été compilées à l'aide du système J-36 disponible au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et au Conseil des affaires sociales. Il s'agit de données classées par secteur de dénombrement des recensements de 1971, 1976, 1981 qui tiennent compte des changements des limites territoriales de toutes les municipalités du Québec durant cette période. Ainsi, les données de recensement de 1971 et 1976 ont été ajustées sur la base des limites territoriales des municipalités de 1981. Les grands centres urbains comme Montréal et Québec ont été subdivisés en limites territoriales correspondant aux « régions de tri d'acheminement » du ministère des Postes. Cette délimitation territoriale correspond au concept de paroisses urbaines où se trouve, la plupart du temps, un bureau de poste.

ans **diminuait**, lui, de 21 % durant la même période. Les communautés dont la population augmentait n'en perdaient que 1 % alors que les communautés dont la population diminuait voyaient fondre le nombre d'enfants de ce groupe d'âge de 43 %. Durant la même période, la population âgée entre 15 et 64 ans augmentait de 49 % dans les communautés en croissance démographique et diminuait de 9,5 % dans les communautés en décroissance démographique.

Si on pouvait réunir, en un seul groupe, toutes les communautés qui ont connu une baisse de population entre 1971 et 1981, on obtiendrait un total assez imposant. Ces communautés représentaient 53,5 % de la population totale en 1971, 47,1 % en 1976 et 42,1 % en 1981

En chiffres absolus, cela signifie que les communautés en décroissance démographique passaient de 3 225 940 personnes en 1971 à 2 940 540 en 1976 et à 2 709 840 personnes en 1981. Pendant ce temps, les communautés en augmentation démographique passaient de 2 801 975 personnes en 1971 à 3 293 955 en 1976 et à 3 728 250 personnes en 1981. Il s'agit donc d'une chute de 16 % pour les communautés en diminution démographique et d'une augmentation de 33 % pour celles en croissance démographique. Le tout en dix ans seulement (tableau 8).

On pourrait croire qu'il s'agit là d'une vue de l'esprit et que le pays réel ne se présente pas d'une façon aussi dichotomique : les communautés en croissance démographique d'un côté et celles en décroissance démographique, de l'autre. On pourrait aussi affirmer qu'il s'agit d'un mouvement normal d'urbanisation résultant de la tertiarisation de l'économie, de l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, du taux de scolarisation de plus en plus élevé des jeunes, de la réduction de la taille des familles et de bien d'autres facteurs encore. On aurait raison.

Il serait également vrai d'affirmer que certaines municipalités rurales ou paroisses urbaines, en raison de leur site géographique, conserveront une position privilégiée, même si elles voient diminuer le nombre de leurs habitants; c'est le cas, par exemple, de Sillery ou d'Outremont. De même, il ne faudrait pas oublier que certaines communautés vivant d'une économie monoindustrielle (basée sur l'amiante ou le fer, par exemple), peuvent être victimes d'une conjoncture économique défavorable.

Dans les faits, les études du Conseil montrent qu'une majorité des municipalités rurales et plusieurs quartiers urbains ont connu une diminution de population entre 1971 et 1981.

Il convient donc de s'interroger sur la rapidité, l'ampleur et les conséquences de ces mouvements de population qui touchent l'ensemble du territoire du Québec, et surtout, bien connaître les groupes qui émigrent et ceux qui restent.

TABLEAU 8 : Tableau comparatif des groupes d'âge, 1971, 1976, 1981, pour les communautés en augmentation et en diminution de population

***************************************	Popu	lation 0-1	4 ans	Popu	lation 15-0	64 ans	Popula	tion 65 a	ns et +	Poj	oulation to	tale
	1971	1976	1981	1971	1976	1981	1971	1976	1981	1971	1976	1981
Communautés en diminution de population entre 1971 et 1981	859 395	629 875	482 425	2 109 775	2 024 895	1 908 825	257 950	206 735	318 635	3 225 940	2 940 540	2 709 840
Communautés en augmentation de population entre 1971 et 1981	926 080	920 840	913 750	1 719 720	2 178 295	2 564 230	154 995	195 325	250 355	2 801 975	3 293 900	3 728 250
Population totale du Québec	1 785 475	1 550 715	1 395 175	3 829 495	4 203 190	4 473 055	412 945	402 060	568 990	6 027 915	6 234 495	6 438 090

Variations procentuelles [(Pn / Pn - 1) - 1] x 100

	() — 14 an	s	1	5 — 64 ar	าร	6	5 ans et	+	Pop	ulation to	tale
Période	71-76 %	76-81 %	71-81 %									
Communautés* en diminution démographique**	- 26	- 23	-43	- 4	- 5.7	~ 9.5	+11	+11	+ 24	- 9	- 8	- 16
Communautés en croissance démographique 2	- 0,6	- 0.7	1,4	+26	+18	+ 49	+26	+28	+62	+ 17,5	+ 13,2	+33
Population totale du Québec*** = 1 + 2	- 13	- 10	-21	+ 9,7	+ 6,4	+ 16.8	+17	+18	+37	+ 3,4	+ 3,2	+6.8

^{• «} Communauté » : la plus petite unité délimitée géographiquement, habitée par une population résidente, et dotée d'une organisation sociale quelconque soit : l'ensemble des villes, des villages (constitués ou non), des réserves indiennes et des paroisses dans les grandes villes (c'est-à-dire dans les régions métropolitaines); voir • • • •

^{••} Les communautés en « diminution » : communautés dont la population résidente a diminué d'au moins une personne entre 1971 et 1981, alors que la population du Québec a augmenté de 6.8 % au cours de la même période = >P₈₁ - P₇₁ < 0.

^{***} La population totale du Québec est égale à la somme de la population des communautés en « croissance » et en » diminution ».

LES CONSÉQUENCES SUR LA STRUCTURE D'ÂGE DES COMMUNAUTÉS

La première question qui se pose concerne évidemment les conséquences du déclin ou de la croissance démographique sur la structure d'âge des communautés. De fait, tous les groupes sont touchés : enfants, adultes et personnes âgées.

Les jeunes de 0 à 14 ans

La diminution globale du groupe des jeunes de 0 à 14 ans au Québec a été de 21 % entre 1971 et 1981, diminution largement attribuable, on l'a vu, à la chute de la natalité.

Il est intéressant de constater que la baisse n'est pas identique dans tous les sous-groupes. La population des groupes d'enfants de 5 à 9 ans et de 10 à 14 ans a chuté de 607 930 à 441 550 entre 1971 et 1981 pour les premiers et de 696 040 à 481 550 pour les seconds.

Par contre, chez les enfants de 0 à 4 ans, la chute est moins prononcée car elle est compensée par le nombre de parents issus du babyboom qui s'accroît sans cesse durant cette période. Cette compensation est cependant temporaire. Preuve en est que la relative stabilité de la population de 0 à 4 ans durant la période de 1971 à 1981 commence à s'effriter à la période suivante : on passe de 480 425 à 473 280 de 1971 à 1981 et à 431 910 en 1986. L'accroissement du nombre de parents n'arrive plus à compenser la chute du nombre de naissances.

Cette diminution du nombre de jeunes ne se fait pas sentir de la même façon sur l'ensemble du territoire. Dans les communautés en diminution démographique, la baisse observée est de 43 %, soit de 859 395 à 482 425, alors que celle des communautés en développement n'aura été que de 1,4 %, soit de 926 080 à 913 750. Un peu comme si, en dix ans, un jeune sur deux âgé de 0 à 14 ans n'était pas né dans ces communautés en diminution démographique ou en était parti alors que le nombre de ces jeunes demeurait à peu près stable dans les communautés en développement.

Les personnes de 15 à 64 ans

Les femmes et les hommes de 15 à 64 ans qui constituent l'essentiel de la population active et des parents potentiels ou réels forment un groupe dont le nombre a augmenté de 16,8 % dans la population québécoise entre 1971 et 1981. Pourtant, c'est dans une proportion de 9,5 %, soit de 2 109 775 à 1 901 825, qu'ils ont quitté les communautés en diminution démographique alors qu'ils ont augmenté de 49 % dans les communautés en croissance, soit de 1 719 720 à 2 564 230.

Les personnes de 65 ans et plus

À l'échelle du Québec, le groupe des personnes de 65 ans et plus passe de 6,8 % à 8 % de la population totale entre 1971 et 1981 (et à 9,97 % en 1986, selon les données récentes du dernier recensement).

Dans les communautés en augmentation démographique, en dépit d'un accroissement de 62 % du nombre des personnes âgées, leur poids relatif dans la population globale de ces communautés reste sensiblement le même, passant de 6 % en 1971 à 6,7 % en 1981. La croissance rapide du nombre de personnes âgées dans ces communautés n'entraîne pas un vieillissement global de ces populations qui comprennent de larges cohortes de plus jeunes.

Par contre, dans les communautés en diminution démographique, le pourcentage des personnes âgées est passé de 8 % en 1971 à 10 % en 1976 et à 12 % de la population totale de ces communautés en 1981. Cette hausse provient, en partie, d'un accroissement de 24 % du nombre de personnes de 65 ans et plus.

Ne nous y trompons pas, cependant. Cette croissance de 8 % à 12 % du nombre de personnes âgées dans les communautés en diminution démographique, entre 1971 et 1981, ne s'explique pas seulement par le gonflement d'une population vieillissante venant s'ajouter, au fil des ans, au groupe de ceux qui ont déjà franchi le cap des 65 ans. Cette croissance ne s'explique pas non plus uniquement par l'attrait de ces communautés auprès des personnes âgées.

L'explication provient surtout de la diminution, dans ces communautés, du nombre de jeunes de 0 à 14 ans et du départ d'adultes de 15 à 64 ans qui laissent derrière eux les personnes vieillissantes, moins mobiles et peu désireuses d'abandonner les repères familiers de toute une vie.

En résumé, cette analyse des bilans migratoires, sur une période de dix ans, nous renvoie l'image de deux mondes, de deux communautés différentes selon leur structure d'âge.

D'une part, dans les communautés en diminution démographique, le nombre de jeunes glisse de 43 %, celui des adultes de 9,5 % et celui des personnes âgées s'accroît de 24 %. D'autre part,

les communautés en croissance démographique réussissent à maintenir à peu près constant le nombre de leurs jeunes, mais voient le nombre de leurs adultes grimper de 49 % et celui de leurs personnes âgées croître plus rapidement encore, soit de 62 %.

La pyramide des âges

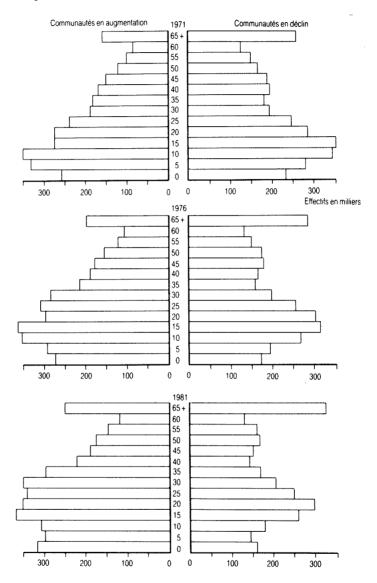
On peut se représenter ces modifications dans la structure de la population en comparant la pyramide des âges pour les années 1971, 1976 et 1981. Un simple coup d'œil fait bien ressortir la différence entre les deux types de communautés. Une population jeune se caractérise par une pyramide où les jeunes sont, à la base, proportionnellement plus nombreux que les adultes et ceux-ci, plus nombreux que les personnes âgées qui se retrouvent au sommet.

Dans une population vieillissante, la pyramide se transforme : les enfants de 0 à 14 ans sont moins nombreux que les adultes et ceux-ci moins nombreux que les personnes âgées qui se retrouvent au sommet (graphique 4).

En 1981, 65,5 % de tous les jeunes de 0 à 14 ans du Québec étaient concentrés dans les parties du territoire qui sont en croissance démographique. À l'autre bout de la structure d'âge, on constate que 56 % de toutes les personnes âgées de 65 ans et plus vivaient dans des communautés en déclin démographique. Si la tendance devait se poursuivre, les enfants et les personnes âgées se partageront le territoire québécois un peu comme deux solitudes. Dans l'une, la présence des jeunes sera de plus en plus clairsemée et la densité de personnes âgées de plus en plus importante. Dans l'autre, c'est l'inverse qui se produira malgré le fait que le pourcentage de personnes âgées y croît plus rapidement que dans la première. Aussi, paraît-il justifié d'affirmer que les communautés en diminution de population subissent beaucoup plus que les autres les effets du vieillissement.

Et pourtant, il serait faux de croire — c'est peut-être la dernière illusion heureuse qu'on entretient sur le sujet — que le déclin démographique est pour plus tard, qu'il est possible d'y résister jusqu'à la dernière extrémité dans le temps, peut-être jusqu'à l'an 2000. Il serait également faux de croire, sur la foi de données statistiques agrégées qui donnent un pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus de 8,8 % en 1981, que le Québec est encore jeune comparativement à certains pays d'Europe comme la Suède qui compte 16,4 % de personnes âgées. Le Québec est encore jeune, certes, mais pas partout au même degré. Déjà, en 1981, dans les communautés en diminution démographique, le pourcentage de personnes âgées s'élevait à 12 %. Ces communautés

GRAPHIQUE 4 : Population totale du Québec



Note : La comparaison des pyramides des âges entre les communautés en déclin et les communautés en augmentation démographique fait voir la différence considérable entre les trois périodes de référence.

atteignaient déjà, en 1981, le pourcentage de personnes âgées prévu dans l'ensemble du Québec pour l'an 2000.

Au cours de la période étudiée, soit de 1971 à 1981, les modifications de la structure d'âge apparaissent beaucoup plus comme le résultat du brassage démographique causé par les migrations de certains groupes de population d'une région à l'autre, d'une ville à l'autre, que comme le résultat de la dénatalité.

LES FAITS ET LES TENDANCES

En l'espace de 10 ans, le Québec a été le théâtre de migrations importantes qui ont marqué son évolution démographique. Les faits bruts sont accablants. Les tendances le sont-elles autant? Observons-les à la lumière d'une autre méthode d'analyse des bilans migratoires.

Bien connue des démographes, cette méthode consiste à suivre les cohortes ² plutôt que de comparer les groupes d'âge ³. Ainsi, prenons l'exemple de la MRC Les Basques — dont le chef-lieu est Trois-Pistoles — où le groupe d'âge de 25 à 29 ans passait de 710 personnes en 1971 à 850 en 1976 puis à 995 en 1981. Selon cette manière de voir, la population de ce groupe d'âge a augmenté de 285 personnes, soit de 40 % en dix ans.

Il existe cependant une autre lecture de cette réalité (tableau 9). La cohorte des 15 à 19 ans comptait 1 760 personnes en 1971; cette même cohorte, âgée de 20 à 24 ans en 1976, comptait 1 090 personnes alors qu'en 1981, âgée de 25 à 29 ans, elle n'en comptait plus que 995. On constate que les 1 760 personnes âgées de 15 à 19 ans qui habitaient la MRC Les Basques en 1971 ne sont plus, en fait, que 995 dix ans plus tard. C'est plutôt une diminution de 765 personnes, soit 43 %, que cette cohorte enregistre sur cette période. Cette méthode d'analyse permet de mesurer les tendances des mouvements démographiques et d'en estimer les gains et les pertes possibles (tableau 9).

En démographie, le terme « cohorte » désigne un ensemble d'individus ayant vécu un événement semblable pendant la même période.

En démographie, l'expression « groupe d'age » désigne l'ensemble des individus dont l'age est compris entre deux limites.

TABLEAU 9 : Évolution des cohortes d'âge

LA MRC LES BASQUES (DISTRICT DE CLSC TROIS-PISTOLES)

	0 - 4	5-9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 et +	TOTAL
1971	905	1 305	1 950	1 760	1 265	710	640	590	680	725	675	620	500	1 205	13 465
1976	785	870	1 405	1 580	1 090	850	670	565	570	620	680	640	565	1 365	12 205
1981	910	805	865	1 280	1 110	995	810	675	560	565	600	645	610	1 500	11 910
	anation des (71 - 1981 (er		-4,4	- 1,9	- 43,0	-43,4	- 36,0	- 4.9	-12,5	-4,2	- 11,7	-11,0	-9,6		

Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES.

À l'échelle du Québec

Pour l'ensemble du Québec, de 1971 à 1981, la plupart des cohortes d'âge subissent une diminution légère (tableau 10). Il en va tout autrement dans les communautés en diminution démographique où les pertes s'élèvent à environ 30 % dans les quatre cohortes situées entre 15-19 ans et 30-34 ans en 1971 devenues, dix ans plus tard, les 25-29 ans à 40-44 ans. Dans les autres cohortes, le même mouvement s'observe mais avec moins d'amplitude. En outre, l'analyse révèle certaines distinctions entre les milieux ruraux et urbains.

LE MILIEU URBAIN

En ce qui concerne le volume de population, le phénomène des communautés en diminution démographique s'observe avant tout en milieu urbain. En effet, plus de la moitié de la population du Québec qui habitait une telle communauté en 1981 se retrouvait soit sur l'île de Montréal et à Laval, soit dans la ville de Québec. Des 2 028 457 personnes qui résidaient sur l'île de Montréal en 1981, 68 % vivaient dans des quartiers en décroissance démographique alors que dans la ville de Québec, ces quartiers réunissaient 67 % d'une population totale de 152 812 personnes.

L'analyse des bilans migratoires dans chacune de ces deux villes révèle une chute importante dans chacune des cohortes d'âge et principalement dans celles qui regroupaient en 1971 les personnes âgées

TABLEAU 10 : Évolution des cohortes d'âge

COMPARAISON ENTRE LE QUÉBEC ET LES COMMUNAUTÉS EN DIMINUTION DÉMOGRAPHIQUE LE QUÉBEC

	0-4	5 · 9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 · 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 et +	TOTAL
1971	480 425	607 930	696 040	618 875	551 565	481 170	376 015	360 975	358 465	337 310	284 390	248 795	210 880	412 920	6 025 570
															6 231 605
1981	473 280	441 550	481 345	620 145	643 815	588 925	548 235	461 465	366 025	342 605	339 245	311 170	251 425	588 990	6 438 090
	mation des co 11 - 1981 (en 9		+0,2	+ 2,0	-7.5	- 4.8	-0.6	-4.1	-2,6	-5,1	- 5,3	-7.7	-11,6		

L'ENSEMBLE DES COMMUNAUTÉS EN DIMINUTION DÉMOGRAPHIQUE AU QUÉBEC.

	0 - 4	5-9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 · 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 et +	TOTAL
1971	230 280 2	81 550	348 735	355 620	287 333	249 365	193 460	184 250	196 745	192 775	169 515	154 875	130 310	258 340	3 234 090
	<u> </u>	\													2 947 830
1981	157 160 1	147 045	177 025	234 415	292 930	244 600	201 295	165 850	145 485	131 675	164 065	160 280]133 900	319 145	2 714 870
	ariation des coh 71 - 1981 (en %	1	+ 23,1	-9,6	- 16,0	-31,2	-30,0	-33,5	-25,5	- 17,6	- 16,6	- 16,8	- 20,9		

Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES.

de 15 à 34 ans devenues, en 1981, les cohortes de 25 à 44 ans. Ici, les pertes sont considérables. Par exemple, le nombre de personnes âgées de 25 à 29 ans en 1971 dans les quartiers en diminution démographique de la ville de Québec et qui étaient âgées de 35 à 39 ans en 1981, subit une réduction de 52 % durant cette période.

Les conséquences de l'exode des groupes en âge de se reproduire sont considérables pour le nombre des jeunes enfants de 0 à 4 ans dans ces communautés. En effet, à l'échelle du Québec, le groupe des enfants de 0 à 4 ans connaît une très faible diminution, passant de 480 425 en 1971 à 473 280 en 1981. Par contre, dans les quartiers en diminution démographique de Montréal, ce groupe connaît une chute de 38,7 % passant de 113 480 enfants en 1971 à 69 495 en 1981. Pendant ce temps, à Québec, le nombre d'enfants de ce groupe d'âge vivant dans les quartiers en déclin démographique passe de 7 835 à 3 995, soit une diminution de 49 % (tableau 11).

TABLEAU 11 : Évolution des cohortes d'âge

LES COMMUNAUTÉS EN DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE EN MILIEU URBAIN DANS LA VILLE DE QUÉBEC ET DANS LA RÉGIÓN DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

LES COMMUNAUTÉS EN DIMINUTION DANS LA VILLE DE QUÉBEC

		T													
	0-4	5-9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 et +	TOTAL
1971	7 835	8 850	12 105	15 615	13 595	11 740	7 910	7 285	8 190	8 660	8 435	7 875	6 715	13 470	138 330
1976	5 263	5 720	8 185	11 555	14 090	11 015	7 515	5 875	6 145	7 160	7 890	7 420	6 800	14 335	118 890
1981	3 995	3 905	4 985	8 270	12 315	10 480	7 240	5 580	5 070	5 555	6 710	6 990	6 355	15 165	102 455
	riation des c 1 - 1981 (en		-36,3	-6,5	+1.7	- 32,8	- 46,7	- 52.4	- 35,9	- 23.7	- 18,0	- 19,2	-24,6		

^{*} Plus précisément le DSC de l'hôpital Saint-Sacrement, incluant la ville de Quèbec, plus le secteur « Les Saules »,

LES COMMUNAUTÉS EN DIMINUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LA RÉGION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

	0-4	5-9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 · 54	55 - 59	60 - 64	65 et +	TOTAL
1971	113 480	134 265	154 520	171 205	151 780	138 765	108 705	102 570	110 065	108 990	94 915	89 760	74 865	147 105	1 700 360
														161 880	1 527 030
1981	69 495	64 785	80 555	116 155	148 855	126 625	104 225	84 190	76 455	81 690	89 045	87 440	72 515	178 120	1 380 195
	riation des co 1 - 1981 (en		-29,0	- 13,4	- 3,6	- 26,2	-31,3	- 39.3	- 29.6	- 20.3	- 19,1	- 19,7	- 23,6		

Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES.

LE MILIEU RURAL

Le milieu rural est caractérisé par une population à densité très faible occupant une portion considérable du territoire. Comme en milieu urbain, les cohortes évoluent suivant un profil particulier.

Tout d'abord, le pourcentage le plus élevé de diminution de population, diminution qui se remarquait surtout dans quatre cohortes en milieu urbain, se concentre sur trois cohortes en milieu rural. Ce sont les cohortes dont les effectifs sont âgés de 15 à 34 ans, en 1971, en milieu urbain, qui portaient le poids de la diminution démographique alors qu'en milieu rural, ce sont les cohortes des 10 à 24 ans, à la même époque, qui connaissent les plus fortes diminutions.

Pour illustrer ce profil particulier aux milieux ruraux, nous aurons recours à deux exemples : la MRC Les Basques — Trois-Pistoles

(11 municipalités en diminution démographique regroupant 100 % de la population de la MRC) (tableau 9) et la MRC d'Abitibi-Ouest — La Sarre (21 municipalités en diminution qui regroupent 47 % de la population de la MRC) (tableau 12). Ces deux MRC, situées dans des régions différentes, constituent de bons témoins du phénomène des communautés en déclin démographique en milieu rural en 1981.

Les pertes de population se font principalement sentir dans les cohortes dont les effectifs sont âgés de 10 à 24 ans en 1971 et se comparent à l'ampleur du mouvement constaté dans les quartiers en diminution des centres-villes. En effet, dans les deux MRC Les Basques et Abitibi-Ouest, nous constatons des pertes qui vont jusqu'à 55 % dans certaines cohortes.

TABLEAU 12 : Les communautés en diminution démographique dans la MRC Abitibi-ouest

	0 - 4	5-9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 et +	TOTAL
1971	1 360	2 045	2 805	2 110	1 455	830	630	725	905	800	675	540	520	865	16 275
1976	1 080	1 215	1 845	1 920	1 125	850	700	530	575	675	650	485	415	760	12 820
l															
1981	1 180	1 080	1 210	1 890	1 250	1 050	860	670	540	535	600	610	435	815	12 435
	nation des co 71 - 1981 (en		-11,0	- 22,2	-55,4	-50,8	- 40,9	- 19,2	-14,2	- 26,2	- 33,7	- 23,7	- 35,5		

Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES.

En résumé, l'analyse des cohortes d'âge dans les communautés en diminution démographique tant dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains nous permet les constatations suivantes :

- 1. le phénomène se concentre autour de la migration des jeunes adultes qui forment le groupe des 15 à 34 ans;
- 2. l'exode de ces jeunes adultes commence environ cinq ans plus tôt dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains;
- 3. en quittant leur communauté, les jeunes adultes emportent avec eux leur potentiel de reproduction, accentuant ainsi la dénatalité dans ces milieux;
- 4. les conséquences de cet exode sur le nombre d'enfants de 0 à 4 ans commencent tout juste à se faire sentir en 1986 et devraient s'accentuer au cours des cinq ou dix prochaines années:
- 5. les cohortes de personnes âgées de 35 ans et plus en 1971 ne diminuent presque pas dans les communautés rurales.

Bref. l'exode de la population dans les communautés en diminution démographique ne se produit pas à tous les âges de la vie. Ce sont surtout les personnes les plus jeunes et les plus mobiles qui émigrent.

LES TERRITOIRES EN CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

L'analyse des bilans migratoires pour l'ensemble de la population du Québec entre 1971 et 1981 révèle que les communautés en croissance démographique se situent surtout dans la banlieue des villes. Pour illustrer ce phénomène et analyser les structures d'âge de la population de ces communautés en croissance démographique, nous retiendrons deux territoires : une région complète et une MRC. La première est située dans la région métropolitaine de Montréal et l'autre, en banlieue de Québec. Les caractéristiques des populations en croissance démographique correspondent toutes au profil de ces deux territoires.

Tout d'abord, la Montérégie. Cette région regroupait, en 1981, 1 058 895 personnes qui vivaient en grande majorité dans des communautés en augmentation démographique (tableau 13).

Sise en banlieue sud de la région du Montréal métropolitain, la population de la Montérégie s'accroît surtout dans les cohortes dont les effectifs diminuent dans la région du Montréal métropolitain.

Ce sont, en effet, les personnes âgées de 15 à 34 ans, en 1971, qui ont surtout fait croître la population de la Montérégie. Le même phénomène s'observe, d'ailleurs, dans la grande banlieue nord, pour la région Laurentides - Lanaudière.

À noter que le nombre d'enfants de 0 à 4 ans en Montérégie s'est accru de 20 %, passant de 71 100 en 1971 à 85 905 en 1981. Cet accroissement est vraisemblablement attribuable à un bilan migratoire favorable de la population en âge de se reproduire en provenance plus particulièrement de la région du Montréal métropolitain.

Il est intéressant de relever que la région du Montréal métropolitain, qui compte pour près du tiers de la population du Québec avec ses deux millions d'habitants, peut être comparée au plan sociodémographique à un centre-ville flanqué de ses deux banlieues : la Montérégie et Laurentides - Lanaudière. Cet ensemble urbain se comporte exactement comme les autres ensembles urbains du Québec tels Sherbrooke, Chicoutimi, Trois-Rivières ou Lac-Mégantic. Pendant que la population de la région du Montréal métropolitain diminuait globale-

TABLEAU 13 : Évolution des cohortes d'âge dans la région de la Montérégie

	0-4	5-9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 et +	TOTAL
1971	71 100	92 815	100 635	76 735	78 630	68 050	53 435	52 340	48 585	44 920	36 585	30 550	26 225	51 295	832 690
1976	76 085	83 180	101 045	101 470	84 735	88 415	82 700	62 990	54 890	50 665	45 555	36 575	30 935	62 265	961 205
1981	85 905	81 230	85 735	102 835	98 725	94 850	98 040	86 665	63 695	54 440	50 540	44 500	35 610	76 560	1 058 895
	Taux de variation des cohortes d'âge, 1971 - 1981 (en %)			+ 10,8	-1,9	+ 23,6	+24,6	+27,3	+ 19,2	+ 4,0	+ 4,0	-0,9	-2,6		

Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES.

ment de 7 % entre 1971 et 1981, celle de la Montérégie, au sud, augmentait de 26 % et au nord, celle de Laurentides — Lanaudière augmentait de 35 %.

L'autre territoire est la MRC Les Chutes-de-la-Chaudière, située en banlieue sud de Québec. Ce territoire contient neuf municipalités, toutes en croissance démographique depuis 1971. Cette MRC comptait 24 425 personnes en 1971, 34 390 en 1976 et 49 340 en 1981, soit une augmentation de 102 % en dix ans (tableau 14).

L'accroissement très spectaculaire de certaines cohortes (près de 230 % dans la cohorte des 15 à 19 ans, par exemple) pourrait provenir de l'effet combiné de la diminution démographique tant dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains. La population de cette

TABLEAU 14 : Évolution des cohortes d'âge dans la MRC les Chutes-de-la-Chaudière (district de CLSC Charny)

	0-4	5-9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 et +	TOTAL
1971	2 195	3 000	2 395	1 785	2 925	2 360	1 470	1 360	1 295	1 155	1 110	930	780	1 485	24 425
1976	3 930	3 030	3 065	2 870	3 025	4 350	3 720	2 105	1 535	1 450	1 275	1 180	955	1 890	34 390
1981	6 115	4 820	3 445	3 305	3710	5 875	6 790	4 610	2 380	1 680	1 600	1 375	1 240	2 390	49 340
Taux de variation des cohortes d'âge, 1971 - 1981 (en %)		+ 56,9	+ 10,1	+54,9	+229,1	+ 132,1	+95,3	+61,9	+23,5	+ 23,5	+19,0	+11,7			

MRC s'accroît à la fois dans les cohortes où les milieux ruraux en diminution démographique subissent les pertes les plus considérables (les cohortes âgées de 10-14 ans à 20-24 ans en 1971) et également dans celles où le centre-ville de Québec subit ses pertes les plus importantes (les cohortes âgées de 15-19 ans à 30-34 ans en 1971).

Autre constatation intéressante : alors que le Québec tout entier déplore une chute alarmante de son indice synthétique de fécondité, on observe, dans ces territoires en augmentation de population, une croissance substantielle dans le groupe des 0 à 4 ans. Dans la MRC Les Chutes-de-la-Chaudière, la population du groupe des 0 à 4 ans passe de 2 195 en 1971 à 6 115 en 1981, soit une augmentation de 178 %.

En somme, les bilans migratoires observés dans l'ensemble du Québec confirment une spécialisation du territoire habité. Tout indique que ce sont les banlieues qui profitent le plus de l'effet conjugué des pertes de population des milieux ruraux et des centres-villes. Ces migrations produisent une forme d'aménagement en « trou de beigne » : le centre-ville est en diminution démographique, la banlieue est en augmentation et derrière ces banlieues, on trouve des municipalités rurales en diminution. L'illustration de cette forme d'aménagement en cercles concentriques ou en « trou de beigne » s'observe dans la plupart des villes du Québec, de Mont-Joli à Montréal en passant par Rouyn ou Québec (carte 1).

LES TENDANCES DE 1986 4

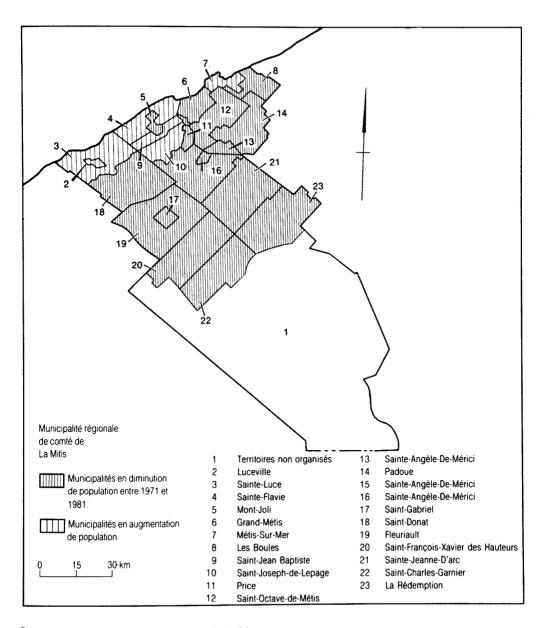
Le brassage démographique observé entre 1971 et 1981 indique un réaménagement du territoire habité. Nous tenterons de vérifier si cette tendance se poursuit entre 1981 et 1986, d'abord au niveau de l'ensemble du territoire, ensuite au niveau d'un sous-ensemble de 25 MRC comprenant des villes et des municipalités, puis en observant la région urbaine du Montréal métropolitain et enfin, une MRC choisie au hasard parmi le sous-ensemble des 25.

À l'échelle du Québec

Entre 1981 et 1986, la tendance à l'urbanisation s'est poursuivie. Très peu de municipalités dont la population avait diminué entre 1971

^{4.} Observations provenant des données du recensement de 1986.

CARTE 1 : Aménagement en « trou de beigne »



et 1981 ont réussi à renverser la tendance entre 1981 et 1986. Et quand cela s'est produit, ce fut plutôt conjoncturel. Par exemple, le contrat du métro de New York attribué à l'usine Bombardier de La Pocatière a provoqué l'augmentation de la population de Saint-Pacôme sise à quelques kilomètres de là. Mais cette municipalité fait exception. La règle est plutôt l'inverse. Plusieurs localités situées près de la frontière américaine, des limites du Nouveau-Brunswick jusqu'au parc de la Gatineau, ont connu une diminution de population entre 1981 et 1986 après l'augmentation de la décennie précédente. C'est là un fait nouveau.

En fait, durant la décennie 1971-1981, l'analyse des bilans migratoires des communautés établies le long du Saint-Laurent permettait de dégager trois couloirs formés de communautés en croissance démographique. Ce sont, de Québec à la frontière américaine, le couloir de La Chaudière, de Trois-Rivières à la même frontière, le couloir de l'Estrie et le couloir de Montréal qui s'étend de la métropole au lac Champlain. Un peu comme si le développement ne pouvait vivre que dans l'axe nord-sud, les autres localités devant se contenter de retombées conjoncturelles et constater la diminution inexorable de leur population.

Le recensement de 1986 montre un ralentissement de cette tendance. Le couloir de la Beauce, formé de cinq MRC en augmentation démographique, est coupé en deux par la MRC Robert-Cliche qui a connu une légère diminution démographique entre 1981 et 1986. Cette situation pourrait bien être corrigée et cette MRC retrouver la voie de la croissance car elle est située entre des territoires en croissance démographique.

Un peu à l'ouest de la Beauce, un grand nombre de localités situées entre Saint-Jean d'Iberville, Sherbrooke et la frontière américaine ont connu un déclin démographique entre 1981 et 1986 après avoir vécu une croissance régulière entre 1971 et 1981, un peu comme si la population se repliait vers les grandes villes du Saint-Laurent, Rimouski, Québec, Montréal, Trois-Rivières et vers une capitale régionale comme Sherbrooke ou Chicoutimi.

Les 25 municipalités régionales de comté

Une analyse plus fine de 25 MRC distribuées le long de la rive sud du Saint-Laurent entre Thetford-Mines et Les Îles-de-la-Madeleine (tableau 15 et carte 2) présente le tableau suivant : entre 1971 et 1981, 11 MRC connaissaient une diminution de population et les 14 autres, une augmentation. Entre 1981 et 1986, six de ces MRC en augmentation démographique ont fait face à une diminution démographique

TABLEAU 15: Population brute

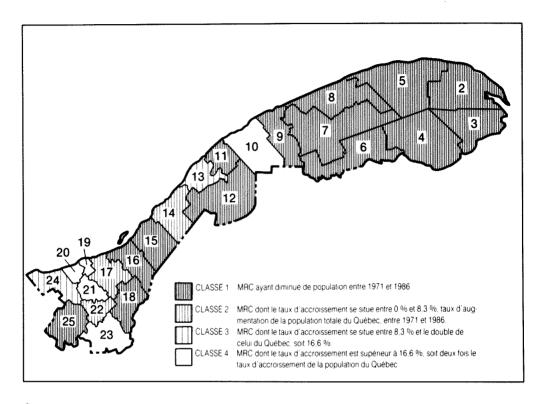
	1971	1976	1981	1986
Province de Québec	6 027 764	6 234 445	6 438 403	6 532 461
MRC	:			
1 Les Îles-de-la-Madeleine	13 303	13 515	14 130	14 532
2 La Côte-de-Gaspé	23 386	23 762	23 991	22 827
3 Pabok	23 713	23 170	23 074	22 662
4 Bonaventure	22 728	22 683	22 392	21 712
5 Denis-Riverin	16 275	15 963	15 921	15 247
6 Avignon	16 389	15 458	15 524	15 475
7 La Matapédia	24 771	22 372	22 227	22 058
8 Matane	25 051	24 272	25 599	24 307
9 La Mitis	24 185	22 411	22 172	21 779
10 Rimouski-Neigette	42 773	44 785	49 021	50 108
11 Les Basques	13 453	12 228	11 919	11 320
12 Témiscouata	27 225	25 224	25 226	24 795
13 Rivière-du-Loup	28 397	29 162	31 209	31 001
14 Kamouraska	24 134	23 657	24 508	24 535
15 L'Islet	23 187	22 223	22 062	21 189
16 Montmagny	26 307	25 622	25 678	24 794
17 Beliechasse	28 558	28 607	30 053	29 932
18 Les Etchemin	21 127	19 961	19 979	19 485
19 Desjardins	38 361	41 535	44 689	46 398
20 Les Chutes-de-la-Chaudière	24 415	34 381	49 415	56 920
21 La Nouvelle-Beauce	19 104	20 185	22 239	23 164
22 Robert-Cliche	17 348	17 609	18 732	18 717
23 Beauce-Sartigan	34 358	35 902	39 721	41 655
24 Lotbinière	23 371	24 176	25 971	26 187
25 L'Amiante	50 223	49 572	50 937	47 727

Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES, avril 1988.

alors que trois autres demeuraient à peu près stables. En fait, de ce groupe de 25 MRC dont 11 étaient en diminution démographique entre 1971 et 1981, 18 étaient en diminution ou en augmentation nulle, cinq ans plus tard. Ainsi donc, seulement 7 MRC de ce groupe de 25 ont vu leur population augmenter. Quatre d'entre elles se trouvent dans le couloir de la Beauce (Desjardins, Les Chutes-de-la-Chaudière, La Nouvelle-Beauce et Beauce-Sartigan).

Largement rurale, cette portion de territoire formée de 25 MRC a vu sa population continuer de diminuer entre 1981 et 1986. Fait à noter, l'observation des cartes représentant ces MRC en 1981 et en 1986 fait voir le caractère contagieux de la croissance et de la décroissance démographiques. Les MRC en croissance sont concentrées dans la vallée de la Chaudière et à Rimouski. Quant aux localités en diminution démographique, elles sont généralement contiguës comme si le

CARTE 2 : Vingt-cinq MRC (Beauce, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie)



Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES.

phénomène de décroissance démographique avait tendance à se propager d'une localité à l'autre. Aucun cran d'arrêt ne se profile pour enrayer cette tendance.

Et Montréal?

On se rappelle que les communautés en déclin démographique de la région du Montréal métropolitain entre 1971 et 1981 se trouvaient principalement sur l'île de Montréal alors que Laval et la grande banlieue sud et nord connaissaient une augmentation de population. Entre 1981 et 1986, la tendance se poursuit. L'Île-de-Montréal passe de

1 760 140 à 1 752 585 habitants alors que Laval passe de 268 305 à 284 160 habitants. En réalité, l'Île-de-Montréal a perdu 206 665 habitants en quinze ans alors que Laval en a gagné 56 125.

L'analyse des cohortes révèle des tendances analogues. À Montréal, la diminution se marque dans la plupart des groupes d'âge sauf chez les 65 ans et plus dont le nombre augmente sensiblement. À Laval, le nombre de jeunes et de personnes âgées demeure relativement stable (tableaux 16 et 17).

TABLEAU 16 : Évolution des cohortes d'âge de l'Île-de-Montréal

	0 · 4	5.9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 · 54	55 · 59	60 - 64	65 et +	TOTAL
1971	139 930	163 695	181 030	190 485	175 310	166 695	128 510	122 100	127 400	123 735	105 190	97 550	80 765	157 170	1 959 250
1976	107 080	121 760	153 060	174 490	[185 910]	170 385	135 595	112 900	[113 525]	118 460	115 735	95 765	86 445	178 930	1 869 850
1981	96 455	91 120	110 945	151 560	[185 245]	160 945	139 440	114 420	[101 985]	104 720	110 095	105 005	85 075	203 005	1 760 140
1986	93 760	91 665	91 240	116 085	172 130	178 310	147 635	131 805	110 790	98 155	99 995	102 270	94 390	224 355	1 752 585

Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES.

TABLEAU 17 : Évolution des cohortes d'âge de Laval

	0 - 4	5-9	10 - 14	15 - 19	20 · 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 et +	TOTAL
1971	19 730	27 930	30 875	20 475	17 510	17 525	17 040	18 335	16 320	13 360	8 935	6 365	4 865	8 825	228 035
1976	16 780	21 225	28 860	29 265	20 410	18 645	19 460	18 225	18 115	16 255	12 690	8 435	6 140	11 745	246 225
1981	17 995	18 240	21 835	29 175	27 905	22 455	21 670	20 835	18 650	17 800	16 120	12 225	8 075	15 270	268 305
1986	18 355	19 340	18 815	22 385	27 170	27 250	24 240	22 500	21 240	18 365	17 505	15 530	11 515	19 955	284 160
	ariation des d 171 - 1986 (er														

En milieu rural, entre 1981 et 1986

Là encore, les tendances observées entre 1981 et 1986 confirment le phénomène de diminution de la population qui touche la majeure partie des municipalités rurales. Pour illustrer ces tendances, la plupart des MRC du Québec auraient pu servir de modèle. Nous retiendrons, au hasard, celle de l'Islet.

Sise à environ 100 kilomètres en aval de Québec, coincée entre le Saint-Laurent et la frontière américaine, la MRC l'Islet comprend 18 municipalités dont la plupart connaissent une chute régulière de leur population depuis 1971. L'analyse de l'évolution des cohortes d'âge, depuis cette date, révèle des tendances analogues.

En fait, cette MRC illustre parfaitement le processus de vieillissement d'une population aux deux extrêmes de la structure d'âge : augmentation du nombre de personnes âgées et diminution des 25 ans et moins. Et pourtant, dans cette MRC, jamais les conditions de reproduction naturelle n'ont été aussi favorables que durant cette période. En effet, le groupe des adultes de 25 à 40 ans n'a cessé de croître entre 1971 et 1986.

De plus, ce groupe vit les mêmes contraintes défavorables à la natalité que partout ailleurs au Québec. Des 1 990 enfants de 0 à 4 ans relevés en 1971, il n'en reste plus que 1 465 en 1986.

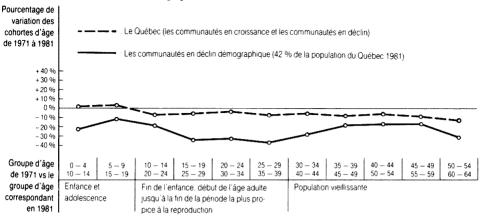
Enfin, ici comme dans les autres MRC où se trouvent des communautés en décroissance démographique, deux des facteurs les plus importants se conjuguent pour accentuer le vieillissement de la population : le nombre de parents potentiels ou réels (15 à 25 ans) se fait de plus en plus rare et au surplus, ceux qui restent s'abstiennent de plus en plus d'avoir des enfants (tableau 18).

TABLEAU 18 : Évolution des cohortes d'âges de la MRC L'Islet

	0-4	5.9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 · 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 et +	TOTAL
1971	1 990	2 355	3 370	2 860	1 870	1 335	1 130	1 075	1 285	1 205	1 120	955	910	1 785	23 187
1976	1 600	1 915	2 550	2 840	2 040	1 560	1 285	1070	1 035	1 175	1 175	1 060	925	2 115	22 223
1981	1 600	1 560	1 885	2 435	2 130	1770	1 580	1 295	1 075	1 035	1 160	1 120	1 000	2 460	22 062
1986	1 465	1 530	1 525	1 770	1 790	1 815	1 685	1 505	1 235	1 035	985	1 115	1 090	2 645	21 189

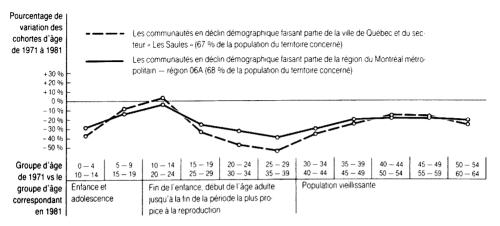
Comme on le verra au chapitre trois, ces mouvements démographiques ne sont pas neutres, lorsque analysés en capacité de développement. Les graphiques 5 à 12 permettent d'ailleurs d'illustrer ces mouvements de population.

GRAPHIQUE 5 : Aspects généraux concernant l'évolution démographique des communautés en diminution de population



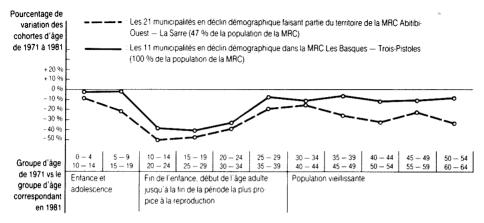
Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES.

GRAPHIQUE 6 : Profil des communautés en déclin démographique en milieu urbain



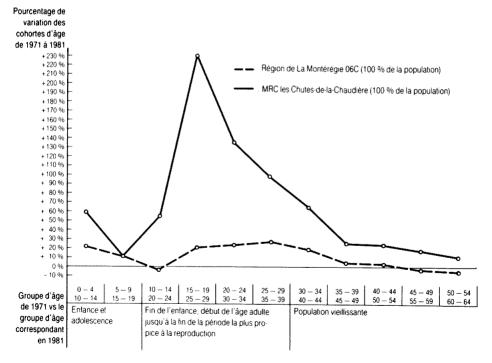
44 Chapitre deux

GRAPHIQUE 7 : Profil des communautés en déclin démographique en milieu rural

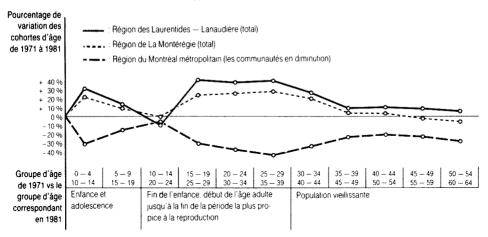


Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES.

GRAPHIQUE 8 : Profil des territoires en croissance démographique (les banlieues)

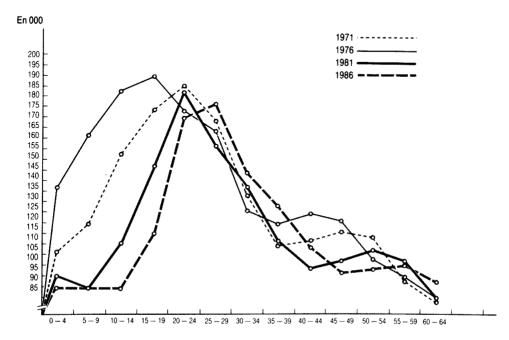


GRAPHIQUE 9 : Illustration des mouvements démographiques par cohorte d'âge dans le bassin du « Grand-Montréal »

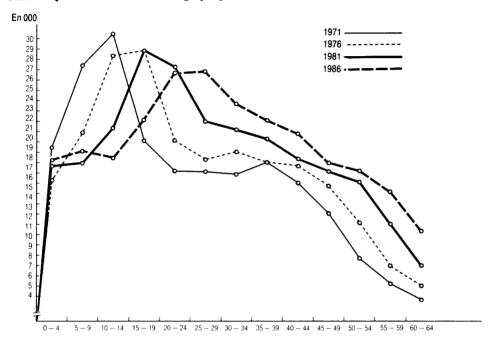


Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES

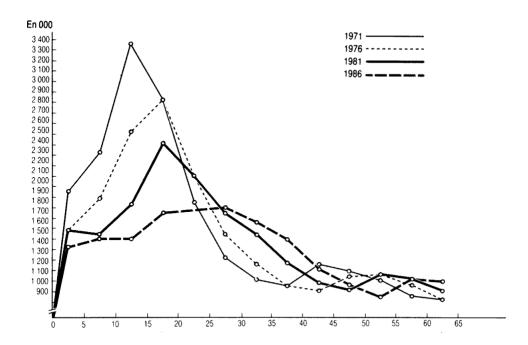
GRAPHIQUE 10 : Variations démographiques — Île-de-Montréal



GRAPHIQUE 11 : Variations démographiques — Laval



GRAPHIQUE 12: Variations démographiques — MRC L'Islet



Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES.

DEUXIÈME PARTIE

Un territoire et une population menacés

Certaines causes des migrations

lusieurs études ¹ révèlent que les jeunes adultes (15 à 34 ans) prennent la décision de quitter le territoire où ils ont vécu leur enfance dans le but d'améliorer leur situation de revenu et d'emploi. Mais outre le facteur économique, les jeunes quitteraient un territoire pour un autre parce qu'il répondrait davantage à leurs besoins ou à leur culture.

Une autre réponse pourrait aussi se trouver dans la théorie selon laquelle les migrations de population découlent de deux choix consécutifs et non d'un seul. Dans une première étape, les migrants potentiels décideraient de ne plus demeurer dans le territoire où ils habitent parce que celui-ci ne leur convient plus et dans une deuxième étape, ils décideraient de l'endroit où se situera leur nouveau lieu de résidence.

Cette théorie met en jeu des facteurs décisionnels bien différents à chacune de ces deux étapes. À vrai dire, à la première étape, la décision de déménager aurait comme source des facteurs répulsifs existants dans le milieu d'origine des personnes qui émigrent. À la deuxième étape, la décision d'émigrer proviendrait de facteurs positifs. Il s'agirait de facteurs « d'attraction » directement reliés aux conditions de vie et aux conditions économiques plus avantageuses qu'offrent certains milieux en développement.

Entre autres, voir: HOOVER, E.M. (1971), An introduction to regional economics, New York, Alfred A. Knops (Books in economics).

LE TAUX D'INOCCUPATION

Ce phénomène de l'exode des jeunes adultes des milieux ruraux et des centres-villes, en raison des problèmes qu'il cause, mérite que l'on s'y attarde. À cette fin, il a fallu développer un instrument de mesure permettant d'analyser à la fois les facteurs d'attraction et les facteurs de rejet. Cet instrument, le **taux d'inoccupation**, se définit par la proportion de la population inactive et de chômeurs que compte la population des 15 ans et plus, ou, plus simplement encore, la proportion des personnes qui ne tirent aucun revenu d'emploi parmi la population des 15 ans et plus.

En fait, le taux d'inoccupation mesure le niveau de « nonemploi », ce qui permet de retenir des facteurs qui ne sont pas reliés à la disponibilité d'emploi. Ces facteurs pourraient contribuer à l'exode des jeunes adultes ou, à tout le moins, ne parviennent-ils pas à les retenir dans leur communauté d'origine.

Dans cette population dite « inactive » se retrouvent des personnes à la retraite, des personnes placées en institution depuis plus de six mois, des conjoints sans emploi qui demeurent au foyer, des assistés sociaux de toutes sortes, des clochards et des sans-abri, des étudiants sans emploi durant l'été et des chômeurs qui font partie de la maind'œuvre active mais qui sont à la recherche d'un emploi. Le taux d'inoccupation 2 exprime alors, d'une certaine manière, une mesure de la dépendance privée ou publique. En d'autres termes, le taux d'inoccupation désigne la proportion des personnes de 15 ans et plus qui, dans la population d'un territoire donné, dépend d'un tiers ou de l'État pour l'acquisition d'un bien de première nécessité.

Ainsi donc, cet indicateur permet de mesurer, dans une même opération, les raisons qui poussent les jeunes adultes vers certaines communautés et celles qui les amènent à quitter leur communauté d'origine. Dans le premier cas, il s'agit de la quête de meilleures conditions d'emploi, et dans l'autre, du rejet d'un milieu qui ne correspond plus à leurs aspirations.

^{2.} Tout indicateur social a ses limites. Dans le cas de celui-ci, il paraît bien difficile de concilier une position couramment admise en statistique qui classe les conjoints au foyer dans la population inactive avec une position morale qui refuse d'admettre que ces conjoints sont inactifs! Il en va de même pour les personnes à la retraite qui connaissent une existence heureuse, en santé et sans dépendance financière d'un tiers qui sont classées par la statistique dans les inactifs. Le Conseil en est conscient; l'inoccupation dont on fait état ici fait référence uniquement à un travail rémunéré.

LE TAUX D'INOCCUPATION ET LES MOUVEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Une étude menée dans le cadre de la Commission d'étude sur la santé et les services sociaux (Commission Rochon) 3 confirme ce que chacun peut observer empiriquement. Il existe une relation étroite entre le taux d'inoccupation et les variations démographiques : les communautés qui ont connu une perte importante de population, entre 1971 et 1981, sont aussi celles qui présentent le taux d'inoccupation le plus élevé. À l'inverse, si le taux d'inoccupation était faible, la population de ce territoire a eu tendance à s'accroître.

Cette relation se vérifie partout au Québec, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, et à toutes les échelles géographiques, même les plus fines.

En voici des exemples : dans le Bas-Saint-Laurent — Gaspésie, région largement rurale, on remarque que plus le taux d'inoccupation est élevé, plus l'exode démographique est important dans chacun des districts de CLSC ⁴ de la région (graphique 13). Ce phénomène existe également dans une région comme Montréal métropolitain où les districts de CLSC qui connaissent un exode de leur population jeune — les 15 à 34 ans — sont ceux qui présentent un taux d'inoccupation élevé (tableau 19 et graphique 14).

Une compilation effectuée à l'échelle de l'ensemble des districts de CLSC du Québec révèle que 122 districts de CLSC sur $169^{\,5}$ ont une partie de leur territoire en augmentation de population alors que dans l'autre on enregistre une diminution de la population entre 1971 et 1981. Dans 98 districts sur 122, le taux d'inoccupation est plus élevé dans la partie du district où l'on enregistre une diminution de la population que dans celle où l'on note une augmentation. Il fallait s'attendre à un tel résultat. Toutefois, ce sont les différences entre les milieux ruraux et les milieux urbains qui retiennent l'attention.

On remarque, entre autres, que l'amplitude des mouvements de population n'est pas la même selon le milieu. En milieu urbain, cer-

CÔTÉ, C., BARRIAULT, C. (juin 1987), « Les disparités entre les populations en besoin et la répartition géographique des ressources disponibles » (annexe thématique au rapport de la Commission Rochon).

^{4.} Partout au Québec, les limites territoriales des districts de CLSC et celles des MRC sont compatibles. Le district de CLSC représente cependant une mesure plus intéressante que la MRC car celle-ci n'existe pas dans les communautés urbaines de Québec, Montréal et Hull, alors que les districts de CLSC quadrillent le Québec en entier.

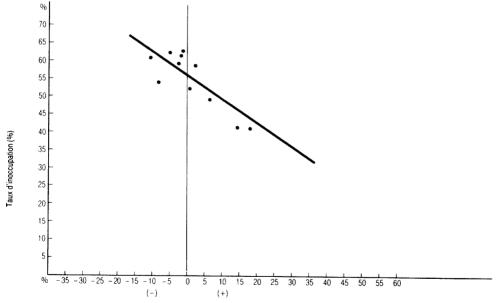
^{5.} Les autres districts augmentent ou diminuent en bloc, ou se maintiennent.

TABLEAU 19 : Relation entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique à l'intérieur des 122 districts de CLSC

Région		Nombre de districts o la relation est vérifié	Nombre de districts concernés	
01	Bas-Saint-Laurent — Gaspésie	10	sur	10
02	Saguenay — Lac-Saint-Jean	5	SUF	6
03	Communauté urbaine de Québec	13	sur	16
03	Région de Québec	4	sur	6
04	Mauricie — Bois-Francs	10	sur	11
05	Estrie	8	sur	8
06A	Montréal métropolitain	17	sur	20
06B	Laurentides — Lanaudière	8	sur	11
06C	La Montérégie	11	sur	14
07	Outaouais	3	sur	6
08	Abitibi-Témiscamingue	6	sur	8
09	Côte-Nord	3	sur	6
	TOTAL	98	sur	122

Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES.

GRAPHIQUE 13 : Coordonnées du taux d'inoccupation et du pourcentage de variation démographique, région 01 — Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine



Taux de variation démographique (%)

Note : Coordonnées des 11 districts de CLSC de la région du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie selon le taux d'inoccupation en 1981 et le pourcentage de variation démographique de leur population entre 1971 et 1981.

Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES, novembre 1987.

tains districts de CLSC connaissent des augmentations de population considérables entre 1971 et 1981 alors que d'autres districts de la même ville subissent des diminutions tout aussi importantes. En milieu rural, le rythme n'est pas le même : tout évolue plus lentement mais de façon plus soutenue, les augmentations comme les diminutions.

Autre observation intéressante, la population commence à diminuer à un taux d'inoccupation différent selon qu'on vit en milieu rural ou en milieu urbain. Ainsi, en milieu rural, la population commence à diminuer lorsque le taux d'inoccupation atteint un seuil situé entre 50 et 55 %. Cette observation s'applique de façon générale aux districts de CLSC des régions rurales comme le Bas-Saint-Laurent — Gaspésie, le Nord-Ouest, l'Estrie, la Mauricie, la région de Québec excluant la CUQ, et le Saguenay — Lac-Saint-Jean.

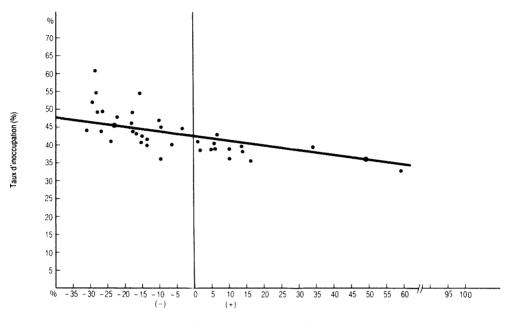
En milieu urbain, le seuil correspondant du taux d'inoccupation se situe plus bas, entre 40 et 45 %. Il faut, semble-t-il, en déduire que le seuil à partir duquel la population d'un district de CLSC augmente ou diminue varie selon le caractère rural ou urbain des régions. Faut-il en conclure que les milieux ruraux disposent d'atouts supérieurs pour retenir leur population qui serait tentée d'émigrer?

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (RÉGION 06A)

La transposition sur carte géographique des communautés en augmentation ou en diminution démographique et celles qui affichent un taux d'inoccupation faible ou élevé produit des résultats tout à fait étonnants dans une région densément peuplée comme celle du Montréal métropolitain.

Pour effectuer cette représentation cartographique, les 39 districts de CLSC du Montréal métropolitain ont été divisés en trois regroupements de 13 districts chacun. Les 13 districts dont le taux d'inoccupation, en 1981, était le plus élevé, apparaissent en plus sombre et les 13 districts dont le taux d'inoccupation est le plus faible sont laissés en blanc. Les 13 autres districts présentent un taux d'inoccupa-

GRAPHIQUE 14 : Coordonnées du taux d'inoccupation et du pourcentage de variation démographique, région 06A, Montréal métropolitain



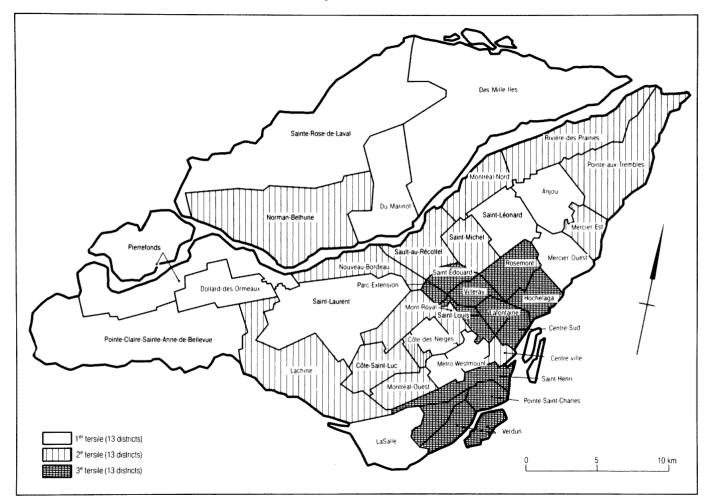
Taux de variation démographique (%)

Note: Coordonnées des 39 districts de CLSC de la région du Montréal métropolitain selon le taux d'inoccupation en 1981 et le pourcentage de variation démographique de leur population entre 1971 et 1981.

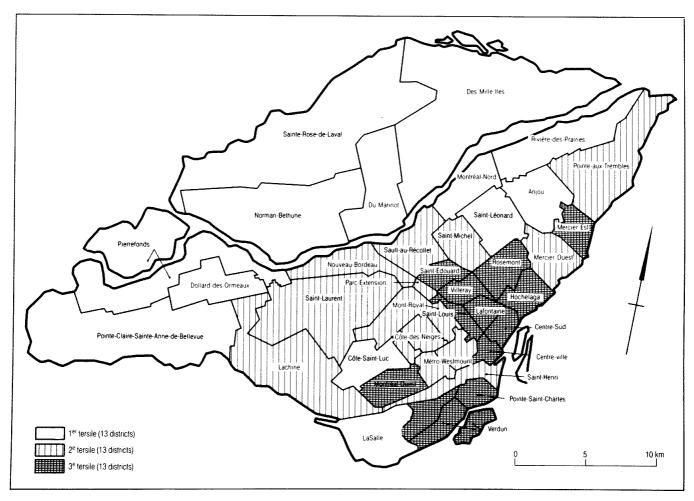
Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES, novembre 1987.

tion médian et apparaissent en gris sur la carte (carte 3). Même exercice pour le taux de variation démographique entre 1971 et 1981 (carte 4).

En comparant les cartes, on note qu'à quelques détails près, les territoires repérés sur l'une et l'autre carte sont les mêmes. En effet, les quartiers en décroissance et ceux en croissance démographique forment des regroupements qui sont sensiblement les mêmes que ceux qui présentent un taux d'inoccupation faible ou élevé. Dans le centre-ville de Montréal, où le taux d'inoccupation est le plus élevé, le déclin démographique est très élevé. Par contre, dans les banlieues où le taux d'inoccupation est faible, la croissance démographique est très forte.



CARTE 4 : Région du Montréal métropolitain, taux de variation démographique 1971 - 1981



Source: CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES, novembre 1987.

L'HYPOTHÈSE DES FACTEURS D'ATTRACTION

En somme, un taux d'inoccupation élevé désigne généralement, en mílieu rural comme en milieu urbain, un territoire en déclin démographique. Un taux d'inoccupation faible révèle un pourcentage élevé de personnes en emploi et selon la théorie de Hoover ⁶, là où se concentrent les emplois, les municipalités ou les quartiers urbains environnants connaissent une augmentation démographique. L'emploi constituerait donc un facteur d'attraction et par conséquent, un facteur d'accroissement démographique.

Vérifiable en milieu rural, surtout dans les chef-lieux et les capitales régionales, cette hypothèse appelle cependant une réserve importante en milieu urbain.

En effet, si l'attraction exercée par la disponibilité d'emploi est si forte, comment expliquer que les centres-villes soient de plus en plus désertés par les jeunes adultes de 20 à 35 ans? Car aussi paradoxal que cela puisse paraître, les centres-villes sont populeux et montrent un taux d'inoccupation élevé même si on y trouve une forte concentration d'emplois disponibles.

Tout se passe comme si la connaissance de ce grand nombre d'emplois disponibles dans les centres-villes attirait les personnes en quête d'emploi qui viennent s'établir dans les habitations à prix modiques des centres-villes. Cet attrait est d'ailleurs directement proportionnel au nombre d'emplois disponibles. Ainsi, par exemple, la ville de Montréal attire des chômeurs de l'ensemble du Québec alors que Chicoutimi, Rimouski ou Saint-Georges ont un rayonnement plus régional.

Mais dès que les plus débrouillards, les mieux formés ou les plus chanceux ont trouvé un emploi, ils s'empressent de quitter le centre-ville vers la banlieue ou les quartiers résidentiels de la ville. Résultat? L'aménagement de la plupart des villes du Québec se présente ainsi : le travail, dans le centre-ville ; la résidence, en banlieue ou dans certains quartiers de la ville. Dans les centres-villes reste alors une population sans revenu ou presque, souvent dépendante des institutions des affaires sociales et qui nécessite un important recyclage professionnel ou un supplément de formation pour réintégrer le marché du travail.

Cela pourrait expliquer que les facteurs d'attraction ne suffisent pas pour expliquer les mouvements démographiques de l'espace urbain. Il faut chercher ailleurs cette explication.

Voir la note 1, p. 51.

L'HYPOTHÈSE DES FACTEURS DE REJET

Le principal avantage du taux d'inoccupation comme indicateur, c'est qu'il mesure, dans une population donnée, l'importance relative du nombre de personnes qui dépendent d'un tiers pour l'acquisition de biens de première nécessité. La concentration de ces personnes dans une même localité ou quartier de ville favorise le développement d'une sous-culture qui est souvent associée à la pauvreté. Plus le taux d'inoccupation est élevé dans une communauté, plus le taux de dépendance risque d'y être élevé. Et plus les habitudes de vie à risque élevé, caractéristiques des milieux défavorisés, s'y observent fréquemment.

Bien sûr, la tertiarisation de l'économie, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail et un taux de scolarisation plus élevé ont pu contribuer à l'exode des jeunes adultes vers les grands centres urbains. Il s'agit, d'ailleurs, d'un phénomène vécu à l'échelle de l'ensemble des pays occidentaux industrialisés. Ainsi, par exemple, les possibilités d'embauchage d'une traductrice dans telle localité de Bellechasse ou de Nicolet sont plutôt minces. Mais il y a plus.

L'analyse des facteurs de rejet, en milieu rural comme en milieu urbain, permet d'avancer l'hypothèse que ces facteurs jouent un rôle tout aussi important dans l'exode des jeunes adultes que les facteurs d'attraction.

En fait, plus le taux d'inoccupation est élevé dans une communauté, plus les jeunes adultes ont tendance à la quitter. Même s'il est difficile d'établir un lien causal entre le départ de ces jeunes adultes et un taux d'inoccupation élevé — on pourrait également avancer que leur départ fait augmenter le taux d'inoccupation — on constate que le résultat est le même. Les cohortes âgées en 1971 de 10 à 24 ans en milieu rural et de 15 à 34 ans en milieu urbain, sont celles qui ont quitté en plus grand nombre les communautés dont le taux d'inoccupation était élevé entre 1971 et 1981.

La théorie des facteurs déclencheurs des migrations, telle que rapportée par Hoover, appliquée aux populations urbaines et rurales du Québec, semble donc se vérifier. Les facteurs de rejet font germer, dans un premier temps, la décision de quitter une communauté qui n'offre pas suffisamment de possibilités d'intégration économique et sociale. Dans un deuxième temps, les individus décident de leur lieu de migration. Les jeunes adultes, qui constituent le plus fort groupe de migrants, décident alors majoritairement de travailler en ville, de résider en banlieue, laissant au centre-ville une population plus vulnérable, plus dépendante.

Le développement social, faits et tendances

e sort des communautés en croissance démographique ne laisse aucun doute sur leur capacité à se développer. Les indicateurs utilisés jusqu'ici — surtout le taux d'inoccupation — révèlent que ces communautés attirent surtout des adultes, jeunes ou d'âge moyen, actifs et indépendants.

Il en va tout autrement des communautés en déclin démographique. Déjà, on sait que ce déclin se marque surtout par le départ des jeunes adultes et que le pourcentage de personnes âgées ainsi que le taux d'inoccupation qu'on y trouve sont plus élevés que ceux qu'on rencontre dans les communautés en croissance.

Mais le taux d'inoccupation n'est pas le seul indicateur de développement social d'une population donnée. C'est pourquoi le Conseil jugeait important de recourir à d'autres indicateurs couramment utilisés pour confirmer le rapport entre les variations démographiques et le niveau de développement social. Voici quelques-uns de ces indicateurs :

- l'état des revenus représenté, entre autres, par le revenu total moyen, par le pourcentage de la population dont le revenu familial se situe en deçà du seuil de la pauvreté et par le pourcentage de la population bénéficiaire de l'aide sociale;
- le niveau de scolarisation représenté, entre autres, par le pourcentage de la population des 15 ans et plus dont le niveau de scolarité est inférieur à la neuvième année;
- la qualité des logements représentée, entre autres, par le pourcentage de logements occupés nécessitant des réparations majeures et par le pourcentage de logements dont l'occupant doit partager une salle de bain commune :

l'état de santé représenté, entre autres, par le taux de mortalité de la population d'âge moyen (0 à 45 ans).

L'application de ces indicateurs permettrait de révéler la présence, dans un milieu donné, d'un état de développement ou de sous-développement social, selon le cas. Plusieurs études ¹, dont certaines menées sur l'ensemble du territoire habité du Québec, ont permis d'en arriver à ce résultat.

Nous nous attarderons à deux d'entre elles, menées dans deux milieux très différents mais qui, à notre avis, sont représentatifs de l'état de développement social rencontré dans la plupart des communautés en déclin au Québec. D'abord, celle concernant La Mitis, MRC majoritairement rurale, qui avait fait l'objet d'une étude approfondie dans le cadre d'une recherche évaluative, puis celle portant sur la région du Montréal métropolitain, le centre urbain le plus populeux du Québec.

LE MILIEU RURAL : LA MRC LA MITIS

La MRC La Mitis est située aux abords du Saint-Laurent, à environ 350 kilomètres de Québec. Le chef-lieu de la MRC et ville principale est Mont-Joli. La MRC La Mitis comptait 24 185 personnes en 1971, 22 411 en 1976, 22 172 en 1981 et 21 772 en 1986.

L'analyse des mouvements démographiques de cette MRC s'est faite à partir du découpage de ce territoire en trois zones. Une première zone est formée de la partie urbanisée de la MRC principalement autour de la ville de Mont-Joli. Alors que celle-ci connaît une diminu-

^{1.} Entre autres:

CÔTÉ, C. (février 1982), Répartition des ressources sociosanitaires : impact sur les variables sociosanitaires et sur la migration, Québec, ministère des Affaires sociales. (Document non publié.) CÔTÉ, C. (mai 1979), Vérification et mesure du concept de développement social, pour l'ensemble du Québec par secteur de dénombrement, Québec, ministère des Affaires sociales. (Recherche non disponible.)

CÔTÉ, C. et al. (novembre 1980), La répartition territoriale des médecins omnipraticiens, des dentistes et des médecins spécialistes par municipalité — code postal, territoire de districts de CLSC, zone de DSC et régions sociosanitaires du Québec, Québec, ministère des Affaires sociales. (Document de travail.)

CÔTÉ, C., BARRIAULT, C. (juin 1987), « Les disparités entre les populations en besoin et la répartition géographique des ressources disponibles » (annexe thématique au rapport de la *Commission Rochon*).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (avril 1977), Les secteurs défavorisés du Québec, Québec, ministère de l'Éducation.

tion démographique, sa banlieue regroupe des municipalités qui sont en augmentation de population confirmant, même pour une ville de petite taille, la séparation qui se fait entre le lieu de travail et le lieu de résidence. Une deuxième et une troisième zones regroupent les municipalités rurales du reste de la MRC, réparties à peu près également selon leur éloignement de la zone urbanisée. À une seule exception, toutes les municipalités des zones deux et trois sont en perte de population (carte 5).

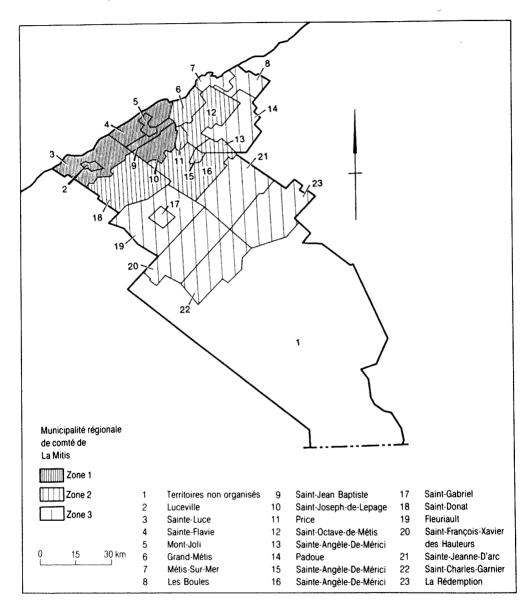
L'étape suivante consiste à appliquer le taux d'inoccupation et les indicateurs de dépendance sociale à chacune des zones identifiées. On constate que ces indicateurs de population décrivant l'activité économique, l'état des revenus, le niveau de scolarité et la qualité des logements, varient tous l'un par rapport à l'autre et de façon identique dans chacune des zones. En fait, chaque indicateur est représentatif de la variation des autres ; il suffit donc de savoir comment l'un se comporte dans une zone pour savoir comment tous les autres réagiront. Il est donc important de retenir, pour fins de compréhension, qu'un état de développement ou de sous-développement social ne réfère pas à un indicateur en particulier mais plutôt à un ensemble constitué de plusieurs indicateurs qui réagissent dans le même sens que le taux d'inoccupation (tableau 20).

Comment interpréter la relation qui existe entre la baisse de l'effectif des jeunes adultes et le sous-développement social constaté dans plusieurs communautés de la MRC La Mitis? Ces jeunes, on l'a vu, quitteraient systématiquement les communautés de la MRC où ils ne peuvent trouver les conditions favorables à leur intégration sociale et économique. Or, ces conditions défavorables sont proportionnellement plus grandes dans la zone trois que dans la zone deux et dans la zone deux que dans la zone un. Il est évident que chaque fois qu'un jeune adulte de 18, 22 ou 26 ans quitte une communauté pour s'installer ailleurs, il aggrave la situation socio-économique présente et à venir de la communauté qu'il quitte.

Un dernier indicateur viendra confirmer l'état de sous-développement social qui afflige la majorité des communautés de cette MRC : c'est celui du taux de mortalité parmi les personnes de 45 ans et moins 2 . Or, les variations du taux brut de mortalité analysées par groupe d'âge et par sexe dans les zones 1, 2 et 3, fournissent des renseignements précieux.

^{2.} Cet indicateur a été appliqué dans une étude réalisée dans les dix MRC du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie (dont La Mitis) avec des données de 1981. L'auteur, Claude Barriault, a réalisé, depuis, la même étude dans l'Outaouais rural et urbain et obtenu des résultats pratiquement identiques.

CARTE 5 : Municipalité régionale de comté La Mitis



Source : BARRIAULT, C. (juillet 1984), « Exode démographique : élément de la problématique de santé dans la région 01 (Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine), *Document n° 3*, Gaspé, Département de la santé communautaire, Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé.

TABLEAU 20 : Caractéristiques de population indicatrices d'un état de sous-développement social, calculées à l'aide du recensement de 1981 dans la MRC La Mitis

*	Score brut par zone			Rang de la zone seton le score obtenu*		
MRC LA MITIS	zone 1 :	zone 2:	zone 3:	zone 1 :	zone 2	zone 3 :
— Taux d'inoccupation	49,90 %	56,40 %	60,60 %	3	2	1
Pourcentage de la population bénéfi- ciaire de l'aide sociale Pourcentage de la population dont le revenu familial est inférieur au seuil de	14,36 %	19,28 %	21,71 %	3	2	1
la pauvreté Revenu total moyen	18,40 % 10,560 \$	23,10 % 8,188 \$	28,70 % 8,234 \$	3	2 1	1 2
Pourcentage de la population de 15 ans et + ayant moins de 13 ans de scolarité	72.80 %	82.26 %	85.40 %	3	2	1
Pourcentage des logements occupés nécessitant des réparations majeures	10,84 %	13,73 %	21,42 %	3	2	1
— Pourcentage des logements occupés, sans salle de bain	0,22 %	1,09 %	2,50 %	3	2	1

^{*} Le rang le plus faible correspond au score le plus élevé : par exemple « l » désigne la zone la plus sous-développée par rapport à la caractéristique observée.

Source : CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES, données extraites de l'étude de Claude Barriault sur le portrait de santé de la population de la région du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie. DSC de Gaspé 1984.

TABLEAU 21 : Distribution des taux de mortalité par âge et sexe dans les zones de district de CLSC de la région du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie entre 1975 et 1981

Taux de mortalité par zone de résidence dans les groupes d'âge et sexe dans les districts de CLSC de la région 01 entre 1975-1981		Taux de mortalité par 10 000 habitants par type de zone			Rang de la zone selon le taux de mortalité		
		zone 1	zone 2	zone 3	zone 1	zone 2	zone 3
	Taux de mortalité masculin				0	4	2
par sexe d'àge is	1 — 14 ans 15 — 24 ans 25 — 44 ans	7 22 22 22	8 24 23	7 25 29	2 3 3	2 2	2 1 1
Taux de mortalité par sexe dans les groupes d'âge inférieurs à 45 ans	Taux de mortalité féminin 1 — 14 ans 15 — 24 ans 25 — 44 ans	- 4 5 8	4 6 10	6 7 11	3 3 3	3 2 2	1
Taux de mortalité par sexe dans les groupes d'âge supérieurs à 45 ans	Taux de mortalité masculin 45 — 64 ans 65 ans et plus	123 621	107 523	123 528	1 1	3 3	1 2
Taux de mort dans les grou supérieurs à	Taux de mortalité féminin 45 — 64 ans 65 ans et plus	55 421	47 351	58 390	2 1	3 3	1 2

Source : BARRIAULT, C. (septembre 1984) Espérances de vie, mortalité et années potentielles de vie perdue : éléments de la problématique de santé dans la région 01 (Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine), *Document nº* 5, Gaspé, Département de santé communautaire, Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé.

On constate en effet que le taux de mortalité parmi les personnes des deux sexes, âgées de moins de 45 ans, varie lui aussi, systématiquement de la même façon que chacun des autres indicateurs d'un état de sous-développement social : on meurt plus jeune dans les zones 2 et 3 que dans la zone 1 (tableau 21).

En ce qui concerne les personnes de plus de 45 ans, on remarque qu'elles ont tendance à mourir à un âge plus avancé dans la zone urbanisée (zone 1). Cette différence proviendrait de la concentration des ressources hospitalières et d'hébergement pour personnes âgées à Mont-Joli et dans les environs immédiats. Cela pourrait expliquer la différence de répartition géographique des taux de mortalité des personnes âgées de plus de 45 ans ou de moins de 45 ans.

Bref, cette illustration du sous-développement social en milieu rural nous permet de comprendre la relation qui existe entre le bilan migratoire des communautés et l'état de leur développement social. Plus le sous-développement social est important, dans une communauté donnée, plus la population diminue. Moins elle s'accroît, plus les jeunes adultes ont tendance à la quitter.

La situation est-elle la même en milieu urbain?

LE MILIEU URBAIN: MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Mesurer l'état du développement social dans les grandes agglomérations urbaines implique des ajustements méthodologiques en raison de l'étendue du territoire et de la densité de la population qui s'y trouve : qu'on songe, par exemple, à la région du Montréal métropolitain, qui occupe la même superficie territoriale que la MRC La Mitis mais héberge près de cent fois plus de personnes.

C'est pourquoi l'analyse du développement social à Montréal a d'abord été faite à l'échelle des pâtés de maisons ou des secteurs de dénombrement ne comptant que quelques centaines de personnes chacun. Mais, pour des fins d'illustration, on a utilisé une autre échelle, soit celle des **districts de CLSC**, qui regroupe plusieurs dizaines de secteurs de dénombrement. Plusieurs travaux de recherche effectués à diverses époques par des chercheurs ou des organismes différents et utilisant cette échelle seront mis à contribution.

La première étape consistait à vérifier si les indicateurs utilisés dans chacune des trois zones de la MRC La Mitis donnaient les mêmes résultats dans une ville comme Montréal. Il s'agissait de savoir si la même association étroite existait entre le taux d'inoccupation, le taux

de variation de la population et les autres indicateurs de développement social.

Pour illustrer ces résultats, on utilise trois cartes ³ donnant la répartition géographique de la population selon l'état des revenus ou le taux de pauvreté (carte 6), selon le taux de chômage des hommes de 15 ans et plus (carte 7) et enfin, selon la population ayant moins de neuf ans de scolarité (carte 8).

Ces trois cartes montrent que les personnes en difficulté, selon chacun de ces indicateurs, se regroupent dans les mêmes territoires, à peu de détails près. Tout comme dans la MRC La Mitis, les populations présentant des déficiences selon le niveau des revenus, le taux d'inoccupation et le faible niveau d'instruction se trouvent davantage concentrées dans des zones bien définies. Donc, les mêmes indicateurs définissent les territoires où vivent les personnes défavorisées, en milieu rural comme en milieu urbain.

Plus encore, en comparant ces trois cartes avec celles qui présentent le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique de Montréal, on remarque que les mêmes territoires se recoupent pour chacune des cartes (cartes 9 et 10). Cela pourrait donc signifier que chacun de ces indicateurs identifie un certain état de développement social qui désigne des quartiers ou des ensembles de quartiers.

Une étude ⁴ menée à partir des données du recensement de 1971 auprès des grandes agglomérations urbaines du Québec, a permis de constater que les populations les plus touchées par l'état de sous-développement social n'étaient pas distribuées au hasard. À Montréal, leur répartition spatiale épouse la forme d'une figure maintes fois identifiée dans les travaux scientifiques, celui du « T » inversé de la pauvreté. De l'observation des indicateurs émerge deux types de territoires : ceux qui regroupent des populations dont les caractéristiques témoignent d'un certain état de sous-développement social et ceux dont la population ne présente pas ces caractéristiques. Sur la carte résultant de cette étude (carte 11) ⁵, les premiers correspondent aux territoires teintés du gris pâle au gris le plus foncé alors que les seconds apparaissent en blanc.

Ces trois cartes proviennent de : Dossier population : compilation du recensement de 1981 par CLSC et DSC, région 06A (Montréal métropolitain), recherche effectuée sous la direction de Russel Wilkins.

CÔTÉ, C. (1978), Service de l'évaluation des services sociaux, ministère des Affaires sociales, Québec.

^{5.} Les cinq cartes reproduites aux pages suivantes (carte 11 à 15) illustrent les résultats globaux d'études réalisées par plusieurs auteurs sur la population de Montréal. Ces études portent sur des thèmes aussi variés que l'espérance de vie, le développement social, le « statut » socio-économique, les handicaps sociopédagogiques et la mésadaptation juvénile.

En comparant maintenant cette carte à celle (carte 12) produite par des chercheurs du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain d'après les données du recensement de 1981 ⁶, on remarque une ressemblance entre les deux cartes, produites à dix ans d'intervalle. Même dans les détails les plus inattendus, on constate que dans la population montréalaise, des groupes homogènes et présentant les mêmes caractéristiques sont localisés aux mêmes endroits et n'ont pratiquement pas bougé entre 1971 et 1981. Cela signifie donc que la répartition géographique du sous-développement social dans la région du Montréal métropolitain est demeurée à peu près statique à quelques exceptions près.

Une comparaison de ces cartes représentant le développement social avec celle illustrant le taux de variation démographique et celle montrant le taux d'inoccupation dans les districts de Montréal indique que les quartiers affectés par un état de sous-développement social, en 1971 ou en 1981, sont ceux qui ont subi les pertes de population les plus sévères entre ces deux périodes. Ces pertes s'expliquent, entre autres, par le départ des jeunes adultes de ces quartiers et par le refus d'autres du même âge de venir s'y établir.

Des indicateurs de clientèles

Trois autres indicateurs viennent confirmer les résultats obtenus dans certains quartiers de Montréal. Ces trois indicateurs sont l'espé-

À l'origine, aucune de ces cartes n'a été produite sur des bases géographiques comparables : ainsi, la première d'entre elles retient comme unité territoriale de référence les territoires scolaires de la CECM ; la deuxième, des quartiers de la ville ; les troisième et quatrième, des secteurs de recensement de Statistique Canada — ceux de 1971 dans un cas, ceux de 1981 dans l'autre — tandis que la cinquième carte correspond à des regroupements de territoires réalisés par ordinateur.

En outre, les thèmes de ces recherches n'ont pas été analysés en utilisant la même méthodologie : la ventilation des résultats est très détaillée dans certains cas alors qu'elle est beaucoup plus large dans d'autres ; ces résultats font apparaître, dans certains cas, des différences de degré entre les territoires alors que dans d'autres cas, ceux-ci combinent des différences de degré et des différences de « nature » entre les zones identifiées.

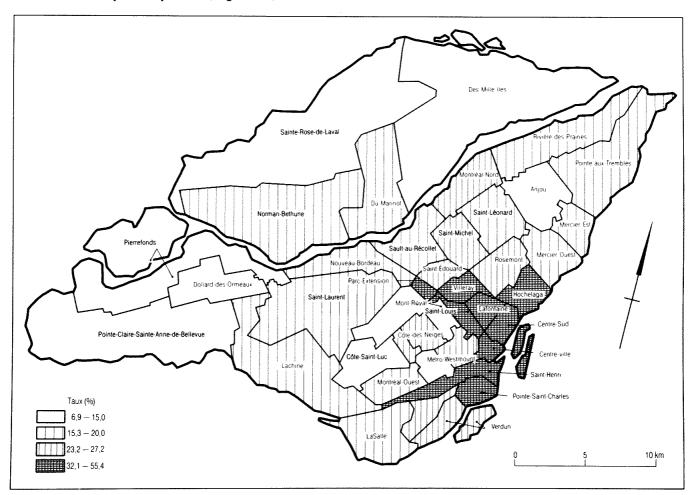
Malgré ces approches différentes, les cinq cartes ont identifié les mêmes parties du territoire qui regroupent les populations les plus en difficulté par rapport aux thèmes étudiés.

C'est pour illustrer ce fait que les cartes ont été reconstituées sur des bases géographiques comparables et reproduisant des repères communs. En outre, pour des raisons pratiques, des classes de résultat ont dû être regroupées deux à deux dans trois cas sur cinq. Dans chaque cas, cependant, les illustrations respectent le mieux possible les faits rapportés sur les cartes originales.

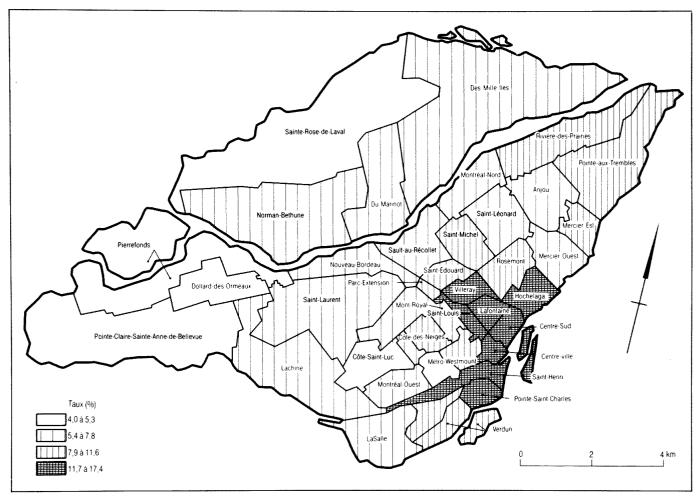
Enfin, les zones laissées blanches sur quelques cartes indiquent des territoires pour lesquels il n'existait pas de résultats cartographiés dans les documents originaux.

 MAYER-RENAUD, M. (1986), La distribution de la pauvreté et de la richesse dans les régions urbaines du Québec, portrait de la région de Montréal, Montréal. CSSMM.

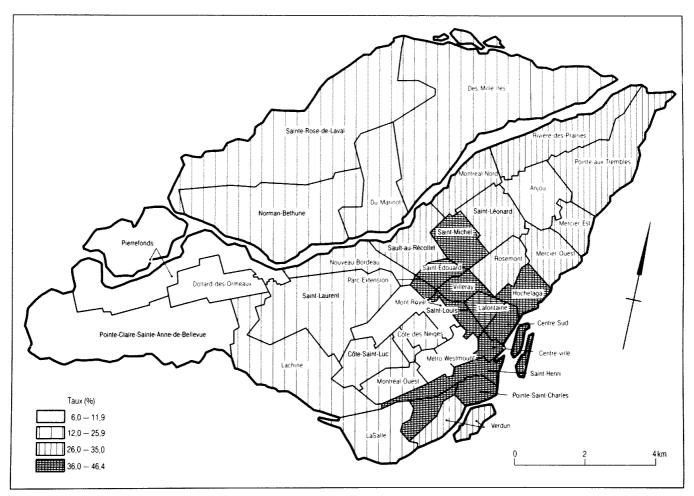
70



Source: WILKINS, R. (septembre 1987), Dossier population: compilation du recensement de 1981 par CLSC et DSC, région 06A, Montréal, Regroupement des départements de santé communautaire du Montréal métropolitain.

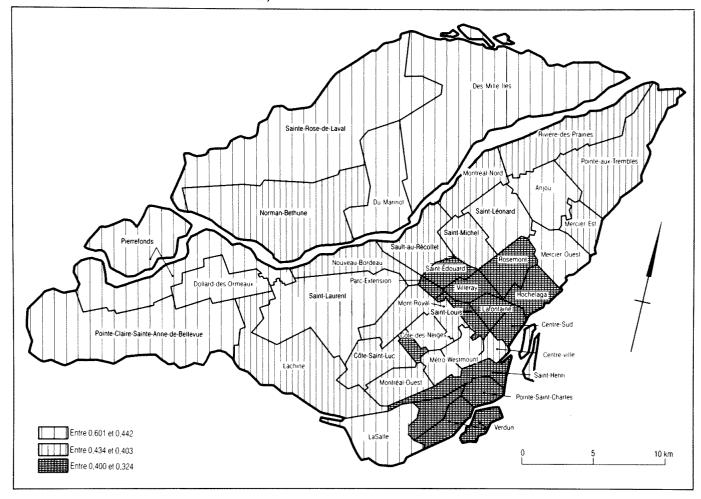


Source: WILKINS, R. (septembre 1987), *Dossier population*: compilation du recensement de 1981 par CLSC et DSC, région 06A, Montréal, Regroupement des départements de santé communautaire du Montréal métropolitain.



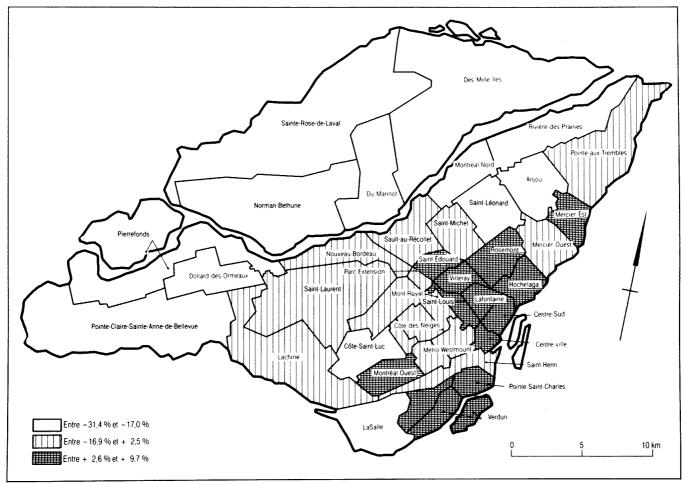
Source: WILKINS, R. (septembre 1987), *Dossier population*: compilation du recensement de 1981 par CLSC et DSC, région 06A, Montréal, Regroupement des départements de santé communautaire du Montréal métropolitain.

CARTE 9 : Distribution géographique des districts de CLSC de la région du Montréal métropolitain selon le taux d'innocupation de 1981 (3 tersiles de 13 districts chacun)



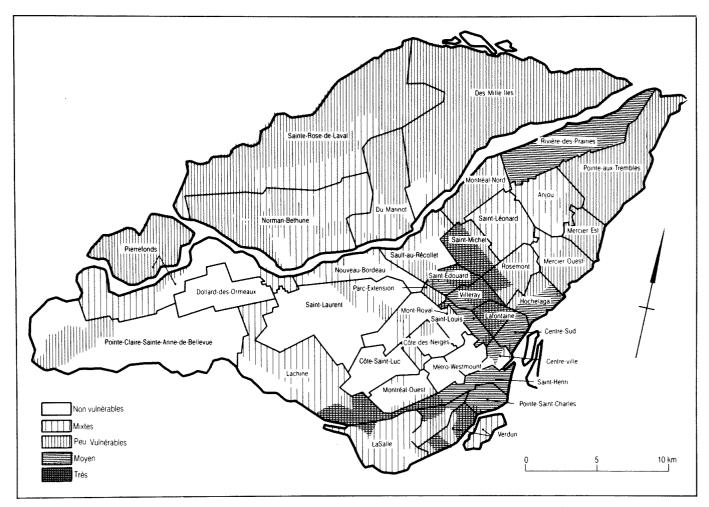
Source: Données extraites du système J-36.

CARTE 10 : Distribution géographique des districts de CLSC de la région du Montréal métropolitain selon le taux de variation démographique entre 1971 et 1981 (3 tersiles de 13 districts chacun)

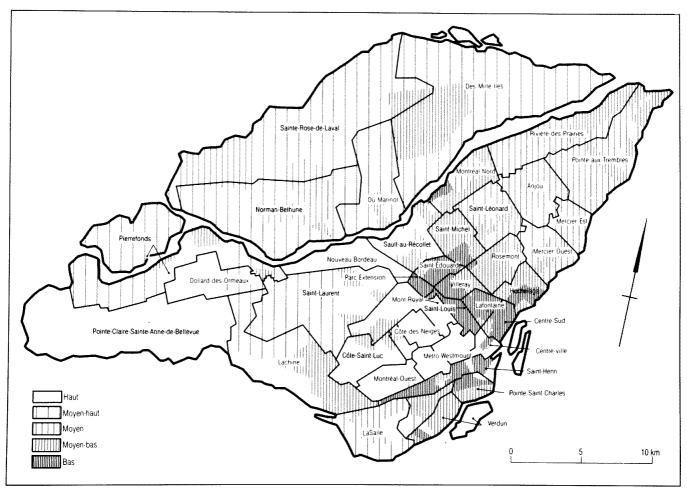


Source: Données extraites du système J-36.

CARTE 11 : Vulnérabilité des populations aux handicaps socio-économiques



Source : CÔTÉ, C. (1978), Service de l'évaluation des services sociaux, ministère des Affaires sociales, Québec. (Étude effectuée à partir des données du recensement de 1971.)



Source: MAYER-RENAUD, M. (1986), La distribution de la pauvreté et de la richesse dans les régions urbaines du Québec, portrait de la région de Montréal, Montréal, CSSMM.

rance de vie par quartier 7 , l'inadaptation juvénile 8 et le degré de handicap sociopédagogique 9 des enfants qui fréquentent les écoles de Montréal.

Les études d'où sont extraites ces cartes ont été réalisées entre 1971 et 1976 dans deux réseaux publics, celui de l'éducation et celui des affaires sociales. Considérons chacun de ces indicateurs, un par un.

L'espérance de vie (carte 13)

La mesure de l'espérance de vie est fondée sur l'âge auquel les gens meurent dans une population dont on aura standardisé au préalable la structure d'âge. La différence de sept ans dans l'espérance de vie entre la population des quartiers de Montréal signifie explicitement que la population des quartiers les plus touchés par un état de sous-développement social risque de mourir plus jeune que la population des autres quartiers.

Or le parallèle a déjà été fait entre les zones deux et trois de la MRC La Mitis ¹⁰ où l'absence de services disponibles dans l'environnement immédiat pouvait être une hypothèse explicative des problèmes multiples rencontrés dans les populations de ces deux zones. Semblable hypothèse ne peut cependant pas être évoquée pour Montréal où le même phénomène est observé mais cette fois, en dépit de la présence de services disponibles, compétents et nombreux.

Une autre étude ¹¹ qui permet de dresser la carte de la distribution géographique du taux de mortalité attribuable à des causes spécifiques dans la région du Montréal métropolitain arrive à la même conclusion. Cette carte identifie les mêmes territoires que les autres indicateurs socio-économiques.

^{7.} WILKINS, R. (avril 1979), L'espérance de vie par quartier à Montréal, 1976 : un indicateur social pour la planification, Montréal, Institut de recherches politiques.

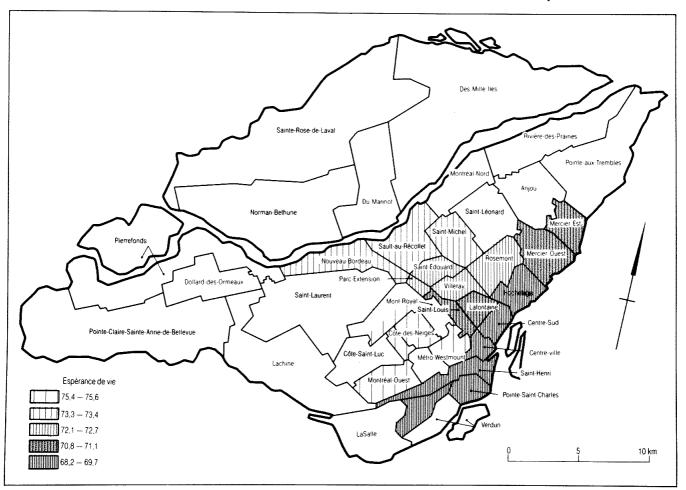
^{8.} GARIÉPY, J., LEBLANC, M. (septembre 1976). Écologie de l'inadaptation juvénile à Montréal, Groupe de recherche en inadaptation juvénile.

FOREST, C. (octobre 1972), Handicaps sociopédagogiques de la clientèle de la CECM. le profil global dans chaque paroisse, Division des services spéciaux, service des études de la CECM.

^{10.} Cette évaluation a été faite pour toutes les MRC de la région du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie dans une étude réalisée par Claude Barriault pour le compte du Département de santé communautaire de Gaspé, en 1982.

LOSLIER, L., BLANCHET, M. (décembre 1976). La mortalité dans les aires sociales de la région métropolitaine de Montréal, Québec, ministère des Affaires sociales.

CARTE 13 : Disparités sociales d'espérance de vie par quartier, Montréal, 1976, région du Montréal métropolitain



Source: WILKINS, R. (avril 1979), L'espérance de vie par quartier à Montréal, 1976 : un indicateur social pour la planification, Montréal, Institut de recherches politiques.

L'inadaptation juvénile (carte 14)

La carte géographique montrant l'inadaptation juvénile à Montréal permet de repérer le milieu d'origine des enfants ayant fait l'objet d'interventions de la part des organismes responsables. Pour une bonne part, il s'agit d'interventions visant à retirer des enfants de leur milieu naturel lorsque ce dernier est jugé inapte à leur offrir le support nécessaire ou encore, lorsque les enfants eux-mêmes ont des comportements nuisibles à leur environnement

La distribution géographique des enfants pris en charge par les services publics se présente différemment de celle des autres indicateurs. Ici, les taux varient entre les quartiers de façon exponentielle comme le montre la carte

Mais surtout, comment expliquer que la quasi-totalité des interventions effectuées par les travailleurs sociaux et le ministère de la Justice dans le domaine de la mésadaptation sociale soit concentrée dans quelques quartiers seulement alors qu'en principe, l'inadaptation juvénile et plus particulièrement la délinquance ne désignent pas une caractéristique factuelle des personnes comme le niveau des revenus ou de scolarité, mais plutôt une caractéristique de leurs comportements, de leurs attitudes ou des habitudes acquises?

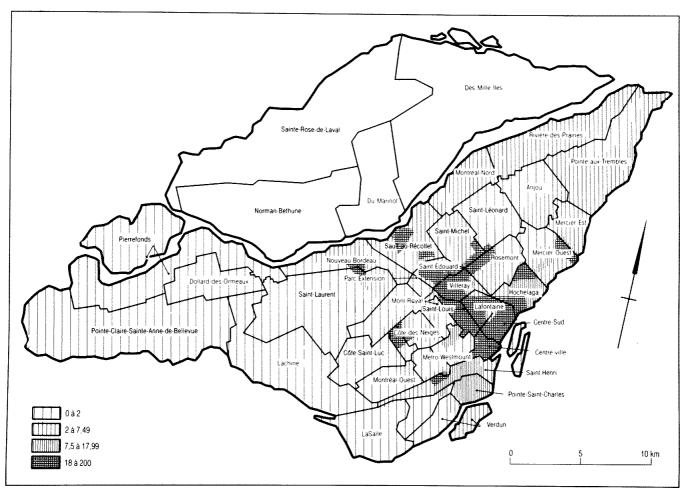
Les handicaps sociopédagogiques (carte 15)

Par ailleurs, la distribution géographique des enfants qui présentent des handicaps sociopédagogiques montre des caractéristiques identiques à celles des délinquants juvéniles. Les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage dans des matières scolaires comme le français ou les mathématiques, les enfants qui souffrent de déficiences autant intellectuelles que physiques ou ceux qui s'absentent de façon chronique de l'école se retrouvent eux aussi dans des milieux qui vivent des problèmes sociaux importants.

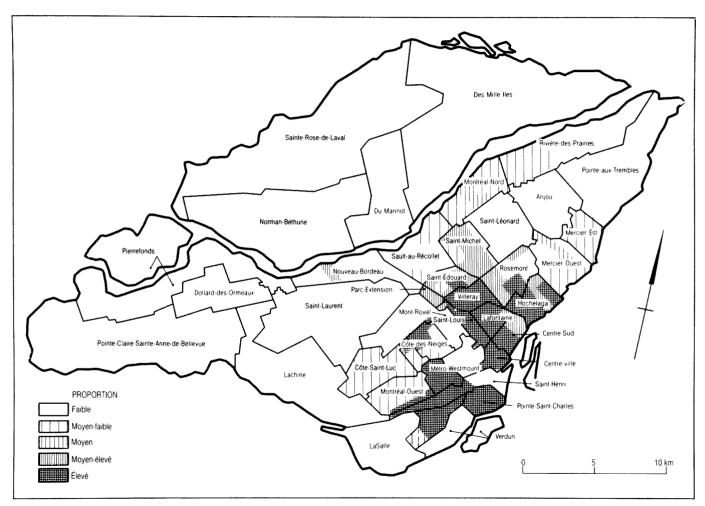
Mais alors que l'inadaptation juvénile témoigne souvent de comportements ou d'habitudes déviantes chez les parents et les enfants, les difficultés d'apprentissage témoignent de la présence de handicaps qui s'opposent à l'acquisition des moyens qui permettraient aux enfants de s'en sortir.

Donc, plus l'espérance de vie est faible, plus le taux de mésadaptation sociale des jeunes est élevé; plus le niveau de handicap sociopédagogique des enfants d'âge scolaire est important, et plus un nombre important de jeunes quittent ces quartiers. Ces indicateurs apparaissent donc eux aussi comme des indicateurs de sous-développement social.

CARTE 14: Taux d'inadaptation juvénile selon le lieu d'origine (calculé par 1 000 jeunes, garçons et filles), région du Montréal métropolitain



Source: LEBLANC, M. (septembre 1976), Écologie de l'inadaptation juvénile à Montréal, Montréal, groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Université de Montréal.



Source: FOREST, C. (octobre, 1972), Handicaps sociopédagogiques de la clientèle de la CECM, le profil global dans chaque paroisse, Division des services spéciaux, services des études de la CECM.

81

En somme...

Les différents travaux de recherche qui ont été rapportés ici, et dont les résultats révèlent la localisation géographique des communautés en développement et en sous-développement social, mettent en évidence quelques particularités qu'il convient de résumer :

Les huit indicateurs de population utilisés pour définir les concepts de développement et de sous-développement social permettent d'appliquer à l'ensemble du Québec une grille de localisation des communautés concernées sous cet aspect. Ces indicateurs sont : le niveau de scolarisation, le niveau de revenus, le niveau d'activités économiques, la qualité des logements, l'inadaptation juvénile ou la mésadaptation sociale, l'espérance de vie, les handicaps sociopédagogiques et le déclin démographique.

L'application de ces indicateurs à l'ensemble du territoire habité révèle que, de façon générale, les communautés en déclin démographique donnent des signes réels ou potentiels de sous-développement social. À l'inverse, les communautés en croissance démographique présentent les caractéristiques typiques des localités en développement social.

Tout se passe comme si chacune de ces caractéristiques sociales ne reflétait, au fond, que le symptôme d'un même phénomène qui se manifeste au plan social tout autant qu'au plan individuel. Dans ce dernier cas, la manifestation correspondrait à l'incidence de personnes à problèmes multiples, qu'on retrouverait concentrées dans des localités très précises, et moins concentrées dans d'autres localités.

Il faut bien reconnaître que le sous-développement constitue un phénomène social qu'il convient d'analyser sous un angle différent de celui des phénomènes individuels — comme si les groupes ou les communautés avaient une vie différente des individus qui les composent. En médecine, par exemple, on n'aborde pas de la même manière le traitement de la maladie chez une personne et le traitement de cette même maladie répandue dans toute une population.

En conséquence, les carences qui se manifestent chez plusieurs personnes dans des domaines comme la santé, l'éducation ou le niveau de revenu, ne seraient en réalité que les diverses manifestations d'un seul et même problème social qui pourrait expliquer et peut-être même causer le déclin démographique des communautés tant rurales qu'urbaines. Les stratégies d'interventions des pouvoirs publics auprès de ces groupes ne devraient-elles pas cesser de viser seulement des personnes, prises individuellement, et s'adresser aussi à des communautés?

L'évolution des inégalités sociales au Québec

es programmes universels de soins, de services sociaux, d'éducation, d'assurance-chômage, d'aide sociale et de sécurité du revenu ont été mis en place, surtout durant les années 1960, pour donner une chance égale à tous, peu importe leur localité de résidence. Ces programmes ont-ils contribué à réduire les écarts entre les individus, entre les communautés et les régions? A-t-on réussi à endiguer la pauvreté, la détresse physique et morale? Les progrès notables générés par la croissance de l'économie québécoise ont-ils profité à l'ensemble de la population?

Le Conseil a utilisé, pour tenter de répondre à ces questions, quatre travaux de recherche réalisés par des auteurs différents et à des époques différentes.

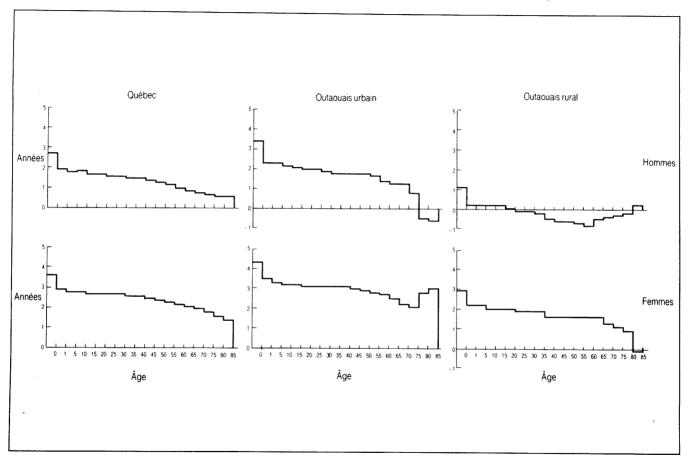
Le premier concerne la région de l'Outaouais, le deuxième la MRC La Mitis et les deux autres l'ensemble du territoire du Québec.

L'ÉVOLUTION COMPARÉE DE L'ÉTAT DE SANTÉ EN MILIEU RURAL ET EN MILIEU URBAIN DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS ¹

Cette étude, réalisée dans le cadre des travaux de la *Commission Rochon* sur le système de soins et des services sociaux au Québec, avait

I. CÔTÉ, C., BARRIAULT, C. (juin 1987). "Les disparités entre les populations en besoin et la répartition géographique des ressources disponibles " (annexe thématique au rapport de la Commission Rochon). L'évolution comparée de l'état de santé dans la région de l'Outaouais a été réalisée par Claude Barriault du CRSSS-07.

GRAPHIQUE 15 : Gain en espérance de vie selon le sexe, Québec — Outaouais urbain — Outaouais rural, 1969-1983



Source : Ministère de la santé et du bien-être social du Canada. CRSSS de l'Outaouais.

pour objet d'étudier l'état du développement social et de la santé dans la région de l'Outaouais. Globalement, on y constate que les territoires ruraux de cette région sont plus affectés par le sous-développement social que les milieux urbains. L'auteur a utilisé les mêmes indicateurs que ceux qui ont été utilisés dans les études déjà citées sur Montréal, sur la MRC La Mitis, et les autres territoires de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Le résultat le plus étonnant concerne l'espérance de vie des hommes et des femmes qui a augmenté moins rapidement en milieu rural qu'en milieu urbain entre 1969 et 1983 et ceci, à chacun des âges de la vie.

L'étude montre en outre que l'espérance de vie des hommes s'est détériorée pour chaque groupe d'âge compris entre 20 et 80 ans. Et de façon plus spécifique, les hommes qui résidaient en 1983 dans la partie rurale de l'Outaouais risquaient de mourir plus jeunes qu'en 1969, soit avant l'implantation des grandes réformes gouvernementales des années 1970 dans le domaine des soins et des services sociaux. Cela signifie donc, selon cet indicateur, que loin de s'améliorer, la situation des habitants de l'Outaouais rural s'est détériorée au cours de la période étudiée (graphique 15).

L'ÉVOLUTION COMPARÉE DES TAUX D'INOCCUPATION ET DE SOUS-SCOLARISATION ENTRE LES COMMUNAUTÉS DE LA MRC LA MITIS (1971-1976)

Cette deuxième étude ² concerne la population en âge de travailler et de se reproduire (15-64 ans) de cette MRC du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie. Deux indicateurs ont servi à cerner les disparités qui existent entre les trois zones identifiées précédemment dans cette MRC. Ces indicateurs sont le taux d'inoccupation, d'une part, et le taux de scolarisation pour les personnes ayant complété au moins une onzième année, d'autre part.

L'application de ces deux indicateurs permet de mesurer que les disparités entre les trois zones provoquent des déplacements démographiques qui accentuent ces disparités.

Ainsi, en 1971, la population en âge de travailler (15-64 ans) habitant dans la zone 3 regroupait 17,2 % de toute la population occupée

CÔTÉ, C. (février 1982), Répartition des ressources sociosanitaires : impact sur les variables sociosanitaires et sur la migration, ministère des Affaires sociales.

vivant dans le district de CLSC La Mitis. La même année, on comptait dans cette zone 19,5 % de la population en âge d'occuper un emploi. Un déficit de 2,3 %. Cette année-là, dans la zone 1, se trouvaient 49,3 % des personnes qui occupaient un emploi dans tout le territoire du district, alors que 44,3 % de la population en âge de travailler vivait dans cette zone. Un surplus de 5 %. Cela signifie que le taux d'inoccupation était plus élevé dans la zone 3 que dans la zone 1.

Or, cinq ans plus tard, en 1976, le déséquilibre entre l'emploi et la répartition de la population était comblé dans chaque zone. Mais attention! Le déséquilibre n'a pas été comblé par un accroissement des emplois dans la zone 3, mais plutôt par une baisse de la population de 19,5 % en 1971 à 17,6 % en 1976. De même, pour la zone 1, l'écart (surplus) de 5 % n'a pas été comblé par une diminution des emplois dans cette zone mais plutôt par un accroissement de la population de cette même zone de 44,3 % en 1971 à 48,7 % en 1976 (tableau 22).

Quant au taux de scolarisation de la population entre les trois zones, cet indicateur révèle un phénomène en tout point semblable à celui qui caractérise la répartition de la population occupée — à une nuance près : les disparités fournies par cet indicateur sont beaucoup plus considérables et les écarts plus importants que pour la répartition des emplois.

L'ACCROISSEMENT DES DISPARITÉS SELON LE TAUX D'INOCCUPATION DANS L'ENSEMBLE DES COMMUNAUTÉS DU QUÉBEC

La méthodologie de cette troisième étude 3 reposait sur les mêmes principes que celle qui a servi à illustrer la croissance des disparités entre les trois zones de la MRC La Mitis.

Cette méthodologie, inspirée de la courbe de Lorenz, est un instrument de mesure des écarts plutôt que des moyennes. À cet effet, il faut noter que la moyenne du taux d'inoccupation pour l'ensemble de la population du Québec a considérablement diminué entre 1971 et 1981, passant de 52,4 % en moyenne de 1971 à 47 % en 1976 puis à 45,3 % en 1981. Cette diminution de plus de 9 % du taux d'inoccupation sur une période de dix ans révèle une importante croissance du nombre d'emplois disponibles pour la population des 15 ans et plus.

^{3.} CÔTÉ, C. Compilation effectuée à partir du système J-36 (tableau 23).

TABLEAU 22 : Distribution en pourcentage et par zone de la population âgée de 15 à 64 ans, de celle occupée et de celle plus scolarisée en 1971 et 1976 dans le district de Mont-Joli

Population 15 — 64 ans		Population	n occupée	Population plus scolarisée	
1971	1976	1971	1976	1971	1976
44,3 %	48,7 %	49,3 %	51,1 %	55,8 %	57,8 %
36,2 %	33,7 %	33,5 %	33,8 %	30,7 %	29,9 %
19,5 %	17,6 %	17,2 %	15,1 %	13,5 %	12,3 %
100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Zone 1 Zone 2 Zone 3 Total du district

Source: COTÉ, C. (février 1982), *Répartition des ressources sociosanitaires : impact sur les variables sociosanitaires et sur la migration*, Québec, ministère des Affaires sociales.

Mais, dès que l'on classe toutes les municipalités et les paroisses urbaines du Québec par rang décroissant selon leur taux d'inoccupation et que l'on compare le pourcentage cumulatif de la population inoccupée correspondant à un pourcentage cumulatif de la population globale de 15 ans et plus, on réalise que les disparités entre les communautés augmentent à mesure que la situation générale de la population du Québec s'améliore (tableau 23) ⁴.

4. Note à propos de la courbe de Lorenz :

Cette augmentation de 1,5 % sur dix ans, dans ces communautés, révèle un accroissement important des inégalités sociales et des disparités entre les communautés, entre 1971 et 1981 ; voici comment s'explique cet accroissement :

Malgré le fait que le taux d'inoccupation moyen du Québec était de 52.4 % en 1971, 30 % de la population de 15 ans et plus (1 272 535 personnes) vivait à cette époque dans une communauté où le taux d'inoccupation variait entre 55,1 % et 100 %. Or, parmi ces 1 272 535 personnes, 771 005 personnes ne faisaient pas partie de la population active ou étaient en chômage : elles étaient donc, par conséquent, inoccupées. Ce nombre (771 005) correspondait lui-même à 34.6 % de l'ensemble des personnes inoccupées du Québec à cette époque (2 225 065). Ainsi, le taux d'inoccupation moyen de ces communautés en particulier était égal à 60.5 % (771 005 sur 1 272 535).

Fait à retenir, ces communautés regroupaient près de 60 % des municipalités du Québec (910 sur les 1 542 qui étaient situées à l'extérieur des grandes agglomérations urbaines) auxquelles il faut ajouter 20 % des paroisses des grandes agglomérations urbaines (29 paroisses sur 151 subdivisant 23 municipalités urbaines). C'est donc dire que 65 % de l'ensemble des communautés habitées du Québec avaient un taux d'inoccupation supérieur à 55 %.

Or, en isolant à l'aide du recensement de 1976 les premiers 30 % de la population de 15 ans et plus habitant dans les communautés dont le taux d'inoccupation était le plus élevé parmi les communautés du Québec, on pouvait constater que ces dernières regroupaient 35,2 % des personnes inoccupées du Québec (au lieu de 34,6 % comme en 1971). Selon le recensement de 1981, ce pourcentage s'était encore accru à 36,1 %, soit une augmentation de 1,5 % en 10 ans.

Ces données étaient suffisantes pour réaliser une analyse de la croissance des disparités sociales, indépendamment des moyennes, entre 1971 et 1981 : en faisant *comme si* les conditions moyennes d'emploi et de population étaient demeurées inchangées au Québec de 1971 à 1981 (la population

TABLEAU 23 : Tableau illustrant la progression des inégalités sociales entre 1971 et 1981, sur la base du taux d'inoccupation'

		Pourcentage cumulatif de la population âgée de 15 ans et plus classée par rang décroissant selon le taux d'inoccupation					Taux inoccupation du Québec	Population de 15 ans et +	Population inoccupée					
		10 % (1)	20 % (2)	30 % (3)	40 % (4)	50 % (5)	60 % (6)	70 % (7)	80 % (8)	90 % (9)	100 % (10)	(11)	(12)	(13)
Pourcentage cumulatif de la population inoccupée	1971 1976 1981	12,7 13,1 13,4	23,9 24,4 25,1	34,6 35,2 36,1	44,9 45,7 46,4	54,9 55,5 56,4	64,7 65,1 65,9	74,1 74,4 75,4	83,3 83,5 84,0	92,1 92,2 92,4	100 % 100 % 100 %	52,4 % 47,0 % 45,4 %	4 236 770 4 683 960 4 968 245	2 219 425 2 205 245 2 252 765

[•] Les données de 1971 et de 1976 extraites des recensements ont été réajustées pour être compatibles avec la délimitation territoriale des communautés en 1981.

Source : Compilation effectuée à partir du système J-36.

Par exemple, 30 % de la population québécoise de 15 ans et plus habitant dans les communautés rurales ou urbaines regroupait 34,6 % de la population inoccupée en 1971, 35,2 % en 1976 et 36,1 % en 1981. Une augmentation de 1,5 % sur dix ans révèle un accroissement progressif des inégalités sociales et des disparités entre les communautés, et ceci, indépendamment de la diminution du taux d'inoccupation du Québec au cours de cette période.

En outre, pour la période 1971 et 1976, la progression des inégalités a été mesurée également avec d'autres indicateurs, notamment le pourcentage de personnes sous-scolarisées détenant moins de 9 ans de scolarité parmi la population de 15 ans. Dans chaque cas, la même progression des inégalités sociales a pu être vérifiée, et ceci à toutes les échelles géographiques. Les résultats convergent tous : les inégalités sociales augmentent progressivement depuis 1971, au Québec.

Par ailleurs, les exemples des communautés rurales de l'Outaouais et de la MRC La Mitis portant sur le taux de mortalité, le taux d'inoccupation et le niveau de scolarisation montrent que cette progression des inégalités sociales n'affecte pas les communautés au hasard, mais plus spécifiquement celles qui sont en déclin démographique.

L'ÉVOLUTION DU SUICIDE CHEZ LES JEUNES

L'analyse de la question du suicide chez les jeunes ne fournit pas d'indications supplémentaires sur l'évolution des inégalités sociales entre les différentes communautés du Québec. Par contre, l'étude du suicide s'impose comme l'un des plus parfaits baromètres pour révéler les difficultés d'intégration des personnes dans une société.

de 15 ans et plus s'élevait à 4 242 390 personnes pour un taux d'inoccupation moyen de 52,4 %), on doit nécessairement déduire que sous ces conditions, 30 % de la population de 15 ans et plus aurait vécu en 1976 dans un ensemble de communautés où le taux d'inoccupation moyen aurait été égal à 61,5 % (au lieu de 60,5 % en 1971) puisque cet ensemble de communautés regroupait 35,2 % de la population inoccupée du Québec et, toujours sous les mêmes conditions, le taux d'inoccupation moyen pour ce 30 % de la population de 15 ans et plus en 1981 aurait été égal à 63,1 % au lieu de 61,5 % comme en 1976. On peut alors constater que les disparités entre les communautés s'accroissent indépendamment des moyennes.

En guise de comparaison, le même exercice réalisé sur le premier 10 % (au lieu de 30 %) des 15 ans et plus du Québec, habitant dans les communautés les plus touchées par un taux d'inoccupation élevé, aurait révélé une croissance du taux qui serait passé de 66 % en 1971 à 68.7 % en 1976 et à 70,3 % en 1981. Or, en 1971, ces communautés regroupaient près du tiers (31 %) des communautés du Québec. Même s'il s'agit ici d'un faible pourcentage de la population de 15 ans et plus (10 %), celui-ci reflète les conditions sociales se détériorant de façon considérable dans une partie importante du territoire habité (voir tableau 23).

À ce sujet, Durkheim avait déjà constaté, à la fin du siècle dernier, que le taux de suicide dans un même pays est pratiquement invariable d'une année à l'autre sur une longue période et que chaque pays a un taux de suicide qui le caractérise en propre comme si chaque pays était affligé d'une « aptitude particulière au suicide ». L'analyse systématique de ce phénomène a conduit Durkheim à la conclusion que le suicide n'est pas seulement d'origine psychologique, mais qu'il agit également comme révélateur du succès ou de l'échec de chaque société à intégrer ses membres. Il a découvert, par exemple, que les juifs, dont les normes sociales sont les plus intégristes, se suicident moins que les catholiques qui, eux-mêmes, se suicident moins que les protestants.

Le cas du Québec se présente comme une exception : le taux de suicide augmente à un rythme qui n'a rien de comparable avec celui qu'on observe dans les autres pays industrialisés, particulièrement entre 1966 et 1981 ⁵ (graphique 16).

Les chercheurs Morrissette et Bourbeau ont analysé cette question. Entre 1931 et 1961, la courbe des taux de suicide par groupe d'âge au Québec a subi très peu de variations : plus l'âge augmente, plus l'incidence du suicide augmente. En d'autres termes, les hommes et les femmes de 50 à 70 ans se suicident deux fois plus que les jeunes (graphique 17).

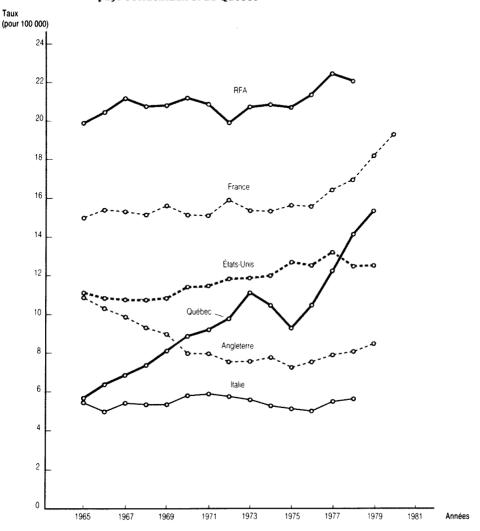
Par contre, à compter de 1966, ce profil de distribution commence à changer, tant et si bien qu'en 1976, il est complètement inversé : plus l'âge augmente, plus le taux de suicide diminue. Le taux de suicide chez les jeunes, en particulier celui des jeunes hommes, a augmenté à un point tel qu'il dépasse le taux observé chez les plus âgés (graphique 18).

Observation importante : entre 1971 et 1976, le taux de suicide des personnes âgées de 40 à 65 ans a diminué de 27 à 21 par 100 000 habitants, tandis que le taux de suicide des jeunes de sexe masculin de 20 ans a presque triplé, passant de 12 par 100 000 en 1966 à 33 par 100 000 habitants en 1976.

Morrissette et Bourbeau observent le même genre de phénomène pour la population féminine : le taux de suicide dans cette population suit sensiblement celui des hommes de tous les âges mais dans une amplitude trois fois moins grande bien que le nombre de tentatives soit, chez les femmes, quatre fois plus élevé que chez les hommes, ce qui reflète un malaise tout aussi grand chez les personnes des deux sexes.

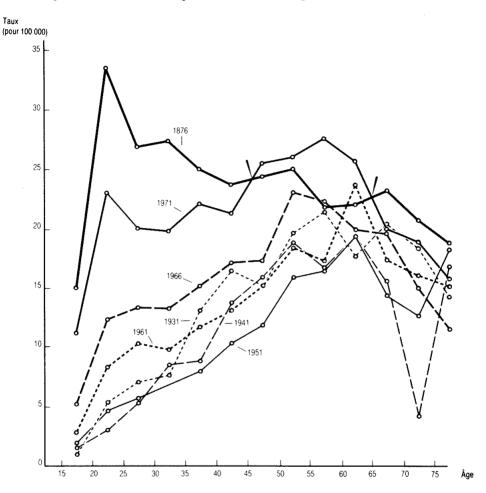
^{5.} MORRISSETTE, D., BOURBEAU, R.R. (avril 1983), « Le suicide et l'âge au Québec : analyse transversale et longitudinale », Cahiers québécois de démographie, vol. 12, n° 1, p. 7 à 28,

GRAPHIQUE 16 : Taux brut de mortalité par suicide (pour 100 000) depuis 1965 dans quelques pays occidentaux et au Québec



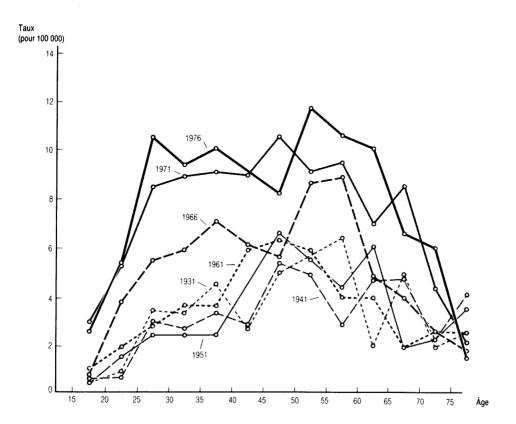
Source: Morissette, D., Bourbeau, R.R. (avril 1983), « Le suicide et l'âge au Québec : analyse transversale et longitudinale », Cahiers québécois de démographie, vol. 12, n° 1, p. 17.

GRAPHIQUE 17: Taux de suicide (pour 100 000) selon l'âge, sexe maxulin, Québec, 1931-1976



Source: Ibid., p. 19.

GRAPHIQUE 18: Taux de suicide (pour 100 000) selon l'âge, sexe féminin, Québec, 1931-1976



Source: Ibid., p. 20.

Cette étude fait appel à notre habileté, comme société, à intégrer nos jeunes adultes. Depuis 1966, on constate un renversement de la tendance observée jusqu'alors, renversement qui semble relié à de nouveaux phénomènes. Pourquoi donc des jeunes de 20 ans se mettent-ils à se suicider à compter du milieu des années 1960? D'autant plus qu'en 1987, selon de Bureau de la statistique du Québec et le Bureau du coroner, la route a fait 1 115 victimes et le suicide, 1 163. Sans compter le nombre de suicides déguisés en accidents de la route! Il y a de quoi s'inquiéter quand on sait que de ce nombre, la proportion des jeunes tend à s'accroître.

Une autre étude 6 mesurant les comportements suicidaires et l'entourage social chez les étudiants de niveau collégial en 1984 concluait qu'un étudiant sur cinq avouait avoir déjà pensé à se suicider au cours de sa vie. Là encore, le recensement selon le sexe fait ressortir des distinctions fondamentales : un sur six dans le cas des garçons et une sur quatre s'il s'agit des filles.

Voici une autre observation intéressante rapportée par Doris Hanigan dans une recension des écrits effectuée pour le compte de la Commission Rochon à propos des suicides et des tentatives de suicide : À partir de 1 652 cas d'actes autodestructeurs recensés entre 1969 et 1971 dans la ville de London, en Ontario, les auteurs notent que le taux d'incidence de ces actes est plus élevé dans le centre de la ville et tend à décroître en périphérie. Les aires les plus pauvres et les plus désorganisées socialement ont un taux supérieur à celui des aires où le statut socio-économique est plus élevé ⁷.

Absence de support social et familial, faiblesse dans les mécanismes de prévention, changement dans les valeurs, beaucoup de raisons peuvent être avancées pour tenter d'expliquer un tel phénomène. Mais lorsque ce phénomène s'ancre de plus en plus à demeure dans une société, il faut bien s'interroger sur les capacités de cette société à trouver les solutions du problème. Encore une fois, qu'est-ce qui peut pousser un jeune de 20 ans à vouloir mettre fin à ses jours, au Québec?

En somme, il peut paraître difficile de croire à un accroissement des inégalités sociales au Québec alors que la Révolution tranquille a placé un filet de sécurité sous les pieds de tous les résidents du territoire. Certes, les besoins essentiels ne peuvent plus être source de

^{6.} HANIGAN, D., TOUSIGNANT, M., BERGERON, L. (1986), « Comportements suicidaires et entourage social chez les cégépiens », Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, UQAM.

HANIGAN, D. (1988). « Le suicide chez les jeunes et les personnes âgées : recension des écrits et proposition d'action », Québec, Commission Rochon.

misère au même titre qu'avant l'introduction des programmes d'assistance publique.

Toutefois, des phénomènes de civilisation comme l'urbanisation ou le développement scientifique et technologique modifient les conditions du marché du travail et du milieu de vie. Les nouvelles exigences qui en découlent et qui touchent le domaine scolaire, celui de l'habitation et même la motivation au travail, créent de nouvelles trappes de pauvreté. Les quelques études rapportées ici ne sont qu'indicatrices d'un phénomène social qu'il conviendra d'examiner de plus près, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

TROISIÈME PARTIE

Les deux pays

Sommaire et discussion

ans les pages qui précèdent, le Conseil présente une certaine image du Québec. Peu connu du grand public, cet aspect de la réalité fait voir un pays fragile de son présent et incertain de son avenir. L'anxiété engendrée par cette réalité trouble l'apparente sérénité sociale et économique actuelle. Les leaders le plus perspicaces de notre société s'interrogent sur les moyens à prendre pour permettre à ce pays de trouver la véritable voie de son développement démographique, économique et social.

Quels qu'ils soient, ces moyens apparaîtront sans but ou sans orientation s'ils ne reposent pas sur une condition essentielle, préalable à toutes les autres, le développement démographique. À ce sujet, il est intéressant de rappeler comment la France, au cours des 40 dernières années, a traité le problème de sa démographie.

Constatant, au lendemain de la dernière guerre, qu'elle présentait un des taux de natalité les plus faibles d'Europe, la France a décidé de se donner une politique de population dont l'objectif était de provoquer des changements importants dans les attitudes et les comportements des ménages. Il en est résulté une politique familiale à visée nataliste, issue de l'action conjointe des organismes familiaux et de l'État, politique qui s'est continuellement adaptée à l'évolution des mentalités et des mœurs, mais qui n'a jamais rien perdu de son intensité.

De passage au Conseil des affaires sociales en juin dernier, Gérard Calot, directeur général de l'Institut national d'études démographiques, dressait un bilan de cette politique.

Les familles françaises ont plus d'enfants que celles de la majorité des pays européens. C'est là un fait connu et admis. Ce qui est moins connu, ce sont les conséquences de cette politique sur le développement économique. Calot, comparant le succès économique de la France à celui de l'Allemagne de l'Ouest, concluait que le produit national brut de son pays, même avec une population plus faible 1 , était en voie de rejoindre celui de l'Allemagne.

Non parce que nos industriels sont meilleurs que les Allemands, non parce que la vallée du Rhône est mieux située que celle de la Ruhr, non parce que notre « management » est plus astucieux que celui de nos voisins, la raison principale, affirme-t-il, c'est que notre population est plus jeune. Les jeunes, lance-t-il, produisent la richesse alors que les populations vieillissantes cherchent à en profiter.

Et le démographe français de citer l'exemple de pays dont la réussite coïncide avec la présence d'une population jeune, dynamique, bien formée.

Quand on comprend que la plus grande richesse d'un pays c'est sa population, et sa population jeune, on cherche, par tous les moyens, à conserver et à faire fructifier ce capital, conclut-il.

Cette réflexion-bilan du directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED) sur le capital humain d'une société fait valoir la nécessité de placer la politique de population comme condition première et préalable à toutes les autres étapes du développement d'un territoire.

UNE POPULATION EN PANNE

La croissance de la population du Québec connaît un ralentissement alarmant, ralentissement par rapport à sa propre évolution mais également ralentissement par rapport à l'ensemble du Canada et surtout à l'Ontario.

Cette question fait l'objet d'un large débat public. Les démographes, après avoir prêché dans le désert, sont devenus des gens importants, sorte de gourous des temps actuels. Le gouvernement commence à bouger, tente de corriger la situation. Que se passe-t-il au juste?

En fait, la population québécoise s'est accrue de 3,4 % entre 1971 et 1976, de 3,3 % entre 1976 et 1981 et de 1,5 % entre 1981 et 1986. Même si on constate une tendance à la baisse, il s'agit tout de même d'une croissance notable de 8,4 % en quinze ans.

^{1.} La France compte 56 millions d'habitants et l'Allemagne de l'Ouest, 63 millions.

Mais le Québec ne vit pas seul sur ce continent et sa force politique et économique tient beaucoup à son poids démographique. Dans le régime fédéral, sa représentation politique et le calcul de la péréquation, entre autres, dépendent de son importance démographique.

Or, il se trouve que pendant que la population du Québec augmentait de 8,4 %, celle de l'Ontario connaissait une croissance de 18,2 %. Résultat? Le poids démographique du Québec à l'intérieur du Canada glissait de 27,9 % à 25,8 % en quinze ans. Une chute de 2,1 %, en un si court laps de temps, a de quoi alarmer les plus optimistes. Il faut remonter à 1901 pour retrouver une autre diminution de 2,0 % du poids relatif du Québec dans l'ensemble canadien. De plus en plus, l'Ontario pourra prétendre, avec davantage de légitimité, que « What is good for Ontario is good for Canada ».

Voit-on poindre des signes de redressement de la situation? Hélas non. Et c'est bien là le problème!

Côté fécondité, le Québec affiche l'un des plus faibles taux de tous les pays occidentaux, soit 1,4 en 1986. L'Ontario, de son côté, se maintient à un niveau de 1,7 enfant par femme en âge de procréer et son indice connaît même une légère remontée depuis 1986. Or, à taux de mortalité constant, c'est d'abord par la fécondité qu'un peuple renouvelle sa population.

Côté immigration, selon des estimations du Conseil établies à partir des relevés de Statistique Canada, le Québec retient un immigrant sur deux. Bon an, mal an, un sur deux choisira d'aller s'établir ailleurs au Canada, en Amérique ou de retourner dans son pays. Sur ce point, d'ailleurs, l'Ontario n'a guère plus de succès que le Québec. Il faut cependant noter que pour 1986-1987, le solde migratoire international net du Québec a atteint un niveau record de 19 294 personnes. Signe de redressement? Signe de générosité du gouvernement du Québec dans les conditions d'accueil offertes aux réfugiés?

Selon des résultats obtenus au cours des 15 dernières années, sur un quota annuel de 30 000 immigrants, environ 15 000 s'établiraient au Québec, dont 13 000 à 14 000 à Montréal. Il s'agit d'un nombre respectable, mais plutôt faible en regard d'une politique de population ; la fécondité fournit en effet plus de 80 000 naissances annuellement.

Et les bébés nés au Québec, d'une population francophone à 84 %, vont à l'école française. Les immigrants s'établissent presque tous à Montréal où rien ne les oblige à s'intégrer à la majorité francophone. À leurs yeux, celle-ci leur paraît trop souvent comme une minorité en Amérique. Dans un tel contexte, pourquoi réduiraient-ils leurs chances de « refaire » leur vie en s'intégrant à une minorité ? Fût-elle

majoritaire dans le cadre du Québec. Devant un tel état de chose, les gouvernements n'ont d'autre choix que de s'engager à appliquer une politique linguistique rigoureuse qui ne laisserait aucun doute sur le choix linguistique que l'immigrant doit faire.

Enfin, bien que marginale comme politique quant à son effet sur l'augmentation de la population, l'adoption internationale pourrait constituer un autre facteur d'accroissement démographique. Or qu'en est-il?

En 1987, le Québec enregistrait 150 adoptions d'enfants provenant d'autres pays. Même s'il s'agit du plus fort pourcentage d'adoption parmi les provinces du Canada, il semble que les déceptions et le découragement, face aux délais interminables, ont raison de l'entêtement de plusieurs futurs parents. Aux dires de nombreux parents déçus de ne pouvoir réaliser leur rêve, la demande serait beaucoup plus importante que ne le révèle la liste d'attente du Secrétariat à l'adoption.

Pourquoi le Québec, terre immense et peu peuplée, ne deviendrait-il pas une terre d'accueil pour des réfugiés-enfants? Le gouvernement du Québec ne pourrait-il pas offrir, aux pays victimes de conflits armés, d'accueillir les enfants orphelins qui sont les plus grands perdants de ces luttes? Le nombre d'adoptions ridiculement bas que nous connaissons ne pourrait-il pas rejoindre, tout au moins, le niveau de la demande? C'est ce que souhaite un nombre grandissant de Québécois et de Québécoises.

Bref, en ce qui concerne les entrées, la politique de population du Québec — ou ce qui en tient lieu — connaît des problèmes sérieux, principalement en ce qui regarde le taux de natalité et l'adoption internationale, qui affichent des moyennes très faibles.

Une politique de population doit aussi contrôler les sorties. Et là aussi, les problèmes se dressent, nombreux. À mortalité constante, le solde migratoire net du Québec est toujours négatif, depuis 1971. Les gains effectués au chapitre de la migration internationale sont perdus à l'échelle interprovinciale, tant et si bien que c'est grâce à la migration internationale si les années 1985-1986 et 1986-1987 présentent un solde net positif, car pour ces années-là, le solde net interprovincial était encore négatif, comme pour chaque année de la période étudiée.

Un effort accru et concerté en ce qui concerne les entrées devra nécessairement s'accompagner d'un effort analogue en ce qui a trait aux sorties si on veut obtenir des résultats significatifs. Une politique de population aura donc fort à faire pour assurer une croissance démographique soutenue du Québec, si ce dernier veut continuer de représenter une partie importante du Canada à titre de peuple fondateur. Au rythme actuel, la justification historique se fera de moins en moins convaincante...

UNE POPULATION EN MOUVEMENT

Une politique de population demeurerait incomplète si elle ne s'appuyait pas sur une analyse des migrations régionales et locales. C'est par une telle analyse que l'on constate que de nombreuses localités rurales et plusieurs quartiers urbains ont connu une augmentation de population pendant que d'autres connaissaient une diminution de la leur, entre 1971 et 1986.

En milieu rural, le nombre de municipalités en diminution démographique a pris des proportions de plus en plus alarmantes, d'un recensement à l'autre. Si bien que leur nombre dépasse maintenant celui des localités en augmentation démographique.

Le plus troublant, cependant, en ce qui concerne les milieux ruraux, c'est lorsque la carte des localités en diminution démographique nous montre que des pans entiers du territoire habité sont en voie de se retransformer en forêt. Mais pas au hasard et pas n'importe où.

Le phénomène commence par les municipalités peu peuplées de l'arrière-pays, situées loin des grandes voies de transport et des cheflieux administratifs ou des capitales régionales. Entre 1971 et 1981, un grand nombre de ces municipalités étaient en diminution de population. Au recensement de 1986, plusieurs d'entre elles n'apparaissent même plus au registre.

L'analyse du dépeuplement rural, sur une période de quinze ans, indique que les déplacements de population s'effectuent, en règle générale, au profit des grands centres et au détriment des petites localités. Toutefois, l'observation de la carte montre que le mouvement de dépeuplement, une fois commencé dans un arrière-pays composé de localités peu peuplées, gagne rapidement les localités voisines et s'étend à des municipalités ou des petites villes que l'on croyait à l'abri du phénomène. C'est ainsi que des municipalités importantes, dont la population augmentait encore en 1981, ont plafonné puis commencé à diminuer au recensement de 1986. C'est le cas de Saint-Jean-Port-Joli, de Sainte-Adèle, de Val-David et de plusieurs autres municipalités. Aussi longtemps qu'elles sont situées à une distance raisonnable en voiture pour profiter des fonctions économiques ou socioculturelles de la ville, ces localités peuvent toujours espérer une reprise de leur peuplement. Mais lorsqu'elles ne peuvent compter sur la ville d'à côté, elles doivent s'efforcer d'inventer leurs propres conditions de développement.

L'analyse de la population qui quitte ces municipalités en déclin démographique permet de suggérer des hypothèses sur les raisons de ce dépeuplement rural. On a vu que ce sont les cohortes dont les effectifs étaient âgés de 10 à 24 ans en 1971 et de 20 à 34 ans en 1981 qui

ont quitté ces localités en plus grand nombre. Pour étudier? Pour travailler? Les deux à la fois? L'important c'est de retenir que ce sont surtout des jeunes qui partent et qui auront leurs enfants ailleurs, s'ils en ont.

Soit. Mais où vont-ils? Vers les centres urbains. Nos études — et l'observation empirique — indiquent que les localités en croissance se trouvent généralement dans un ensemble urbain, et plus précisément dans une banlieue.

Les centres-villes se spécialisent à ce point dans des fonctions de services publics et privés qu'ils laissent bien peu de place à la résidence, particulièrement à la résidence familiale. C'est du moins ce que laissent supposer le nombre et l'âge des personnes qui quittent les centres-villes pour les banlieues. En effet, entre 1971 et 1981, ce sont les cohortes dont les effectifs étaient âgés de 15 à 34 ans en 1971 qui quittaient les centres-villes en plus grand nombre pour aller s'établir en banlieue. Il faut bien reconnaître que l'ombre des tours de la Place Desjardins ne constitue pas la cour arrière rêvée d'un jeune couple pour y faire jouer ses enfants!

Les problèmes, on s'en doute bien, ne sont pas du côté de ceux qui partent. Ceux-ci vont grossir les rangs des communautés de banlieue qui connaissent un plein développement démographique.

LE DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE ET LE SOUS-DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les problèmes réels et potentiels se trouvent plutôt du côté de ceux qui restent.

Largement dispersées dans de nombreuses municipalités rurales en déclin démographique et fortement concentrées dans les quartiers populeux des centres-villes, les personnes qui restent sont plutôt âgées, peu mobiles et souvent dépendantes. Le Conseil a voulu mieux les connaître parce qu'elles pourraient constituer une clientèle qui présente des problèmes multiples.

Une panoplie d'indicateurs socio-économiques réunis sous les rubriques revenu, habitation, instruction, inoccupation et certains indicateurs de clientèles comme l'espérance de vie, l'inadaptation juvénile, les handicaps sociopédagogiques appliqués aux localités et aux quartiers en déclin démographique, révèlent une corrélation élevée entre chacun d'eux. En d'autres termes, on trouve un pourcentage élevé de personnes qui affichent une mauvaise performance pour cha-

que indicateur dans la plupart des localités ou des quartiers en déclin démographique. En somme, là où il y a déclin démographique. on rencontre plus de problèmes sociaux qu'ailleurs.

Ainsi, il est quand même étonnant de constater que les enfants faibles en français ou en mathématiques, que les adultes arrêtés pour conduite avec facultés affaiblies, que les personnes qui vivent de l'aide sociale, qu'une plus faible espérance de vie à la naissance, qu'un grand nombre de signalements de délinquance ou d'appels à la Direction de la protection de la jeunesse, que les logements sans bains ni douche. etc., se trouvent toujours concentrés dans les mêmes territoires!

De son côté. François Béland, de l'Université de Montréal, écrit à ce sujet, rappelant le rapport de la Commission Rochon : Les milieux défavorisés au Québec cumulent un ensemble de facteurs de risque qui ont des conséquences désastreuses sur la fonctionnalité, la morbidité et la mortalité dans ces milieux. Par exemple, il y a 3 fois plus de fumeurs à Saint-Henri qu'à Westmount, 2 fois moins de personnes qui utilisent la ceinture de sécurité à Saint-Henri qu'à Westmount, 3 fois moins de femmes qui procèdent à l'auto-examen des seins à Saint-Henri qu'à Westmount et les naissances chez les femmes de 19 ans et moins sont 17 fois plus fréquentes à Saint-Henri qu'à Westmount. Parmi les conséquences de ces facteurs de risque, même s'ils n'en sont pas entièrement responsables, citons 2,5 fois plus de maladies cardiovasculaires à Saint-Henri qu'à Westmount, 2 fois plus de tumeurs et d'accidents, un taux de mortalité de près de 3 fois supérieur, une espérance de vie inférieure de 11 ans, près de 4 fois plus de restrictions aux activités de la vie quotidienne et 1,7 fois plus de maladies chroniques. Et il ajoute : Dans le secteur des services sociaux, les données sont moins précises, mais une lecture attentive du chapitre 3 de la première partie du rapport convainc que les inégalités socio-économiques ont des conséquences majeures sur la délinquance, la mésadaptation et les difficultés de la vie quotidienne.

On le voit, un grand nombre des personnes vivant dans ces localités rurales ou dans ces quartiers urbains connaissent des problèmes multiples, à des degrés divers.

On retrouve également dans ces territoires les plus forts pourcentages de personnes inoccupées — par rapport au marché du travail rémunéré. Cela mesure une forme de dépendance chez des personnes qui doivent s'en remettre à un tiers pour l'acquisition de biens de première nécessité. Ce taux de dépendance est corroboré par plusieurs études ou enquêtes sur les habitudes de vie. On relève, dans ces territoires, les plus fortes concentrations de gros fumeurs et d'alcooliques.

Le plus étonnant, dans l'application de ces indicateurs aux territoires en déclin démographique, c'est de constater que les populations qui y vivent présentent partout les mêmes problèmes, à quelques nuances près, dans l'hinterland du Bas-du-fleuve comme dans le « T » de la pauvreté, à Montréal ou dans le reste du territoire.

Il paraît évident, cependant, que les solutions ne seront pas les mêmes dans tous les territoires : mais il est tout aussi évident que ce mouvement ne semble pas en voie de se modifier, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

En milieu rural, la faible densité de la population, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, la tertiarisation de l'économie, le zonage agricole et l'expansion du commerce qui favorise l'exportation de la fonction manufacturière vers des pays où les coûts de fabrication sont moins élevés, sont autant de facteurs qui rendent les solutions difficiles.

En milieu urbain, la concentration d'un grand nombre de fonctions publiques et privées dans les centres-villes poussent les jeunes ménages vers la banlieue. Ce type d'aménagement voue les espaces résiduels à la « gentrification » ² pour les gens à l'aise et abandonne aux déshérités les logements les moins convenables.

Le professeur Théodore Lowi, de l'Université de Cornell, remet en cause cette forme d'aménagement : Les villes américaines se spécialisent dans les soins apportés à ceux qui demandent le plus d'attention et dont l'expérience ou la capacité à s'auto-administrer est la plus faible. La ville remplace la famille, la tribu, le voisinage ou le camp d'internement comme lieu collectif des individus en état de dépendance. Cependant, les villes accueillant de plus en plus de nécessiteux, elles sont de moins en moins à même de satisfaire leurs habitants les plus aisés. Ils ont fui, de Hyde Park à Glencœ et de Brooklyn à Scarsdale 3.

Les villes de Québec, Montréal et Lac-Mégantic en passant par Chicoutimi, Rouyn ou Trois-Rivières, doivent-elles épouser le modèle nord-américain où on retrouve le travail en ville et la résidence « de l'autre côté des ponts »? Ne pourrait-on pas envisager une forme d'aménagement urbain qui laisse de la place aux enfants et aux familles à côté des entreprises de services privées et publiques, des institutions pour personnes âgées, etc. ? Faut-il absolument spécialiser les quartiers, la banlieue ? Est-il utopique d'aménager les villes en favorisant l'hétérogénéité des âges et des cultures ? Doit-on laisser aux seuls promoteurs immobiliers les rôles d'architecte, d'ingénieur, de contracteur et aussi

La « gentrification » consiste à transformer des entrepôts ou des bâtiments vétustes en appartements de grand luxe.

LOWI, T.J. (1987), La Deuxième République des États-Unis : la fin du libéralisme, collection Recherches politiques, Presses universitaires de France, p. 250.

de sociologue, d'échevin et de maire? L'hôtel de ville n'est-il qu'une timide administration de « dézonage » et de déréglementation? Y a-t-il place pour les familles dans les îlots Overdale ou Saint-Patrick?

Il est bien peu réaliste de vouloir élaborer des politiques de lutte à la pauvreté lorsque des forces économiques indépendantes peuvent déterminer impunément les aires de développement et de sous-développement.

HALTE À LA DÉPENDANCE

Les grandes politiques mises en place durant la Révolution tranquille avaient déclaré la guerre à la pauvreté. C'est ainsi que plus personne ne devait souffrir de pénurie pour l'acquisition des biens essentiels : l'aide sociale y verrait. Plus personne ne devait être privé de soins : la consultation du médecin et l'accès à l'hôpital seraient gratuits. Plus personne ne pourrait invoquer l'impossibilité de se faire instruire. Au fond, comme dans la constitution américaine, l'État s'était donné comme objectif le bonheur du citoyen. Vingt ans plus tard, où en sommes-nous?

Dans la plupart des domaines, le Québec a enregistré des progrès considérables. La reprise de plusieurs grands secteurs de l'économie par des capitaux et des entrepreneurs qui ont à cœur les intérêts socio-culturels de la majorité a transformé le secteur privé. Le niveau de scolarisation a puissamment contribué à ce redressement : en 1986, 20 % des jeunes de 20 à 25 ans étaient inscrits à l'université contre 5 % au début des années 1960. Dans le domaine de la santé, l'espérance de vie est maintenant de 80 ans pour les femmes et de 72 ans pour les hommes. L'espérance de vie en bonne santé augmente, elle aussi, bien qu'elle ne dépasse guère 60 ans, tant chez les hommes que chez les femmes.

Malheureusement, cette remarquable évolution profite davantage aux gens les plus instruits et les plus entreprenants. La surenchère des diplômes laisse sur le carreau une clientèle de personnes aptes au travail mais sans formation professionnelle.

Et ainsi, sans qu'on ait pu vraiment le prévoir il y a une vingtaine d'années, de nouveaux visages de la pauvreté sont apparus :

■ Ce sont les itinérants, sorte de sans-logis dont on croyait l'existence impossible dans les pays de froid et de neige. Ils se comptent pourtant par dizaines de milliers, à Montréal et à Québec principalement, mais aussi à Noranda, à Valleyfield, à Cartierville ou à

Joliette. Ils se retrouvent pour la soupe à l'Accueil Bonneau, à la Soupière, au Multi-caf ou autres « Café des deux pains ». Ils couchent à l'Auberivière, à l'Armé du Salut et chez les communautés religieuses.

- Ce sont aussi les femmes monoparentales que le divorce fait basculer dans la pauvreté. Parfois temporaire, cette pauvreté est bien différente de celle, plus ancrée, permanente et rivée à la vie quotidienne que l'on rencontre dans les poches de pauvreté des villes. Les nouvelles pauvres, contraintes d'occuper un logement à prix modique, ne sont pas toujours acceptées par le milieu dans lequel elles sont maintenant appelées à vivre. Sous-culture de la pauvreté en moins, ces femmes sont cependant plus « motivées » à s'en sortir.
- Ce sont aussi les ex-pensionnaires des cliniques psychiatriques qu'une désinstitutionnalisation mal planifiée a laissé pour compte.
 Ils comptent aussi parmi la clientèle de l'Accueil Bonneau.
- Ce sont encore les femmes âgées, pensionnées, trop âgées pour avoir pu profiter des rentes de la Régie, des REER ou des fonds privés de pension.
- Ce sont enfin les personnes non scolarisées, hommes ou femmes, jeunes et moins jeunes, mal préparées pour aborder le marché concurrentiel de l'emploi, marché où les emplois peu spécialisés se font de plus en plus rares.

Bref, peu importe sa forme, la pauvreté prend plusieurs visages. Qu'il s'agisse de l'insuffisance de revenu pour acquérir des biens de première nécessité, de la misère physique qui détruit le corps, ou de la misère morale 4 qui mène à la détresse, à l'angoisse ou au suicide, toutes ces formes de pauvreté ont une caractéristique commune : la dépendance. Dépendance d'un tiers pour se loger, se vêtir et se nourrir. Dépendance de la générosité d'un système d'aide sociale qui éloigne des dizaines de milliers de jeunes de moins de trente ans du marché du travail rémunéré. Dépendance aussi du médecin et des spécialistes de l'âme comme les psychiatres, les psychologues et même les prêtres. Mais aussi dépendance d'habitudes de vie qui conduisent à des dérèglements physiques ou moraux. C'est le cas du tabagisme et des drogues autorisées par la pharmacopée officielle. C'est le cas de la consommation abusive et régulière d'alcool. C'est aussi le cas des toxicomanies plus graves, conséquence du mal de vivre, un mal qui commence souvent en bas âge. Toutes ces formes de la dépendance sont relativement

 [«] Le cancer est une maladie de l'âme » affirmait Francine McKenzie, ex-présidente du Conseil du statut de la femme.

bien connues et il est évident que leur corollaire prend l'aspect d'un combat pour l'autonomie et la dignité de l'être humain.

Le signal d'alarme qu'envoie le Conseil des affaires sociales dans la présente étude concerne aussi la pauvreté potentielle que préparent les mouvements démographiques constatés sur l'ensemble du territoire québécois. Car la population de ces territoires, on l'a vu, affiche un taux de dépendance élevé. Cette situation afflige, de façon frappante, les milieux ruraux, particulièrement ceux de l'arrière-pays. Le Conseil a pu identifier les endroits les plus vulnérables, en milieu rural comme en milieu urbain. Reste à trouver les solutions adéquates aux divers problèmes auxquels ces milieux font face.

Et, puisque les personnes à problèmes multiples sont regroupées et localisées, pourquoi ne pas envisager des moyens d'action communautaire en santé, en services sociaux et en éducation qui s'adresseraient aux groupes autant qu'aux individus? Les programmes actuels d'assistance aux individus atteignentils les objectifs visés? Du reste, même bien coordonnés, ces programmes individuels peuvent-ils constituer une véritable politique sociale? Puisqu'on connaît la localisation de ces populations en besoin, pourquoi ne pas concentrer davantage les programmes de prévention vers ces localités? En diluant les quelques programmes de prévention sur l'ensemble du territoire, ne favorise-t-on pas la permanence de la pauvreté? Et l'effet induit de cette attitude n'est-il pas de favoriser, en dernier ressort, la croissance des programmes de réparation? Lorsqu'il est trop tard...

Toute ces questions mettent en cause le rôle et la présence de l'État, particulièrement dans les régions et les sous-régions du Québec.

LES PÔLES DE CROISSANCE

C'est au milieu des années 1960 que les gouvernements décidaient de concentrer les services publics offerts par les différentes institutions dans des pôles régionaux ou locaux de croissance afin de consolider les pôles naturels d'attraction économique. Le choix de ces pôles s'établissait à partir des habitudes de consommation de biens et de services des citoyens et des citoyennes de chaque municipalité et ville du Québec. C'était, la plupart du temps, des chef-lieux de comté, des villes ou des municipalités, ou des capitales régionales.

Cette concentration des services publics offrait l'avantage de s'appuyer sur les traditions et le dynamisme locaux et de favoriser le développement de ces localités par des investissements publics. Il est bien possible, d'ailleurs, que le rythme de croissance des villes du Québec, au cours des 15 ou 20 dernières années, aurait été plus fort sans cette concentration des services publics dans les pôles de croissance régionaux. Des relevés récents indiquent, par exemple, que trois étudiants sur quatre diplômés des constituantes régionales de l'Université du Québec sont demeurés dans leur région.

Cependant, les études du Conseil sur les migrations intérieures montrent une analogie troublante entre les zones en déclin démographique des milieux ruraux et la localisation des pôles de croissance. La réalité nous paraît brutale lorsque l'on observe la carte des localités en diminution de population.

Règle générale, les municipalités situées dans la banlieue des chef-lieux de comté, des capitales régionales ou des villes de taille moyenne qui offrent des services publics, connaissent une augmentation de population. On y travaille à la polyvalente, au cégep ou à l'université, mais aussi au CLSC ou à l'hôpital, au foyer pour retraités ou au centre de réadaptation, au bureau du ministère des Transport ou au bureau de poste, etc. Bien sûr, on y travaille aussi au restaurant, au dépanneur, au garage, dans une entreprise de portes et châssis ou chez le réparateur en tous genres.

Mais il existe des différences importantes entre ces emplois. Entre autres, les emplois du secteur public sont généralement permanents ou syndiqués, bien rémunérés et exigent assez souvent un niveau de scolarisation passablement élevé. Ces emplois offrent donc une sécurité et une permanence qui ne se rencontrent pas dans plusieurs catégories d'emplois du secteur privé.

Par conséquent, il n'est pas du tout étonnant de constater qu'il puisse exister une analogie étroite, d'une part, entre les localités en croissance de population et la présence de services publics et d'autre part, les localités en perte de population et l'absence de tels services.

En milieu urbain, la règle joue en sens inverse : la forte concentration des édifices à bureau et du secteur tertiaire public et privé dans les centres-villes incite les jeunes adultes à trouver refuge en banlieue.

Ce qu'il convient de retenir de ces observations, c'est que la présence des dépenses de l'État sur le territoire n'est pas neutre. Tout d'abord, à travers les paiements de transfert aux individus; qu'il s'agisse de l'assurance-chômage, des pensions aux retraités ou de l'assistance sociale sous toutes ses formes, ces dépenses tombent principalement dans les communautés en déclin. Il paraît évident que ces communautés se dépeupleraient encore plus rapidement si ces paiements de transfert n'existaient pas.

Par ailleurs, un service public, quel qu'il soit, constitue aussi un investissement qui contribue au produit intérieur brut et qui peut devenir un levier de développement local et régional. Et à l'inverse, la concentration de ces services-investissements provoque un déséquilibre entre les municipalités qui disposent de tels investissements et celles qui en sont privées, et qui paient quand même des impôts. À la limite, on pourrait même avancer que les contribuables qui paient des impôts et qui habitent ces localités privées d'investissements publics financent leur propre sous-développement!

Allons plus loin encore. Dans un tel contexte de pénurie d'investissements publics, ces localités se voient contraintes d'exiger un rendement considérable de leurs investissements privés puisque ceux-ci doivent compenser pour les pertes causées par l'absence du secteur public. Se pourrait-il qu'en corrigeant de la main gauche certaines inégalités, l'État ait contribué, sans vraiment le savoir, à en créer d'autres de la main droite? Ou à en préparer de nouvelles?

Repenser le développement

L'environnement des hommes, avant les espaces verts, c'est d'abord les autres hommes.

es données économiques les plus récentes laissent entrevoir la poursuite de la spécialisation des différentes parties du territoire québécois. En exagérant à peine, on pourrait résumer ainsi l'aménagement du Québec de demain.

Sur l'île de Montréal, on se spécialisera dans les services sociaux, sanitaires, éducatifs, financiers, commerciaux, etc. La grande banlieue drainera de plus en plus la population active intéressée au secteur manufacturier. Les Laurentides et l'Estrie deviendront le parc d'amusement du grand Montréal. Du côté de Québec, on se spécialisera dans les services gouvernementaux (si on ne les déménage pas tous à Montréal) et dans le tourisme international. Le reste du territoire ne servira plus qu'à nous bercer de l'illusion que nous habitons un grand pays. Un territoire grand comme trois fois la France mais une zone habitée qui correspond à peine à celle de la Belgique.

Caricature? Certes. Encore que si la population du Québec était, disons, de l'importance de celle de l'Ontario, le problème semblerait déjà moins crucial. Mais avec une population clairsemée, dispersée sur un territoire immense, bien des gens s'interrogent déjà sur la pertinence d'occuper un si vaste territoire. Comme si ce privilège constituait un problème d'aménagement insurmontable. Ou comme si le concept de développement n'avait jamais existé!

Car c'est bien de développement qu'il s'agit dès qu'on aborde le volet des solutions, de développement et non de croissance, car il existe

une différence importante entre ces deux concepts. La croissance donne une mesure quantitative de l'augmentation de la richesse d'une société. C'est de cette facon qu'on présente, par exemple, la hausse du PIB par habitant. Le développement implique plutôt une croissance sans création d'inégalités et vise à fournir à tous les individus, où qu'ils vivent, les mêmes chances d'épanouissement. Il s'agit donc d'un concept qui s'inspire d'une philosophie respectant intégralement chaque être humain qui compose la société.

Les études menées par le Conseil ont montré une corrélation étroite entre l'évolution des problèmes démographiques, sociaux et économiques vécus dans chaque localité du Québec. C'est pourquoi les solutions doivent emprunter les voies du développement démographique, du développement social et du développement économique.

LE DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Dans notre économie traditionnelle, chaque fois que la terre devenait trop étroite ou la famille trop nombreuse, nos leaders politiques et religieux nous montraient le chemin du nord, même si plusieurs de nos jeunes prenaient la route du sud. La colonisation conduisit les défricheurs et les forestiers vers le Saguenay — Lac-Saint-Jean au milieu du siècle dernier, vers les Pays-d'en-haut à l'époque du curé Labelle et en Abitibi, à celle du gouvernement Taschereau.

Après la dernière guerre, les grands mouvements de développement étaient portés par l'exploitation des ressources naturelles. Cette mouvance a conduit des essaims de travailleurs, plus mobiles que les précédents, vers la Côte Nord dans les années 1950, vers la Manic dans les années 1960 et vers la Baie James dans les années 1970.

Depuis lors, la tertiarisation de l'économie dominée par l'informatique, l'ingénierie et la recherche scientifique ont modifié les conditions de l'aménagement du territoire. L'urbanisation se poursuit à un rythme accéléré et le trop-plein démographique, qui causait des problèmes de manque d'espace pendant plus d'un siècle, s'est transformé en problème de « trop-vide ». Curieux retour du sort, plusieurs communautés vivant dans des localités souvent centenaires — dont la plupart se situent dans la vallée du Saint-Laurent — se trouvent aujourd'hui menacées d'extinction.

Le faible taux de natalité porte les gouvernements à se tourner vers l'immigration. Notre société se trouve ainsi confrontée à des problèmes de renouvellement de sa population et d'intégration de ses immigrants. Il s'agit là, toutefois, de problèmes de croissance démographique. Une politique de développement démographique ne peut se contenter d'agir sur le nombre d'individus vivant dans un territoire donné sans se préoccuper de l'endroit où ils vivent. Veut-on favoriser la croissance d'un Singapour ou d'un Hong-Kong montréalais et faire comme si le reste de cet immense pays n'existait pas?

Il paraît évident que l'une des voies prioritaires à retenir, au cours des années à venir, sera le développement démographique.

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La poursuite d'un objectif de développement démographique paraît sérieusement hypothéquée si elle ne s'accompagne pas d'un objectif de développement social qui vise à rendre attrayant l'environnement humain dans lequel les gens naissent, vivent et meurent. Les études du Conseil montrent bien qu'une partie importante des milieux ruraux et une fraction non moins importante des milieux urbains cumulent un grand nombre d'indices de déficiences : taux d'inoccupation élevé, faible revenu, logement inadéquat, instruction déficiente, pour ne nommer que ceux-là, et d'habitudes de vie néfastes comme le tabagisme ou l'alcoolisme.

Pendant ce temps — qui se ressemble s'assemble — d'autres parties du territoire rural et urbain offrent des conditions de vie telles qu'elles attirent une population active composée largement de jeunes adultes ou de parents potentiels. Et plus la tendance observée depuis 1971 se maintiendra, plus les écarts et les inégalités entre les individus et les communautés où ils habitent se maintiendront. Ou augmenteront.

Le Conseil s'inquiète de l'avenir d'une société où un nombre de plus en plus restreint de personnes actives devront supporter un nombre de plus en plus important de personnes inoccupées.

À titre de comparaison, mentionnons que l'Onrario compte environ 5 millions de personnes actives sur le marché de l'emploi rémunéré alors que le Québec en compte près de 3,3 millions. Et pourtant, la facture de l'aide sociale de l'Ontario s'élève à peine à 1,6 milliard alors que celle du Québec atteint les 2,4 milliards! En somme, il y a 650 000 bénificiaires de l'aide sociale pour une population de 6 500 000 habitants (10 %) au Québec et 518 000 pour 10 000 000 habitants (5 %) en Ontario.

Bien sûr, les gouvernements voudront mettre de l'avant des mesures de lutte à la pauvreté et à la dépendance sous toutes ses for-

mes afin de permettre au plus grand nombre possible d'individus de participer à la production de la richesse.

Ces mesures risquent cependant d'être fort peu efficaces si elles ne s'inscrivent pas dans un plan de développement social qui rendra intéressantes les parties du territoire rural et urbain aujourd'hui délaissées.

Au fond, une politique de développement social vise à donner une chance égale à chacun de se réaliser pleinement, dans un environnement sain et stimulant, où qu'il vive sur cet immense territoire. Fautil une salle de spectacles à Baie-Comeau, un programme spécial de formation professionnelle à Montmagny, un Centre international de pêche et de chasse à Shefferville, un programme d'actions accréditives pour le développement des pêches et la transformation du poisson en Gaspésie, de nouveaux équipements culturels à Montréal, une déréglementation favorisant l'agriculture biologique dans Portneuf? Il faut y réfléchir. Et passer à l'action.

Chose certaine, on ne peut accepter que la croissance économique ne profite qu'aux déjà bien nantis. Une croissance économique qui se fait sans viser à fournir à tous ceux qui le peuvent une chance égale de participer à l'augmentation de la richesse collective risque, tôt ou tard, d'hypothéquer son propre processus de croissance. Voilà pourquoi le développement social se situe si près du développement économique.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

À l'évidence, une politique de développement économique constitue le préalable et la suite d'une politique de développement social et démographique. Et une politique de développement économique exige la mise en place de conditions objectives nécessaires au développement.

C'est d'ailleurs en examinant le rapport qui existe entre le développement économique et le développement social que le Conseil a été amené à évaluer le rôle des dépenses publiques dans l'économie.

On connaît bien, par exemple, le rôle joué par l'État dans la reprise en main par les francophones des commandes de leur économie. Qu'il s'agisse de politiques d'achat préférentiel aux programmes d'aide aux entreprises, en passant par les développements hydroélectriques, les prises de participation au capital-action d'entreprises ou la constitution de réserves considérables de capitaux, cette sorte de capitalisme d'État fait désormais partie du paysage quotidien de la garde montante des jeunes entrepreneurs.

Ce qui est moins connu, c'est l'apport des dépenses de l'État au développement économique et social, dépenses qu'on a l'habitude de considérer comme un mal nécessaire plutôt que sous l'angle d'un investissement. Et pourtant.

Soutenues par les grand principes de démocratisation, d'universalité et d'égalité des chances, les dépenses gouvernementales se sont accrues au rythme des standards que les gouvernements s'étaient fixés dans les domaines de l'éducation, des services médicaux et sociaux, de l'aide sociale, etc. Du même coup, la part du budget de l'État dans le produit intérieur brut passait de 26,8 % en 1961 à 38 % en 1971 et à 50 % en 1981. Le PIB, lui, passait, en dollars courants, de 10,5 milliards en 1961 à 23,8 milliards en 1971 à 80 milliards en 1981 et à plus de 130 milliards en 1987

Du reste, non seulement le PIB du Québec a-t-il augmenté de façon considérable, surtout entre 1971 et 1981, mais la part de l'État a pris le même ascenseur, de telle sorte qu'en 1987, plus de 60 milliards de dollars étaient dépensés au Québec par les différents niveaux de gouvernement. En d'autres termes, pour chaque dollar dépensé ici, environ la moitié provient des impôts des particuliers ou des entreprises. Donc, strictement en ce qui concerne la contribution au produit intérieur brut et sans référence à l'effet multiplicateur de chaque dollar investi, la participation du secteur public dans le développement de notre société est aussi importante que celle du secteur privé. Ni plus, ni moins.

À quelques nuances près, qui ne sont pas sans importance.

Tout d'abord, les recettes comme les dépenses de l'État sont récurrentes et ont un effet sur les communautés locales selon qu'elles disposent ou non d'investissements publics.

Ensuite, la nature même du dollar dépensé n'a pas le même effet multiplicateur selon qu'il s'agit, par exemple, de dépenses en aide sociale ou en éducation et en recherche scientifique. Faut-il s'étonner de la croissance économique remarquable de l'Ontario quand on connaît le niveau de ses investissements en recherche et développement — avec l'aide du gouvernement fédéral? Ne faut-il pas commencer par là, comme l'ont fait le Massachusetts, le Japon, la Corée et autres « miracles » industriels? À choisir, ne vaut-il pas mieux, comme l'Ontario, recevoir près de 60 % de tous les investissements publics fédéraux en recherche et développement et avoir 5 % d'assistés sociaux que de recevoir, comme le Québec, seulement 13 % des budgets fédéraux de recherche et se résigner à vouer 10 % de sa population à l'aide sociale?

Bref, tout réside dans la philosophie politique et économique dont l'État s'inspire. Car, avec l'importance qu'elles représentent dans l'économie de notre société, les dépenses publiques peuvent faire, à elles seules, la différence entre le progrès et la stagnation, entre l'enrichissement et l'appauvrissement, entre le développement et la dépendance. Question de choix.

LE CHOIX

Le Québec a le choix entre deux modèles de société.

L'un, basé sur le libéralisme, recherche la croissance à court terme, l'enrichissement sans partage, l'augmentation des profits. Ce modèle a été rejeté au moment de la révolution tranquille du milieu des années 1960. Le Québec a pris l'autre choix. Il décidait alors qu'il vivrait à l'heure de l'égalité des chances, de l'universalité des programmes sociaux et d'éducation, du tarif unique d'électricité, etc. Il se joignait ainsi au bloc des sociétés post-industrielles, des sociétés les plus respectueuses de ses habitants.

À l'évidence, le résultat ne correspond pas aux objectifs fixés il y a une vingtaine d'années. Il faut maintenant retourner au pays réel, dépasser le cadre de la région administrative, s'intéresser aux sous-régions et aux communautés locales, évaluer les succès ou les échecs et repenser le développement. Car la société prospère que nous appelons pour les années 1990 exige que l'on invite tous les citoyens et les citoyennes à participer à la création de la richesse par le développement démographique, social et économique de leur pays.

BIBLIOGRAPHIE

BARRET, N. (1972), The theory of macroeconomic policy, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall inc.

BARRIAULT, C., VERMETTE, L. (juin 1984), « Ressources : élément de la problématique de santé dans la région 01 (Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine) », Document nº 1, Gaspé, Département de santé communautaire, Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé.

BARRIAULT, C. (juillet 1984), « La disponibilité de l'emploi : élément de la problématique de santé dans la région 01 (Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine) », Document nº 2, Gaspé, Département de santé communautaire. Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé.

BARRIAULT, C. (juillet 1984), « Exode démographique : élément de la problématique de santé dans la région 01 (Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine) », Document n° 3, Gaspé, Département de santé communautaire, Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé.

BARRIAULT, C. (août 1984), « État socio-économique : élément de la problématique de santé dans la région 01 (Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine) », Document nº 4, Gaspé, Département de santé communautaire, Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé.

BARRIAULT, C. (septembre 1984), « Espérance de vie, mortalité et années potentielles de vie perdue : éléments de la problématique de santé dans la région 01 (Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine) », $Document\ n^{\circ}\ 5$, Gaspé, Département de santé communautaire, Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé.

BÉLAND, F. (1er trimestre 1988), Sciences de la santé publique, vol. 8, nº 1, p. 3.

BELLEMARE, D., POULIN SIMON, L. (1986), Le défi du plein emploi : un nouveau regard économique, Montréal. Saint-Martin.

BELLEMARE, D., POULIN SIMON, L. (1983), *Le plein emploi : pourquoi?* Montréal, Presses de l'Université du Québec, UQAM (LABREV), Institut de recherche appliquée sur le travail.

BLUM-GIRARDEAU, C. (1981), Les tableaux de la solidarité. Rapport au ministre de la Solidarité nationale. Paris Économica.

BODIN, J., De la république, Paris, XVIe siècle.

CASTONGUAY, C. (1971), Rapport de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social : le développement, Québec, Éditeur officiel du Québec, vol. III, tomes 1 et 2.

CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE (juin 1986). Mémoire à la Commission d'étude sur l'avenir des municipalités, Québec, CASF.

CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE (1984), Objectif: santé, CASF.

 ${\bf CORPORATION\ FOR\ ENTERPRISE\ DEVELOPMENT\ (avril\ 1988)}, {\it Making\ the\ grade: the\ 1988\ development\ report\ card\ for\ the\ States,\ Washington.}$

COSSETTE, A. (1982), La tertiarisation de l'économie québécoise, Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur.

CÔTÉ, C., BARRIAULT, C. (juin 1987), $\stackrel{<}{\scriptscriptstyle \kappa}$ Les disparités entre les populations en besoin et la répartition géographique des ressources disponibles $^{\scriptscriptstyle p}$, (annexe thématique au rapport de la *Commission Rochon*).

CÔTÉ, C. (1971), Les zones prioritaires de Québec, Québec, COBEQ.

CÔTÉ, C. (juin 1981), Pour une politique d'intervention du ministère des Affaires sociales en milieu rural, Québec, ministère des Affaires sociales. (Document de travail.)

CÔTÉ, C. (9 décembre 1982), Problématique de l'intervention de l'État dans les secteurs de la santé et des services sociaux, Québec, ministère des Affaires sociales. (Document interne.)

CÔTÉ, C., Répartition des ressources sociosanitaires : impact sur les variables sociosanitaires et sur la migration, Québec, ministère des Affaires sociales. (Document non publié.)

CÔTÉ, C. (mai 1979), Vérification et mesure du concept de développement social, pour l'ensemble du Québec par secteur de dénombrement, Québec, ministère des Affaires sociales. (Recherche non disponible.)

CÔTÉ, M. (juin 1984), Economic growth: a view from the garden, Boston, Harvard University.

DANDURAND, R. (1987), « Une politique familiale », Recherches sociographiques, vol. XXVIII, n^{os} 2-3, p. 349 à 371.

DURKHEIM. E. (1960). Le suicide — Étude de sociologie, Paris, Presses universitaires de France.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (juillet 1987 à avril 1988), *L'emploi au Québec*, Québec, ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. (Bulletin mensuel.)

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1976). La mortalité dans les aires sociales de la région métropolitaine de Montréal, ministère des Affaires sociales.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (avril 1977), Les secteurs défavorisés du Québec, Québec, ministère de l'Éducation.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (mars 1980), « La situation des services correctionnels québécois », Rapport annuel 1979, direction générale de la probation et des établissements de détention, Québec, ministère de la Justice.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1988), Rapport de la commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux. Québec, Les Publications du Québec.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1975), Rapport du comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil, Québec, ministère des Affaires sociales.

HANIGAN, D. (1988), « Le suicide chez les jeunes et les personnes âgées : recension des écrits et proposition d'action », Québec, *Commission Rochon*.

HANIGAN, D., TOUSIGNANT, M., BERGERON, L. (1986), « Comportements suicidaires et entourage social chez les cégépiens », Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, UQAM.

HOOVER, E.M. (1971), An introduction to regional economic. New York, Alfred A. Knopf. (Books in economics.)

HOOVER, E.M. (1948), La localisation des activités économiques, Paris, Éditions ouvrières. (Économie et humanisme.)

LEBLANC, M. (septembre 1976). Écologie de l'inadaptation juvénile à Montréal, Montréal, groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Université de Montréal.

LEBLANC, M. (avril 1977). La délinquance juvénile au Québec, Montréal, groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile au Québec, Université de Montréal.

LOSLIER, L., BLANCHET, M. (décembre 1976), La mortalité dans les aires sociales de la région métropolitaine de Montréal, Québec, ministère des Affaires sociales.

LOWI, T.J. (1987), La Deuxième République des États-Unis : la fin du libéralisme, Paris, collection Recherches politiques, Presses universitaires de France.

McROBERTS, K., POSGATE, D. (1983), Développement et modernisation du Québec, Montmagny, Boréal Express.

MATHEWS, G. (1988), Le vieillissement démographique et son impact sur la situation des personnes âgées et les services qui leur sont offerts, Québec, IRNS-Urbanisation.

MAYER-RENAUD, M. (1986). La distribution de la pauvreté et de la richesse dans les régions urbaines du Québec, portrait de la région de Montréal, Montréal, CSSMM.

MAYER-RENAUD, M. (17 septembre 1986), « Commentaires sur le mémoire à la Commission d'étude sur l'avenir des municipalités », présenté par le Conseil des affaires sociales et de la famille, en date du 10 juin 1986. Waltham. Mass.

MINC, A. (1987), La machine égalitaire, Paris, Grasset et Fasquelle.

MORICE, G. (avril 1985), « Le suicide : affaire moins privée qu'on pense », Science et vie, n° 811.

MORISSETTE, D., BOURBEAU, R.R. (avril 1983), « Le suicide et l'âge au Québec : analyse transversale et longitudinale », Cahiers québécois de démographie, vol. 12, n° 1, p. 7 à 28.

PÉRON, Y. et al. (1987), « Le changement familial : aspects démographiques », Recherches sociographiques, vol. XXVIII, n°s 2-3, p. 317 à 341.

POULIN, H., HAMEL, S. (septembre 1984), « Élaboration d'une répartition interprogramme des coûts directs bruts par établissement pour l'ensemble du réseau des affaires sociales en 1982-1983 », Québec, ministère des Affaires sociales

REICH, B.R. (1987). Tales of new America, New York, Times Book.

REICH, B.R. (1985), The next american frontier, New York, Times Book.

ROY, J. (mai 1988), *Projet de politique en maintien à domicile : région de l'Estrie*, Centre de recherche sur les services communautaires, Québec, Université Laval.

SAMUELSON, P.A., SCOTT, A. (1966), Economics: an introductory analysis, Toronto, McGraw-Hill.

SAVOIE, D.J., RAYNAULD, A. (1986), Essais sur le développement régional, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

SECRÉTARIAT À L'AMÉNAGEMENT ET À LA DÉCENTRALISATION (juin 1987). La situation économique des MRC, Québec, ministère du Conseil exécutif.

STOFFAËS, C. (1987), Fins de mondes : déclin et renouveau de l'économie, Paris, Odile Jacob.

TERMOTE, M. et al. (1978), L'impact de l'immigration internationale sur la croissance économique à long terme du Québec, 1951-1974, Québec, ministère de l'Immigration. (Études et documents n° 5.)

TURCOTTE, P. (septembre 1979). Étude comparative sur la consommation des services hospitaliers au Québec, Québec, ministère des Affaires sociales.

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (novembre 1986), Rapport de la commission d'étude sur les municipalités.

VACHON, J. (mars 1978), Les parents face au placement, Sherbrooke, Département de service social, Université de Sherbrooke.

WILKINS, R. (septembre 1987), Dossier population: compilation du recensement de 1981 par CLSC et DSC, région 06A, Montréal, Regroupement des départements de santé communautaire du Montréal métropolitain.

WILKINS, R. (avril 1979), L'espérance de vie par quartier à Montréal, 1976 : un indicateur social pour la planification, Montréal, Institut de recherches politiques.

124 Bibliographie

WILKINS, R. (mai 1980), L'état de santé au Canada, 1926, 1976, Montréal, Institut de recherches politiques.

N 5664 ex.2 Leclerc, Y.

AUTEUR

Deux Québec ds un. Rapport sur le développement social et démographi

N 5664 ex.2



Yvon Leclerc, L. ès histoire, MBA, est secrétaire général du Conseil des affaires sociales depuis 1985.

Entré au service du gouvernement du Québec en 1973, il œuvre d'abord dans la recherche industrielle (CRIQ), crée ensuite le Service des industries culturelles avant de poursuivre sa carrière à Paris à titre de conseiller culturel. De retour au Québec, il travaille successivement au Comité ministériel permanent au développement culturel et scientifique, à l'Éducation et aux Affaires sociales. Auteur de plusieurs articles et volumes, il a dirigé la réalisation et la rédaction de ce rapport placé sous la responsabilité du Comité sur le développement du Conseil, présidé par Rémy Trudel, avec la collaboration de Charles Côté. Yvan D'Amours, Robert Filion et Madeleine Blanchet.

DEUX QUÉBEC DANS UN

Rapport sur le développement social

et démographique

Au début du XX^e siècle, la population du Québec et celle de l'Ontario comptaient chacune environ 30 % de la population totale du Canada. Cent ans plus tard, au début du XXI^e siècle, le rythme actuel d'augmentation fera passer la population de l'Ontario à près du double de celle du Québec.

L'influence du Québec dans l'ensemble canadien devra donc s'appuyer plus sur le dynamisme de la population active que sur le poids démographique qu'elle représente. Il faut donc revoir le développement du Québec sur la base du potentiel de sa population, de ses forces et de ses faiblesses, de l'emplacement des pôles de croissance et des zones en difficultés économiques.

Dès lors, devra-t-on continuer de placer la redistribution de la richesse au cœur de l'action gouvernementale? Dans un contexte de dénatalité, de dépeuplement de certaines régions et de vieillissement de la population, ne vaut-il pas mieux viser la **participation** du plus grand nombre possible d'individus à la création de la richesse plutôt que la seule **redistribution** de cette richesse?

Le Conseil propose une nouvelle vision du développement global, axée sur la croissance démographique sociale et économique, sans création d'inégalités. Puisse cette vision favoriser l'essor du Québec dans un contexte de libre-échange et d'ouverture sur le monde.